



SOCIETE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 5 104 375 000 DINARS

NOTICE D'INFORMATION

Offre publique de vente à prix fixe

Nombre d'actions offertes : **5 104 375 actions**

Prix de cession : **1 225 dinars**

Période de souscription
du **13 mars 2016** au **23 mars 2016**

Intermédiaire en Opérations de Bourse (IOB) Accompagnateur



SYNDICAT DE PLACEMENT

Intermédiaire en Opérations de Bourse (IOB) Chef de file



Intermédiaires en Opérations de Bourse (IOB)
Membres du syndicat de placement



Visa COSOB n°2015/03 du 02/12/2015

AVERTISSEMENT

Le visa de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) ne peut être assimilé à une recommandation de souscription ou d'achat des titres proposés. Il ne comporte aucun jugement, aucune appréciation sur l'opération projetée. Il signifie seulement que les informations fournies par la notice d'information visée paraissent véridiques et suffisantes pour que l'investisseur potentiel puisse fonder sa décision.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

Table des matières

Introduction.....	8
1. CHAPITRE I - INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION	9
1.1. Cession d'actions	9
1.1.1. Décisions qui sont à l'origine de l'opération	9
1.1.2. Montant de l'opération	9
1.1.3. Rapport d'évaluation en application de l'article 32 du règlement 97-03.....	10
1.1.4. Prix de cession	13
1.1.5. Produit brut et estimation du produit net de la cession	14
1.1.6. Charges relatives à l'opération	14
1.1.7. Jouissance des titres cédés	15
1.1.8. Conditions d'exercice du droit de souscription préférentielle	15
1.1.9. Période de souscription	15
1.1.10. Etablissements domiciliataires	15
1.1.11. Etablissements assurant le service financier	15
1.1.12. Conditions de délivrance des actions	15
1.1.13. Garantie de bonne fin	16
1.1.14. But de l'opération	16
1.1.15. Régime fiscal.....	16
1.2. Admission	17
1.2.1. Décisions qui sont à l'origine de l'opération	17
1.2.2. Titres admis à la cotation.....	17
1.2.3. Date d'admission prévue	17
1.2.4. Nombre de titres mis à la disposition du marché	17
2. CHAPITRE II - INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....	18
2.1. Renseignements à caractère général	18
2.1.1. Dénomination sociale	18
2.1.2. Forme juridique	18
2.1.3. Date de début d'activité	18
2.1.4. Durée de vie	18
2.1.5. Agréments et autorisations d'activités	18
2.1.6. Objet social.....	18
2.1.7. Adresse du siège social.....	18
2.1.8. Numéro d'inscription au Registre de commerce	19
2.1.9. Date et lieu de dépôt des statuts	19
2.1.10. Modifications des statuts constitutifs	19
2.1.11. Lieu de consultation des documents juridiques	20
2.1.12. Répartition statutaire des bénéfices (extrait des statuts).....	20
2.1.13. Exercice social	21
2.1.14. Assemblées Générales	21
2.1.15. Etablissements assurant le service financier de BIOPHARM SPA.....	21
2.2. Capital social.....	21

2.2.1.	Composition du capital	21
2.2.2.	Obligations convertibles	22
2.2.3.	Evolution du capital	22
2.3.	Répartition du capital	22
2.3.1.	Informations sur la détention du capital au 15 décembre 2015 avant l'offre publique de vente ...	22
2.3.2.	Mouvements importants ayant affecté le capital au cours des deux dernières années	23
3.	CHAPITRE III - ACTIVITE.....	24
3.1.	Présentation de la société	24
3.1.1.	Historique	24
3.1.2.	Organigramme	25
3.1.3.	Réglementation	26
3.1.4.	Caractéristiques essentielles de l'activité	27
3.1.5.	Débouchés et place sur le marché	28
3.2.	Principales installations.....	30
3.2.1.	L'unité de production	30
3.2.2.	Le réseau logistique et de distribution :	33
3.2.3.	Personnel	33
3.2.4.	Investissements.....	34
3.2.5.	Approvisionnements	36
3.2.6.	Décisions d'enregistrement et marques appartenant à la société	36
3.2.7.	Marques commerciales et logos de la société	36
3.3.	Renseignements sur les filiales et participations.....	36
3.4.	Litiges.....	38
3.5.	Contrats et engagements importants	38
3.6.	Risques et politique d'assurance.....	39
3.6.1.	Risques	39
3.6.2.	Politique d'assurances.....	40
3.6.3.	Gouvernance.....	41
4.	CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	43
4.1.	Bilan Consolidé	43
4.2.	Comptes de résultats consolidés	45
4.3.	Variation des capitaux propres consolidés	46
4.4.	Tableau consolidé des flux de trésorerie.....	47
4.5.	Annexe aux comptes consolidés - Exercice clos le 31 Décembre 2014	47
4.5.1.	Faits significatifs des trois derniers exercices.....	48
4.5.2.	Principes comptables et d'élaboration des comptes consolidés	48
4.5.3.	Immobilisations Incorporelles	54
4.5.4.	Immobilisations Corporelles	54
4.5.5.	Immobilisations Financières	56
4.5.6.	Stocks.....	56
4.5.7.	Créances et emplois assimilés	56
4.5.8.	Capitaux propres consolidés	57

4.5.9.	Subvention d'équipement.....	58
4.5.10.	Provision pour risques.....	58
4.5.11.	Emprunts, Dette Financière, Trésorerie.....	58
4.5.12.	Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 2014	59
4.5.13.	Fournisseurs et comptes rattachés.....	59
4.5.14.	Chiffre d'affaires	59
4.5.15.	Consommations	59
4.5.16.	Frais de personnel.....	60
4.5.17.	Impôts, taxes et versements assimilés	60
4.5.18.	Autres charges et produits opérationnels	60
4.5.19.	Résultat financier.....	61
4.5.20.	Charge d'impôt	61
4.5.21.	Résultat net par action.....	61
4.6.	Analyse financière des Etats financiers consolidés de BIOPHARM SPA.....	62
4.6.1.	Analyse de la structure financière :	64
4.6.2.	Variation de la structure financière :	65
4.7.	Tableau des affectations de résultats pour chacun des 5 derniers exercices	66
4.8.	Marché et rendement des titres.....	66
5.	CHAPITRES V - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, ET DE SURVEILLANCE	67
5.1.	Administrateurs et dirigeants.....	67
5.1.1.	Organes d'administration ou de surveillance	67
5.1.2.	Direction	70
5.1.3.	Politique d'information	70
5.2.	Intérêts des dirigeants dans la société	71
5.3.	Contrôle externe de la société.....	71
5.4.	Conseils	71
6.	CHAPITRE VI - EVOLUTION RECENTE, BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR	72
6.1.	Evolution récente de la société au cours du premier semestre 2015 : états financiers consolidés semestriels non audités	72
6.1.1.	L'activité	74
6.1.2.	Les investissements	75
6.2.	But de l'émission - Perspectives d'avenir	75
6.2.1.	But de l'opération	75
6.2.2.	Perspectives du marché.....	75
6.2.3.	Perspectives de BIOPHARM.....	76
6.2.4.	Hypothèses utilisées pour l'élaboration des prévisions financières présentées	77
6.2.5.	Etats financiers consolidés prévisionnels de BIOPHARM	81
7.	Chapitre VIII - ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION.....	84
7.1.	Signature et fonction des personnes qui assument la responsabilité de la notice d'information	84
7.2.	Signature des commissaires aux comptes	84
	Annexe 1 : Etats financiers prévisionnels de BIOPHARM SPA (NON CONSOLIDES)	85
	Annexe 2 : Glossaire	88

Table des tableaux

Tableau 1 : Cash-flows actualisés et valeur des fonds propres (millions de dinars)	11
Tableau 2 : Tests de sensibilité – méthode DCF / valeur des fonds propres (millions de dinars)	12
Tableau 3 : Tests de sensibilité – méthode DCF / valeur de l'action (dinars)	12
Tableau 4 : Régression linéaire – méthode des multiples comparables (millions de dinars)	12
Tableau 5 : Synthèse des résultats de l'évaluation (millions de dinars)	13
Tableau 6 : Exemple d'un échantillon d'entreprises cotées	14
Tableau 7 : Agréments et autorisations d'activités	18
Tableau 8 : Les modifications des statuts	19
Tableau 9 : La répartition du Capital Social au 31 octobre 2015	20
Tableau 10 : la composition du capital	21
Tableau 11 : les actionnaires de ADP Enterprises WLL	21
Tableau 12 : L'évolution du capital (valeur nominale en dinars)	22
Tableau 13 : Le marché algérien du médicament	28
Tableau 14 : Le marché officinal en Algérie	29
Tableau 15 : La part de marché de BIOPHARM	29
Tableau 16 : Les produits BIOPHARM	29
Tableau 17 : Le réseau logistique et de distribution	33
Tableau 18 : Les effectifs de BIOPHARM	33
Tableau 19 : Evolution du nombre de salariés	34
Tableau 20 : La structure du personnel par métier	34
Tableau 21 : Les investissements	35
Tableau 22 : Les autres immobilisations corporelles	35
Tableau 23 : Principaux investissements réalisés du groupe au cours des deux derniers exercices (en dinars)	35
Tableau 24 : Les approvisionnements	36
Tableau 25 : Les pays d'exportation	36
Tableau 26 : Filiales et participations (suivant la situation au 31/12/2014)	38
Tableau 27 : Le nombre de contrats et engagements importants	38
Tableau 28 : Crédits à Moyen Terme	38
Tableau 29 : Les garanties et autres suretés données	39
Tableau 30 : Les polices d'assurances	40
Tableau 31 : Les bilans consolidés- L'Actif	43
Tableau 32 : Les bilans consolidés- Le Passif	44
Tableau 33 : Les comptes de résultats consolidés	45
Tableau 34 : La variation des capitaux propres	46
Tableau 35 : Le tableau consolidé des flux de trésorerie	47
Tableau 36 : Le périmètre de consolidation	49
Tableau 37 : Les immobilisations corporelles	55
Tableau 38 : Les immobilisations financières	56
Tableau 39 : Les stocks	56
Tableau 40 : L'évolution des stocks	56
Tableau 41 : Les créances sur clients	57
Tableau 42 : Echéances des créances de l'exercice 2014	57
Tableau 43 : Capital social	57
Tableau 44 : Capitaux propres	57
Tableau 45 : Les provisions pour risques	58
Tableau 46 : Emprunts, dette financière & Trésorerie	58
Tableau 47 : Echéances des dettes de l'exercice 2014	59
Tableau 48 : Fournisseurs & comptes rattachés	59
Tableau 49 : La progression du chiffre d'affaires	59
Tableau 50 : Les achats consommés	59
Tableau 51 : Les prestations reçues	60
Tableau 52 : Les frais de personnel	60
Tableau 53 : L'évolution des effectifs	60
Tableau 54 : Les effectifs par fonction	60
Tableau 55 : Les impôts, taxes et versements assimilés	60

Tableau 56 : Autres charges opérationnelles.....	60
Tableau 57 : Les autres produits opérationnels	61
Tableau 58 : Résultat financier.....	61
Tableau 59 : La charge d'impôt.....	61
Tableau 60 : Le résultat net par action.....	61
Tableau 61 : Le prélèvement FNSS.....	62
Tableau 62 : Les comptes sociaux.....	62
Tableau 63 : La structure de l'actif.....	62
Tableau 64 : L'évolution de l'actif.....	62
Tableau 65 : Le Bilan - Passif.....	62
Tableau 66 : La structure du passif.....	63
Tableau 67 : Structure des capitaux permanents (en millions de dinars).....	63
Tableau 68 : Les soldes de gestion (en millions de dinars).....	63
Tableau 69 : Les soldes de gestion vs Ventes.....	64
Tableau 70 : La décomposition de la rentabilité des fonds propres.....	64
Tableau 71 : Evolution du fond de roulement net.....	64
Tableau 72 : Evolution du besoin en fond de roulement.....	65
Tableau 73 : Variation de la structure financière.....	65
Tableau 74 : Ratios de gestion.....	65
Tableau 75 : Les affectations de résultats 2010 & 2011.....	66
Tableau 76 : Les affectations de résultats 2012, 2013 & 2014.....	66
Tableau 77 : La composition du Conseil d'administration.....	67
Tableau 78 : Les actionnaires de ADP Entreprises WLL.....	68
Tableau 79 : Les comptes de résultats consolidés au 30 juin 2015 Non audités.....	72
Tableau 80 : Les bilans consolidés au 30 juin Non audités.....	73
Tableau 81 : Les bilans consolidés au 30 juin Non audités.....	74
Tableau 82 : L'évolution de la production de l'exercice.....	74
Tableau 83 : L'évolution des principaux agrégats de gestion.....	75
Tableau 84 : Le marché du médicament en Algérie.....	75
Tableau 85 : Les investissements de développement et de mise à niveau (en millions de dinars).....	79
Tableau 86 : Les besoins prévisionnels en fonds de roulement.....	79
Tableau 87 : Les comptes de résultats consolidés prévisionnels.....	81
Tableau 88 : Les Bilans consolidés prévisionnels (en millions de dinars).....	82
Tableau 89 : Les Bilans consolidés prévisionnels (en millions de dinars).....	83
Tableau 90 : Tableau des flux de trésorerie consolidés prévisionnels (en millions de dinars).....	83
Tableau 91 : Les comptes de résultats prévisionnels de BIOPHARM SPA NON CONSOLIDES (en millions de dinars).....	85
Tableau 92 : Bilans prévisionnels BIOPHARM SPA NON CONSOLIDES (Actif).....	86
Tableau 93 : Bilans prévisionnels BIOPHARM SPA NON CONSOLIDES (Passif).....	87

Table des figures

Figure 1 : Valorisation de l'action.....	13
Figure 2 : Structure juridique du Groupe BIOPHARM SPA.....	24
Figure 3 : Organigramme.....	25
Figure 4 : Répartition par type de poste.....	34
Figure 5 : Répartition par ancienneté.....	34
Figure 6 : Production.....	63
Figure 7 : Résultat net.....	64
Figure 8 : Perspectives du marché pharmaceutique.....	76
Figure 9 : Croissance du chiffre d'affaires consolidé de BIOPHARM et croissance du marché.....	78
Figure 10 : Chiffre d'affaires consolidé (en millions de dinars).....	78

Introduction

BIOPHARM SPA est un groupe présent dans les différents métiers de l'industrie pharmaceutique comprenant le développement, la production, la distribution en gros la répartition aux officines, l'information médicale et les services logistiques.

Créée en 1991, BIOPHARM SPA a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 49 milliards de dinars représentant 13% du volume du marché du médicament tel qu'estimé par BMI, du groupe Fitch. BIOPHARM a réalisé un résultat net consolidé de 3,8 milliards de dinars en 2014, soit un bénéfice net de 151 dinars par action.

Plus d'un médicament sur 10 disponible en pharmacie est fabriqué ou distribué par BIOPHARM. BIOPHARM distribue en gros plus de 500 médicaments et fabrique localement 59 médicaments. BIOPHARM repartit également aux officines plus de 4000 références.

Le groupe s'est développé de façon continue au cours des 20 dernières années, à travers l'amélioration des standards de qualité de son outil de production, du renforcement de son réseau de distribution et de l'optimisation de ses performances managériales.

BIOPHARM s'est engagé dans un processus de diversification de son actionnariat. La première étape a été, en 2013 de réorganiser ses activités autour de pôles d'activités et d'ouvrir son capital à des investisseurs institutionnels internationaux.

BIOPHARM poursuit aujourd'hui son évolution en ouvrant son capital en Bourse et en offrant la possibilité à l'épargne nationale algérienne de participer aux opportunités de croissance du secteur pharmaceutique algérien en investissant dans une entreprise qui est aujourd'hui bien positionnée pour poursuivre son développement de façon performante.

BIOPHARM ouvre son capital à l'épargne publique en offrant à la vente 5 104 375 actions, représentant 20% du capital, au prix de cession 1 225 dinars l'action, soit à un multiple de 8,1 fois le résultat net de 2014.

La Banque Extérieure d'Algérie est Chef de file de l'opération et garantit à l'émetteur la bonne fin de l'opération. Les souscriptions au prix de 1 225 dinars l'action sont ouvertes pour une période limitée du 13 au 23 mars 2016. Après la période de souscription, la société a demandé la cotation des titres à la Bourse d'Alger et les actions pourront être vendues ou achetées au prix du marché.

1. CHAPITRE I - INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

1.1. Cession d'actions

1.1.1. Décisions qui sont à l'origine de l'opération

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, réunie le 28 juillet 2015 a adopté les résolutions suivantes :

- L'assemblée générale extraordinaire autorise la cession des actions de certains actionnaires sur le marché de la bourse d'Alger avec demande d'admission des titres aux négociations en bourse sur le marché principal de la Bourse d'Alger. Cette cession s'effectuera dans le cadre d'une offre à prix ferme d'actions anciennes de valeur nominale de 200 dinars selon les paramètres suivants :
- Nombre d'actions à céder : Un minimum de cinq millions cent quatre mille trois cent soixante quinze actions (5 104 375 actions) et un maximum de douze millions deux cent cinquante mille cinq cent actions (12 250 500 actions) ;
- Prix de cession de l'action : 1 225 dinars.
- Afin de répondre aux exigences légales de l'opération d'entrée en bourse, l'assemblée générale extraordinaire décide d'adopter, article par article puis dans leur ensemble, les statuts harmonisés et amendés de la Société, avec effet à la date d'inscription en compte des titres au nom de l'acquéreur, intervenant lors du dénouement irrévocable de l'opération d'offre au public de titres, au sens de l'article 57 du Règlement COSOB n° 03-01 du 18 mars 2003 portant règlement général du dépositaire central des titres.
- L'assemblée générale extraordinaire autorise, en vertu des dispositions de l'article 715-bis du Code de commerce, la société, lorsque ses titres seront admis à la cote officielle de la Bourse des valeurs et pour une durée d'un an, à opérer en Bourse sur ses propres actions en vue d'en réguler le cours. A cet effet, elle donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les modalités de l'opération.
- L'assemblée générale extraordinaire donne pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation à toute personne de son choix, pour engager et conclure le processus d'offre publique de titres et l'inscription des titres de la société à la Bourse d'Alger, ce processus comprend tout ce qui est nécessaire pour la conclusion de l'opération y compris les formalités de dépôts et publicités nécessaires.
- L'assemblée générale extraordinaire donne tous pouvoirs à M. Kamal AMEUR, Secrétaire de séance, avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix, à l'effet de faire établir dans les formes prescrites par la loi et de signer les actes en conséquence des résolutions qui précèdent, et de faire accomplir toutes formalités y relatives prévues par la législation en vigueur.

1.1.2. Montant de l'opération

L'opération porte sur la cession d'un nombre minimum de 5 104 375 actions et d'un nombre maximal de 5 120 375 actions, représentant respectivement 20% et 20,063% du capital. Les titres offerts à la vente sont des actions ordinaires anciennes d'une valeur nominale de 200 dinars par action conférant à leurs titulaires les mêmes spécificités de droits de propriété que les autres actions anciennes de la société mis à part 1 276 094 actions à droit de vote double détenues par ADP Enterprises WLL à droit de vote double et sans droit de souscription préférentiel en cas d'augmentation de capital.

Les actions de BIOPHARM SPA emportent le droit d'assister aux assemblées générales, le droit d'élire ou de démettre les organes d'administration et d'adopter ou de modifier en tout ou en partie les statuts proportionnellement aux droits de vote qu'elles détiennent statutairement ou en vertu de la Loi.

Elles ouvrent, en outre, droit à la perception de dividendes lorsque l'assemblée générale décide de la répartition de tout ou partie des bénéfices réalisés et autres réserves constituées proportionnellement au nombre d'actions détenues. Les actionnaires ont droit en cas de liquidation à une répartition du boni de liquidation proportionnellement à leurs actions.

Les actions seront, à la cession, dématérialisées et inscrites en compte auprès des teneurs de comptes/conservateurs habilités par la COSOB. Les actions seront, à la cession, admises aux opérations d'Algérie Clearing.

1.1.3. Rapport d'évaluation en application de l'article 32 du règlement 97-03

En application de l'article 32 du règlement de la COSOB 97-03, un rapport d'évaluation de la société et des titres a été présenté par un cabinet reconnu comme évaluateur par la COSOB : Grant Thornton Spa.

Le rapport d'évaluation, dont le résumé est présenté ci-après, est basé sur :

- Les états financiers des exercices 2012 à 2014 certifiés par les commissaires aux comptes de la société,
- Les états financiers prévisionnels couvrant la période 2015-2019 de la société qui sont présentés au chapitre 6,
- Les informations contenues dans la présente Notice d'information.

L'évaluation s'est basée sur un diagnostic de la société BIOPHARM (patrimonial, financier, économique et humain), une analyse du marché pharmaceutique algérien et une analyse des facteurs historiques ayant impacté l'environnement de la société.

Deux méthodes ont été retenues pour l'évaluation de la société :

- La méthode DCF (Discounted Cash-Flows) : appelée communément méthode d'actualisation des flux de trésorerie, elle consiste à procéder à l'actualisation des flux de trésorerie futurs sur la période projetée, au coût moyen pondéré du capital (CMPC). La valeur Equity value (fonds propres) s'obtient en retranchant la dette financière de la valeur Enterprise value (valeur de l'entreprise).
- La méthode des multiples comparables : permet d'apprécier la valeur de marché de l'entreprise en fonction des principales références du secteur pharmaceutique. Pour cela, il a été tenu compte du multiple de la seule entreprise pharmaceutique cotée sur le marché algérien Sidal Spa ainsi que des multiples des principales entreprises pharmaceutiques au niveau des marchés mondiaux (références boursières). A cet effet, des coefficients multiplicateurs sectoriels (Chiffre d'affaires, EBITDA, PER, P/B) sont calculés à partir des chiffres clés extraits de cet échantillon, et qui sont ensuite appliqués à la société à valoriser.

La valorisation proposée est calculée à partir de la moyenne arithmétique des deux (02) méthodes présentées ci-dessus.

En conclusion du rapport d'évaluation, la valeur moyenne de l'action est de 1 638 dinars, soit une valeur d'entreprise représentant un multiple de 8,74 fois l'EBITDA 2014 et une valeur des capitaux propres représentant un multiple de 10,84 fois le résultat net 2014.

1.1.3.1. La méthode des cash-flows actualisés (DCF)

Cette méthode, étant basée sur le plan d'affaires (business-plan) élaboré par la société, caractérise la valeur de l'entreprise obtenue par l'actualisation des cash-flows de trésorerie futurs résultat de son exploitation.

Les flux de liquidité sont définis comme les flux de trésorerie disponibles après financement par la société de ses investissements de développement et maintenance et la variation de ses besoins en fonds de roulement. Les cash-flows disponibles sont obtenus par la formule suivante :

Flux de trésorerie disponibles = Résultat avant impôts – IBS + Amortissements/provisions – CAPEX – Δ BFR

Ces flux de trésorerie ainsi définis correspondent à la rémunération de l'actif économique de la société. Ils sont pris avant frais financiers et sont donc actualisés au coût moyen pondéré du Capital WACC) correspondant au coût de financement des activités de la société. Le coût moyen pondéré du capital (en anglais Weighted Average Cost of Capital ou WACC) prend en compte :

CHAPITRE I - INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

- La structure financière de l'entreprise,
- Le coût de marché de la dette,
- Le coût de marché des fonds propres.

$$WACC = \frac{(Vf \times Kf) + (Vd \times Kd)}{(Vf + Vd)}$$

Où :
 Vf = Valeur des fonds propres
 Vd = Valeur de la dette
 Kf = Coût des fonds propres
 Kd = Coût de la dette après impôts

Les principes suivants ont été respectés :

- Le coût du marché de la dette est le taux auquel la société pourrait refinancer ses endettements sur le marché ;
- Il a été retenu le coût effectif moyen de la dette ;
- Le coût des fonds propres est calculé sur la base du taux sans risque des Obligations Assimilables du Trésor OAT 15 ans (4,62%).

Le Beta désendetté (« unlevered » Beta) du secteur pharmaceutique sur les marchés boursiers (0,91) a été utilisé pour estimer le Béta de BIOPHARM qui a été calculé de la manière suivante :

$$Levered\ Beta = Unlevered\ Beta \times \left[\left(1 + (1 - tax\ rate) \left(\frac{Debt}{Equity\ Ratio} \right) \right) \right]$$

Avec les paramètres suivants, le résultat de l'estimation du Beta de BIOPHARM a donné 1,36 :

- Tax rate = 26%
- Debt ratio = 40%
- Equity Ratio = 60%
- Beta pharma désendetté = 0,91

La valeur de l'actif économique de BIOPHARM SPA (Entreprise Value) est donc égale à la somme des flux de trésorerie actualisés au WACC (13,99%) sur l'horizon d'évaluation explicite et de la valeur terminale. La valeur des fonds propres s'obtient en soustrayant la valeur de la dette nette de la valeur de l'Entreprise.

A l'issue de la période de prévision, une valeur résiduelle (ou valeur terminale) associée aux flux futurs est obtenue sous l'hypothèse de taux de croissance des flux à l'infini g (3,50%). Les résultats sont illustrés dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Cash-flows actualisés et valeur des fonds propres (millions de dinars)

Free Cash-Flow (FCF en millions de dinars) Prévisionnels	2015	2016	2017	2018	2019	Valeur terminale
(+) EBITDA	5 203	5 726	6 205	6 906	7 816	-
(-) Δ BFR	439	575	996	1 313	1 531	-
(-) CAPEX	490	439	453	466	480	-
(-) IBS	1 235	1 011	1 051	1 452	1 790	-
FCF = Ebitda – Variation BFR – Capex – IBS	3 038	3 701	3 706	3 675	4 015	39 619
Années	0	1	2	3	4	4
FCF (actualisés)	3 038	3 247	2 852	2 481	2 378	23 466

Valeur de l'entreprise	37 463
Dette nette (décembre 2014)	1 552
Valeur des fonds propres	35 910
Valeur de l'action	1 407

CHAPITRE I - INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

La valorisation des actions de BIOPHARM SPA selon la méthode DCF est estimée à 35,9 milliards de dinars. Des tests de sensibilité ont été réalisés afin d'estimer la fourchette de variation de la valeur de la firme. Ces tests se sont basés, d'une part, sur la variation du WACC de +/- 0,5% par rapport à la valeur de référence et, d'autre part, la variation du taux de croissance g de 0,5% par rapport à l'indice de départ.

Tableau 2 : Tests de sensibilité – méthode DCF / valeur des fonds propres (millions de dinars)

Taux g	WACC				
	12,99%	13,49%	13,99%	14,49%	14,99%
2,00%	35 541	34 047	32 677	31 417	30 255
2,50%	36 749	35 134	33 661	32 311	31 069
3,00%	38 077	36 326	34 735	33 282	31 951
3,50%	39 545	37 637	35 910	34 341	32 909
4,00%	41 176	39 085	37 204	35 502	33 955
4,50%	43 000	40 695	38 634	36 778	35 100
5,00%	45 052	42 495	40 222	38 190	36 360

Tableau 3 : Tests de sensibilité – méthode DCF / valeur de l'action (dinars)

Taux g	WACC				
	12,99%	13,49%	13,99%	14,49%	14,99%
2,00%	1 393	1 334	1 280	1 231	1 185
2,50%	1 440	1 377	1 319	1 266	1 217
3,00%	1 492	1 423	1 361	1 304	1 252
3,50%	1 549	1 475	1 407	1 346	1 289
4,00%	1 613	1 531	1 458	1 391	1 330
4,50%	1 685	1 595	1 514	1 441	1 375
5,00%	1 765	1 665	1 576	1 496	1 425

Les tests de sensibilité réalisés montrent que la valeur de l'entreprise se situe dans la fourchette [30,3 ; 45] milliards de dinars, en fonction du WACC et du taux de croissance à l'infini considérés soit une valeur de l'action qui varie entre 1 185 et 1 765 dinars.

1.1.3.2. La méthode des multiples comparables

Cette méthode consiste à appliquer des multiples de valorisation constatés sur un échantillon d'entreprises du secteur pharmaceutique afin de déterminer la valeur de marché du groupe BIOPHARM Spa. Il est tenu compte dans cette seconde méthode de la valorisation de la société algérienne Saidal Spa qui est cotée à la Bourse d'Alger et des sociétés du secteur pharmaceutique cotées sur les marchés mondiaux.

Une régression linéaire multiple a été opérée en tenant compte des deux variables : Chiffre d'affaires et EBITDA.

Les résultats de la régression multiple sont résumés dans le tableau qui suit :

Tableau 4 : Régression linéaire – méthode des multiples comparables (millions de dinars)

		Unité : millions de dinars
Multiples	EBITDA	4 957
	Valeur de l'entreprise	49 227
	Dettes nettes	1 552
	Valeur des fonds propres	47 675
	Valeur de l'action	1 868

Selon cette méthode, la valeur des fonds propres de la société BIOPHARM SPA est de 47,7 milliards de dinars. On obtient dès lors une action valorisée à 1 868 dinars.

1.1.3.3. Synthèse et intervalle de prix

La valorisation proposée est calculée à partir de la moyenne arithmétique des trois méthodes présentées à savoir : la méthode DCF, la méthode des multiples comparables et la méthode patrimoniale.

Les résultats sont présentés comme suit :

Tableau 5 : Synthèse des résultats de l'évaluation (millions de dinars)

	Méthode DCF	Multiples comparables	Moyenne
<i>Pondération</i>	1	1	
Valeur de l'entreprise	37 463 millions de dinars	49 228 millions de dinars	43 345 millions de dinars
Dette nette	1 552 millions de dinars	1 552 millions de dinars	1 552 millions de dinars
Valeur des fonds propres	35 910 millions de dinars	47 675 millions de dinars	41 793 millions de dinars
Valeur de l'action	1 407 dinars	1 868 millions de dinars	1 638 dinars

En conclusion, selon le rapport d'évaluation, la valeur d'entreprise moyenne de BIOPHARM SPA est de 43,3 milliards de dinars. La valeur des fonds propres est de 41,8 milliards de dinars. L'action d'un nominal de 200 dinars est valorisée dans le rapport présenté par l'évaluateur reconnu par la COSOB à 1 638 dinars.

1.1.4. Prix de cession

Les actions, de valeur nominale de 200 dinars par action, sont offertes à la cession au prix de 1 225 dinars par action.

Les employés du groupe BIOPHARM pourront souscrire au prix préférentiel spécifique réservé aux employés de 1 102,50 dinars par action. Les actions souscrites à ce prix préférentiel spécifique ne pourront être transigées pendant une période de trois mois après la date de première cotation du titre. Elles seront librement négociables après cette période.

Le prix de cession de 1 225 dinars par action représente un prix escompté de 25% par rapport à la valeur de 1 638 dinars par action résultant du rapport d'évaluation présenté à la section 1.1.3 ci-dessus. Le graphique suivant montre le prix de cession en comparaison des résultats de valorisation.

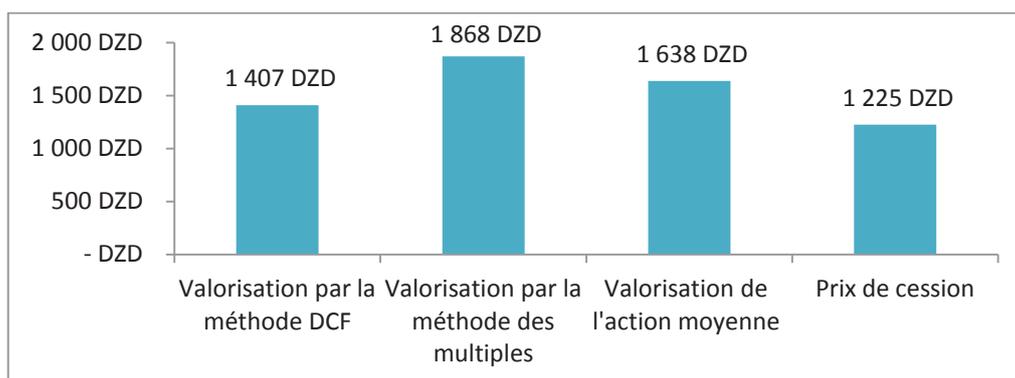


Figure 1 : Valorisation de l'action

A titre d'information, le tableau suivant montre des multiples auxquels sont transig es les actions d'un  chantillon d'entreprises cot es (Plus un multiple est bas, plus le prix de l'action est attractif). Les prix de march  utilis s sont ceux en date du 23 novembre 2015 et les donn es (b n fice net, chiffre d'affaires et valeur comptable des fonds propres) avec lesquelles sont calcul s les multiples sont celles des  tats financiers des entreprises du dernier exercice, soit 2014.

Tableau 6 : Exemple d'un échantillon d'entreprises cotées

Entreprise cotée	Pays	Cours / Bénéfices	Cours / Valeur comptable des fonds propres	Cours / Chiffre d'affaires
Dar el Dawa Development & Investment Company psc	Jordanie	9,2	1,1	0,8
Deva Holding	Turquie	94,5	2,0	1,8
Glaxo Smithkline Pakistan Limited	Pakistan	43,9	6,2	2,7
Hikma Pharmaceuticals Public Limited Company	Jordanie	15,0	3,5	2,8
Laboratoires Adwya	Tunisie	15,8	3,2	1,2
Pharmaniaga Berhad	Malaisie	17,7	3,2	0,8
Pt Kalbe Farma Tbk	Indonésie	30,0	6,3	3,6
Pt Tempo Scan Pacific Tbk	Indonésie	12,9	1,8	1,0
Recordati	Italie	30,8	6,3	5,0
Sanofi Aventis Pakistan Limited	Pakistan	25,7	2,6	0,6
Sothema	Maroc	25,4	4,5	2,1
Stada	Allemagne	34,6	2,5	1,1
Saidal	Algérie	4,3	0,4	0,7
	Moyenne	27,7	3,3	1,9
	Médiane	25,4	3,2	1,2
Evaluation des actions de Biopharm		10,8	2,8	0,9
Prix de cession des actions de Biopharm		8,1	2,1	0,6

1.1.5. Produit brut et estimation du produit net de la cession

1.1.5.1. Produit brut de la cession

L'opération consiste à céder 5 104 375 actions (cinq millions cent quatre mille trois cent soixante-quinze actions) au prix de 1 225 dinars l'action (mille deux cent vingt cinq dinars l'action), ainsi qu'un maximum de 16 000 actions (seize mille actions) au prix préférentiel spécifique réservé aux employés de BIOPHARM de 1 102,50 dinars l'action (mille cent trois dinars et cinquante centimes l'action). Le produit brut de l'opération sera ainsi compris entre 6 252 859 375 dinars (six milliards deux cent cinquante deux millions huit cent cinquante neuf mille trois cent soixante quinze dinars) et 6 270 499 375 dinars (six milliards deux cent soixante dix millions quatre cent quatre-vingt dix neuf mille trois cent soixante quinze dinars).

1.1.5.2. Produit net de la cession

Les charges de toutes natures concernant l'opération sont estimées à 399 701 454 dinars soit 6,37% du montant total de l'opération. Le produit net de l'opération est estimé à 5 870 797 921 dinars.

1.1.5.3. Utilisation du produit net de la cession

Le produit net de l'opération est destiné aux actionnaires cédants.

1.1.6. Charges relatives à l'opération

Le montant des charges relatives à l'opération est estimé à 399 701 454 dinars et se détaille comme suit :

1.1.6.1. Les redevances réglementaires

- COSOB : 4 702 875 dinars
- Algérie clearing : inscription en compte et opérations sur titre 200 000 dinars
- SGBV : admission, inscription et maintient à la côte 1 930 438 dinars

1.1.6.2. La rémunération des prestataires de services et conseils : 392 868 141 dinars

1.1.7. Jouissance des titres cédés

Les acquéreurs des actions cédées bénéficient de la jouissance des titres à la date de livraison des titres. Les actions cédées emportent ainsi le droit de percevoir les dividendes que pourrait décider de déclarer l'assemblée générale annuelle statuant sur les résultats de l'exercice 2015.

1.1.8. Conditions d'exercice du droit de souscription préférentielle

Conformément à l'article 694 du Code de commerce, les actions cédées disposent d'un droit de souscription préférentiel en cas d'augmentation de capital.

1.1.9. Période de souscription

Les souscriptions sont ouvertes du 13 mars 2016 au 23 mars 2016. Toute souscription reçue avant l'ouverture ou après la clôture de la période de souscription est nulle et non avenue. Le cédant se réserve le droit, après accord de la COSOB, de prolonger la période de souscription sous réserve d'un préavis de deux (02) jours.

1.1.10. Etablissements domiciliaires

La Banque Extérieure d'Algérie est l'Intermédiaire en Opérations de Bourse accompagnateur (IOB) et est Chef de file du Syndicat de placement constitué des IOBs suivant chargés du placement des titres: BADR, BDL, BNA, BNP Paribas El Djazaïr, CNEP, CPA, Société Générale Algérie, et TELL Markets.

1.1.11. Etablissements assurant le service financier

Les banques teneurs de comptes conservateurs (TCC) assureront le service financier des actions cédées. La conservation et la gestion des titres est assurée par les teneurs de comptes conservateurs (TCC) habilités inscrits auprès de Algérie Clearing.

1.1.12. Conditions de délivrance des actions

1.1.12.1. Segmentation de l'offre

L'offre est segmentée en deux segments.

Segment A ouvert à tous les souscripteurs : Ce segment est ouvert à tous les souscripteurs, personnes physiques et personnes morales, pour des souscriptions minimales de cinq (05) actions au prix de souscription de 1 225 dinars par action. Il n'y a pas de maximum d'actions par souscripteur. Les actions offertes dans le cadre de ce segment sont librement négociables dès la première cotation du titre. Le nombre d'actions offertes dans ce segment est exactement de 5 104 375 actions (cinq millions cent quatre mille trois cent soixante quinze actions).

Segment B réservé aux employés du groupe BIOPHARM: Chaque employé du groupe BIOPHARM peut acquérir un et un seul lot de 10 actions au prix préférentiel spécifique réservé aux employés de 1 102,50 dinars. Les actions souscrites à ce prix préférentiel spécifique ne pourront être transigées pendant une période de trois mois après la date de première cotation du titre. Elles seront librement négociables après cette période. Ces souscriptions sont recueillies exclusivement chez l'IOB BNP Paribas El Djazaïr et les actions sont conservées pendant la période de non-négociabilité sur des comptes titres ouverts auprès du Teneur de compte conservateur BNP Paribas El Djazaïr.

1.1.12.2. Règlement des souscriptions

Toute souscription doit être couverte par le montant total des actions à souscrire. Les montants seront bloqués en compte par les établissements chargés de recueillir les souscriptions jusqu'au jour de règlement/livraison des titres qui interviendra après la fin de la période de souscription. Au règlement/livraison, les titres seront transférés dans le compte titre des souscripteurs, ou dans un compte titre nouveau ouvert à l'occasion de cette souscription. Les IOB pourront proposer lors de la souscription à leurs clients de conserver le solde éventuel de couverture pour acquérir des titres sur le marché secondaire. Auquel cas, les IOB devront avoir reçu le consentement écrit de leurs clients incluant les instructions d'ordre d'achat.

1.1.12.3. Traitement des Souscriptions

Les souscriptions seront centralisées par la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs. Les souscriptions qui ne sont pas conformes aux conditions de l'offre seront rejetées.

L'allocation des actions se fera, sur la base des souscriptions validées et non rejetées.

Pour le segment A, en cas de sursouscription (Souscriptions dépassants les 100% de l'offre du segment A), les 5 104 375 actions (cinq millions cent quatre mille trois cent soixante quinze actions) du segment A seront allouées de la manière suivante et dans l'ordre suivant :

- Un nombre de cinq (05) actions sera d'abord servi à tous les souscripteurs ;
- Le reliquat sera réparti de façon proportionnelle.

Pour le segment B, tous les souscripteurs seront servis. L'éventuel reliquat des 16 000 actions du segment B offerts sera conservé par l'actionnaire cédant.

La publication des résultats de la souscription et l'allocation des titres est prévue pour le 30 mars 2016.

1.1.13. Garantie de bonne fin

La Banque Extérieur d'Algérie (BEA) est l'IOB accompagnateur. Elle assume la responsabilité de Chef de file du Syndicat de placement. La Banque Extérieur d'Algérie (BEA) garantit à l'émetteur la bonne fin de l'opération. La garantie de bonne fin est un engagement par lequel, un ou plusieurs intermédiaires en opérations de bourse garantissent d'une manière irrévocable la souscription ou l'achat du volume minimal de valeurs mobilières ou de produits financiers, émis ou mis en vente, permettant ainsi la réalisation de l'opération.

Le syndicat de placement est mené par la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) et est constitué des Intermédiaires en Bourse chargés du placement : à savoir la BADR, BDL, BNA, BNP Paribas El Djazaïr, CNEP, CPA, Société Générale Algérie et Tell Markets.

1.1.14. But de l'opération

Le but de l'opération est de compléter la restructuration de l'actionariat et le diversifier afin d'assurer la pérennité de la société et d'en faciliter le développement. En 2013, le capital de BIOPHARM SPA a été ouvert au profit du consortium international ADP Enterprises WLL dont une description détaillée se trouve au chapitre 5.1.1. Cette opération a pour objet d'ouvrir le capital aux investisseurs nationaux par la cession d'une partie des actions des actionnaires historiques.

1.1.15. Régime fiscal

En application des textes de loi suivants, les opérations d'introduction en Bourse, les détenteurs de titres cotés ainsi que la société cotée bénéficient de certaines exonérations fiscales en matière d'impôt sur la plus-value, d'IBS, d'IRG et de droits d'enregistrement ;

Art 32 de la loi n° 09-09 du 30 décembre 2009 portant loi de finances pour 2010 :

« (...) Sont exonérés de l'impôt sur le revenu global (IRG) ou de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) les produits et les plus-values de cession des actions et titres assimilés réalisés dans le cadre d'une opération d'introduction à la bourse. Sont exemptées des droits d'enregistrement les opérations portant sur les opérations d'introduction à la bourse. (...) »

Art. 66 de la loi n° 13.08 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour 2014 :

« Les sociétés dont les actions ordinaires sont cotées en Bourse bénéficieront d'une réduction de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) égale au taux d'ouverture de son capital social en bourse pour une période de cinq (5) ans, à compter du premier janvier 2014 »

Art. 63 de la loi n° 02-11 du 24 décembre 2002, portant loi de finances pour 2003, modifié et complété par l'article 67 de la loi n°13.08 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour 2014 :

« Sont exonérés de l'impôt sur le revenu global (IRG) et de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), pour une période de cinq (5) ans à compter du 1er janvier 2014, les produits des actions et titres assimilés cotés en bourse ou des obligations et titres assimilés d'une maturité égale ou supérieure à cinq (5) ans cotés en bourse ou négociés sur un marché organisé, ainsi que ceux des actions ou parts d'organismes de placements collectifs en valeurs mobilières.

Sont exonérés de l'impôt sur le revenu global (IRG) et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) les produits et les plus-values de cession des obligations, titres assimilés et obligations assimilées du Trésor cotés en bourse ou négociés sur un marché organisé d'une échéance minimale de cinq (5) ans à compter du 1^{er} janvier 2014.

Sont exemptées des droits d'enregistrement, pour une période de cinq (5) ans, à compter du 1er janvier 2014, les opérations portant sur des valeurs mobilières cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. »

1.2. Admission

La date de première cotation est prévue le 06 avril 2016 sous réserve de la satisfaction des conditions légales d'admission en Bourse notamment la diffusion auprès du public constitué d'au moins 150 (cent cinquante) actionnaires d'au moins 20% du capital de la société. Deux jours avant cette date prévue de première cotation, la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs d'Alger publiera les modalités de négociation du titre.

1.2.1. Décisions qui sont à l'origine de l'opération

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 juillet 2015 a décidé d'autoriser la cession d'actions par appel public à l'épargne et de demander l'admission de l'action de la société par actions BIOPHARM à la cote officielle de la Bourse des valeurs mobilières d'Alger et à charger le Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre cette décision avec faculté de subdélégation à toute personne de son choix.

1.2.2. Titres admis à la cotation

Seront admises à la cotation de la bourse des valeurs mobilières d'Alger les actions à droit de vote simple soit 24 245 781 actions, représentant 95% du capital action de BIOPHARM.

1.2.3. Date d'admission prévue

La date d'admission est prévue pour le 30 mars 2016.

1.2.4. Nombre de titres mis à la disposition du marché

Le nombre total d'actions qui sera proposé à la cession aux souscripteurs est d'un minimum de 5 104 375 actions soit 20% du capital et d'un maximum de 5 120 375 actions soit 20,063% du capital.

2. CHAPITRE II - INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

2.1. Renseignements à caractère général

2.1.1. Dénomination sociale

L'émetteur a pour dénomination BIOPHARM.

2.1.2. Forme juridique

BIOPHARM est une entreprise privée en la forme légale d'une société par actions régie par les dispositions de l'ordonnance 75-59 du 26 septembre 1975 portant code de commerce modifiée et complétée

2.1.3. Date de début d'activité

Les activités de BIOPHARM ont débuté le 14 Octobre 1991.

2.1.4. Durée de vie

La durée de vie de la Société BIOPHARM est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

2.1.5. Agréments et autorisations d'activités

Les activités de distribution et de production de médicaments sont réglementées et soumises à autorisation. La liste des autorisations d'exercice d'activité de la société BIOPHARM et de ses filiales est la suivante :

Tableau 7 : Agréments et autorisations d'activités

Objet	Référence des agréments	Titulaire
Autorisation d'exercice du pharmacien Directeur technique de l'entreprise de fabrication de produits pharmaceutiques.	N° 586 délivrée par le MSP Direction de la pharmacie le 17/06/2005	BIOPHARM SPA
Décision N°76 modifiant et complétant la décision N°655 du 09/07/2013, portant autorisation d'exploitation d'un établissement de production de produits pharmaceutiques : Transfert de l'activité de conditionnement primaire en bouteille des formes sèches non antibiotiques de Dar El Beida vers l'unité de fabrication à Oued-Smar.	N°76/MSPRH du 02/07/2014	BIOPHARM SPA
Décision d'exploitation d'un établissement de distribution de produits pharmaceutiques.	N°8157/MSPRH du 23/06/2014	La filiale BIOPHARM Distribution
Autorisation N° 788 portant distribution des produits pharmaceutiques et d'exercice du pharmacien directeur technique.	N°788/MSP/DPE du 01/10/2009	La filiale BIOPURE
Autorisation d'exercice des activités de promotion médicale et scientifique sur les produits pharmaceutiques.	N°916/MSP/DPE du 13/11/2005	La filiale HHI

2.1.6. Objet social

Conformément à son registre de commerce, l'objet social de la SPA BIOPHARM est la fabrication, le conditionnement, et la commercialisation de produits pharmaceutiques.

2.1.7. Adresse du siège social

Le siège social de la société BIOPHARM SPA est établi au 18, Rue de la zone industrielle, route de la gare, Haouche Mahieddine, Réghaïa, Wilaya d'Alger.

CHAPITRE II - INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

2.1.8. Numéro d'inscription au Registre de commerce

BIOPHARM est immatriculée au Centre National du Registre de Commerce d'Alger sous le n° 98 B 0004216 / 00/16 en date du 13/08/2015.

2.1.9. Date et lieu de dépôt des statuts

La société a été constituée en vertu d'un acte notarié daté du 02 octobre 1991 établi par Med T. Benabid, notaire à Alger enregistré à Alger en date du 14 octobre 1991, volume 06, Folio 47. A sa constitution, la société a été dénommée « S.A.R.L BIOPHARM » et son objet social consistait en la transformation, la commercialisation des matières chimiques, des produits pharmaceutiques et cosmétiques.

BIOPHARM a été transformée en société par actions en date du 12 août 1993 par acte établi par Med T. Benabid, notaire à Alger, enregistré à Alger en date du 18 août 1993.

2.1.10. Modifications des statuts constitutifs

Les statuts de la société ont connu les modifications suivantes :

Tableau 8 : Les modifications des statuts

N°	DATE DE L'ACTE	OBJET	NOTAIRE
01	Acte du 02.10.1991	- Création de la SARL BIOPHARM - Capital social : 1 200 000 dinars	Mohamed Tahar BENABID
02	Acte du 12.08.1993	- Transformation en SPA - Augmentation du capital à 15 000 000 dinars - Désignation des premiers administrateurs	Mohamed Tahar BENABID
03	Acte du 06.04 et 25.07.1994	Augmentation de capital à 80 000 000 dinars	Mohamed Tahar BENABID
04	Acte du 15.10.1995	Cession d'actions de KERRAR Madjid à KERRAR Abdelouahed	Mohamed Tahar BENABID
05	Acte du 25.11.1997	Cession d'actions de la SACOSPAR à KERRAR Madjid	Mohamed Tahar BENABID
06	Acte du 18.12.2000	- Dépôt du PV de l'AGEX portant : - Augmentation de capital à 600 000 000 dinars	ZEMIR Mustapha
07	Acte du 10.03.2001	Cession d'actions de la SAEG à KERRAR Madjid (Cession effectuée par attestation de transfert d'actions du 10/03/2001)	ZEMIR Mustapha
08	Acte du 29.09.2003	L'adjonction à l'objet social : rajouts de nouvelles activités commerciales	ZEMIR Mustapha
09	Acte du 28.02.2004	L'adjonction à l'objet social : rajouts de nouvelles activités commerciales	ZEMIR Mustapha
10	Acte du 08.02.2005	L'adjonction à l'objet social : rajouts de nouvelles activités commerciales	ZEMIR Mustapha
11	Acte du 12.09.2005	Cession d'actions AIT KACI à KERRAR Madjid	BELKACEM Kadour
12	Acte du 28.12.2005 et 03.01.2006	Cessions d'actions de la SACI à KERRAR Madjid	ZEMIR Mustapha
13	Acte du 04.02.2006	Cession d'actions Madjid KERRAR à : - BENAÏSSA Abderrachid - KERRAR Cherifa - KERRAR Chahyra - BELAOUINET Boukhatem	ZEMIR Mustapha
14	Acte du 04.02.2006	Cession d'actions AIT BOUZIAD Boudjemaa à Madjid KERRAR	ZEMIR Mustapha
15	Acte du 10.01.2007	Augmentation du capital social de 60 000 000 dinars à 1 000 000 000 dinars	ZEMIR Mustapha
16	Acte du 22.12.2007	Augmentation du capital social de BIOPHARM de 1 000 000 000 dinars à 3 000 000 000 dinars, suite à la réévaluation des immobilisations	ZEMIR Mustapha
17	Acte du 14.11.2011	Cessions d'actions de Kerrar Chahyra au profit de Kerrar Lies	BECHA Salim
18	Acte du 12.05.2012	Réduction de la valeur nominale de 1 000 DZD à 200 DZD	BECHA Salim
19	21/03/2013	- Modification du Capital par incorporation des bénéfices mis en réserves : le capital est porté de 3 000 000 000 dinars à 6 068 000 000 dinars - Réduction du capital social suite à une opération de scission. Le capital a été ramené de 6 068 000 000 dinars à 780 000 000 dinars - Augmentation du capital par l'émission de nouvelles actions et l'entrée au capital d'un partenaire étranger (ADP Entreprises WLL) - Transfert du siège social de la société, du « 12, rue Ali Boumendjel -Alger » à « 18, Rue de zone industrielle, route de la gare, Haouche Mahieddine, Reghaia, Wilaya d'Alger	BECHA Salim
20	15/08/2013	Cessions d'actions : - KERRAR Madjid cède 1301171 Actions à HAMMOUDI Rachid - KERRAR Madjid cède 1097266 Actions à KERRAR Abdelouahed	BECHA Salim
21	18/05/2015	Cessions d'actions : - Cession de (27) actions effectuée par BELAOUINAT Boukhatem au profit de Madjid KERRAR - Cession de (27) actions effectuée par BENAÏSSA Abderrachid au profit de Madjid KERRAR - Cession de (27) actions effectuée KERRAR Cherifa au profit de Madjid KERRAR - Cession de (27) actions effectuée par BELAOUINET Boukhatem au profit de Madjid KERRAR - Cession de (27) actions effectuée par KERRAR Lies au profit Madjid KERRAR	Mansouri Rabah
22	-	Cession d'actions en cours de finalisation : - ADP Entreprises WLL à Jade Del Lero Moreau - ADP Entreprises WLL à Lars Zimmerman - Albert Alsina à Gilles de Clerck	BECHA Salim

CHAPITRE II - INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

La répartition de l'actionnariat, au 31 octobre 2015, préalablement à l'offre publique de vente, est la suivante :

Tableau 9 : La répartition du Capital Social au 31 octobre 2015

Actionnaires	Actions	Valeur nominale en dinars
KERRAR Madjid	10 540 486 actions	2 108 097 200 DZD
KERRAR Hachemi	2 603 actions	520 600 DZD
KERRAR Abdelouahed	1 171 454 actions	234 290 800 DZD
HAMMOUDI Rachid	1 301 615 actions	260 323 000 DZD
ADP Enterprises WLL	12 505 713 actions	2 501 142 600 DZD
ALSINA Alberto	3 actions	600 DZD
LAHMAR Sofiane	1 action	200 DZD

1 276 094 actions détenues par ADP Enterprises WLL disposent d'un droit de vote double et sont dépourvues du droit de souscription préférentiel. Ce droit de vote double qui porte sur 5% du capital, s'applique à l'ensemble des décisions des assemblées générales et vise à donner le contrôle à un actionnaire de référence, et ainsi à stabiliser et pérenniser l'actionnariat et la gouvernance du groupe BIOPHARM sur le moyen et long-terme. Ceci facilitera notamment la mise en application de la stratégie de développement de BIOPHARM et le processus de croissance et création de valeur du groupe et de ses actionnaires.

2.1.11. Lieu de consultation des documents juridiques

Les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales (ordinaires et extraordinaires), les comptes sociaux, les rapports du conseil d'administration ainsi que les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège de la société sis à l'adresse suivante : 18, Rue de zone industrielle, route de la gare, Haouche Mahieddine, Réghaïa, Wilaya d'Alger.

2.1.12. Répartition statutaire des bénéfices (extrait des statuts)

La répartition des bénéfices de la société aux actionnaires se fait conformément aux dispositions du Code de Commerce. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, augmenté ou diminué des reports des exercices antérieurs et diminué du prélèvement au titre de la réserve légale prévue à l'article 721 du code de commerce.

En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Après approbation des comptes et constatation de l'existence de sommes distribuables, l'assemblée générale détermine la part attribuée aux associés sous forme de dividendes. Tout dividende distribué en violation de ces règles constitue un dividende fictif. Toutefois, ne constituent pas des dividendes fictifs les acomptes à valoir sur les dividendes d'exercice clos ou en cours dont le conseil d'administration décide la répartition avant que les comptes de ces exercices aient été approuvés dans les cas suivants :

- Lorsque la société dispose, après la répartition décidée au titre de l'exercice précédent, de réserves autres que celles prévues à l'article 721 du code de commerce, d'un montant supérieur à celui des acomptes ;
- Ou lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la société a réalisé, au cours de l'exercice, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, et déduction faite, s'il y a lieu, des pertes antérieures, ainsi que du prélèvement prévu à l'article 721 du code de commerce, des bénéfices nets supérieurs au montant des acomptes.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'assemblée générale, sont fixées par elle ou, à défaut, par le conseil d'administration. Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice. La prolongation de ce délai peut être accordée par décision de justice. Aucune répétition de dividendes ne peut être exigée des actionnaires ou des porteurs de parts, hors le cas de distribution effectuée en violation des dispositions des articles 724 et 725 du code de commerce.

2.1.13. Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

2.1.14. Assemblées Générales

La convocation, la tenue et les délibérations des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société se font conformément aux dispositions du code de commerce et des statuts. Les statuts de la société prévoient les règles de majorité suivantes :

- Assemblées générales ordinaires : les décisions sont prises à la majorité des voix représentant 51,1% des droits de vote exprimés ;
- Assemblées générales extraordinaires : les décisions sont prises à la majorité des 2/3 des droits de vote exprimés.

2.1.15. Etablissements assurant le service financier de BIOPHARM SPA

Le service financier des titres de BIOPHARM SPA faisant l'objet de la présente offre est assuré par les établissements teneurs de compte conservateurs (TCC) habilités inscrits à Algérie Clearing.

2.2. Capital social

2.2.1. Composition du capital

Le capital social de BIOPHARM est de cinq milliards cent quatre millions trois cent soixante-quinze mille dinars algériens (5 104 375 000 dinars) divisé en vingt-cinq millions cinq cent vingt et un mille huit cent soixante-quinze actions (25 521 875 actions) d'une valeur nominale de deux cents dinars algériens (200 dinars) chacune, numérotées de 1 à 25 521 875, entièrement souscrites, libérées et attribuées avec toutes leurs spécificités de droit de propriété aux actionnaires suivants :

Tableau 10 : la composition du capital

N°	Actionnaires	Nombre d'actions	N°....	à
1.	ADP Enterprises WLL	12 505 713	1	12 505 713
2.	KERRAR Madjid	10 540 483	12 505 714	23 046 199
3.	HAMMOUDI Rachid	1 301 615	23 046 200	23 347 814
4.	KERRAR Abdelouahed	1 171 454	23 347 815	25 519 268
5.	KERRAR Hachemi	2 603	25 519 269	25 521 871
6.	ALSINA Alberto	3	25 521 872	25 521 874
7.	LAHMAR Sofiane	1	25 521 875	25 521 875
	Totaux	25 521 875		

Conformément aux statuts de la société, il est reconnu à ADP Enterprises WLL des actions à droits de vote double pour 1 276 094 actions ce qui donne à ADP Enterprises WLL un total de droits de vote avant et après l'offre publique de vente de 51,4285% des droits de vote. L'ensemble des actions à droit de vote simple dispose conformément aux dispositions du code de Commerce d'un droit prioritaire de souscription à l'émission de nouvelles actions ou d'obligations.

Le Capital d'ADP Enterprises WLL (dont une description détaillée se trouve au chapitre 5.1.1) est réparti de la manière suivante :

Tableau 11 : les actionnaires de ADP Enterprises WLL

Actionnaires de ADP Enterprises WLL	% du Capital
ADP I Holding LP	59,0%
DEG - Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft	23,3%
FMC COFARES FZ - LLC	17,7%

Conformément aux statuts de BIOPHARM SPA, le capital peut être augmenté par l'émission de nouvelles actions et par l'augmentation de la valeur nominale des actions existantes.

CHAPITRE II - INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

Sous réserve des dispositions prévues par la Loi, l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour décider de l'augmentation du capital social sur rapport du Conseil d'Administration.

2.2.2. Obligations convertibles

BIOPHARM n'a pas procédé à ce jour à l'émission d'obligations convertibles en actions.

2.2.3. Evolution du capital

Le capital social de la société a évolué, depuis 2012 comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 12 : L'évolution du capital (valeur nominale en dinars)

Actionnaires	2013	%	2013 bis	2013 ter	%	2013 In fine	%	2014	%	2015	%
KERRAR Hachemi	1 213 600	0,02%	156 000	156 000	0,01%	520 646	0,01%	520 600	0,01%	520 600	0,01%
KERRAR Madjid	6 031 943 944	99,41%	775 365 240	775 365 240	50,70%	2 587 763 133	50,70%	2 108 075 600	41,30%	2 108 097 200	41,30%
HAMMOUDI Rachid	206 312	0,00%	26 520	26 520	0,00%	88 509	0,00%	260 323 000	5,10%	260 323 000	5,10%
KERRAR Abdelouahed	34 587 600	0,57%	4 446 000	4 446 000	0,29%	14 838 419	0,29%	234 290 800	4,59%	234 290 800	4,59%
KERRAR Cherifa	12 136	0,00%	1 560	1 560	0,00%	5 206	0,00%	5 400	0,00%	0	0,00%
BELAOUINET Boukhatem	12 136	0,00%	1 560	1 560	0,00%	5 206	0,00%	5 400	0,00%	0	0,00%
BENAISSA Abderrachid	12 136	0,00%	1 560	1 560	0,00%	5 206	0,00%	5 400	0,00%	0	0,00%
KERRAR Lies	12 136	0,00%	1 560	1 560	0,00%	5 206	0,00%	5 400	0,00%	0	0,00%
ADP Entreprises WLL				749 411 600	49,00%	2 501 143 469	49,00%	2 501 142 600	49,00%	2 501 142 600	49,00%
ALSINA Alberto								600	0,00%	600	0,00%
LAHMAR Sofiane								200	0,00%	200	0,00%
Total	6 068 000 000	100%	780 000 000	1 529 411 600	100%	5 104 375 000,00	100%	5 104 375 000	100%	5 104 375 000	100%

2013 = Capital social après capitalisation des réserves

2013 bis = Capital social après restructuration du groupe mais avant entrée d'ADP Entreprises WLL

2013 ter = Capital social après entrée d'ADP Entreprises WLL

2013 in Fine = Capital social après capitalisation de la prime d'émission

2014 = Cession inter-actionnaires

2015 = Cession inter-actionnaires

Par ailleurs, il est prévu dans un accord entre les actionnaires de la société datant du 14 août 2012 un engagement des actionnaires à voter en faveur d'une augmentation de capital au profit des collaborateurs et du management de la société dans le cadre de la mise en place d'un plan d'intéressement sous forme d'actions représentant 8% du capital et qui seraient émises en deux tranches réalisées en 2017 et 2018 en fonction de l'atteinte d'objectifs de performance.

2.3. Répartition du capital

2.3.1. Informations sur la détention du capital au 15 décembre 2015 avant l'offre publique de vente

En date du 15 décembre 2015 :

Le capital de BIOPHARM SPA est détenu par sept (07) actionnaires. Les actionnaires possédant 5% ou plus du capital sont :

- KERRAR Madjid : 41,29%
- ADP Entreprises WLL : 48,99%
- HAMMOUDI Rachid : 5,09%

Le Conseil d'Administration contrôle la majorité du capital social de la société. Ses membres détiennent plus de 90% du capital, ce qui couvre le seuil minimum de 20% prévu par les dispositions du code de commerce, le nombre d'actions minimum que doit détenir un administrateur de la société est fixé par les statuts à une (01) action.

Le nombre d'actions propres acquises et détenues en portefeuille par la SPA BIOPHARM ou par une des sociétés à laquelle elle participe à plus de 50% est égal à zéro (0) action.

M. Madjid KERRAR, Président du Conseil d'administration et M. Abdelouahed Kerrar, DGA, détiennent des actions de la société BIOPHARM.

2.3.2. Mouvements importants ayant affecté le capital au cours des deux dernières années

Durant l'exercice 2013, le capital social de BIOPHARM SPA a enregistré les mouvements suivants :

- Capitalisation des réserves : le Capital social est passé de 3 000 000 000 dinars en 2012 à 6 068 000 000 dinars en 2013 par capitalisation de 3 068 000 000 dinars de réserves.
- Scission du groupe BIOPHARM : En 2013, le capital social est réduit à 780 000 000 dinars après séparation des actifs non utilisés dans les opérations du groupe BIOPHARM.
- Ouverture du Capital social à ADP Enterprises WLL : En 2013, le capital social de BIOPHARM est ouvert à ADP Enterprises WLL. Le Capital social est augmenté à 5 104 375 000 dinars.

En 2014 et 2015 des cessions inter-actionnaires ont eu lieu (voir le tableau au chapitre 2.2.3).

3. CHAPITRE III - ACTIVITE

3.1. Présentation de la société

BIOPHARM est un groupe industriel et commercial qui a investi dans le secteur pharmaceutique au début des années 1990 à la faveur de l'ouverture de ce secteur à l'investissement privé. Aujourd'hui BIOPHARM contrôle cinq (5) filiales. Outre l'activité industrielle développée par la société mère, BIOPHARM SPA, le groupe développe des activités d'importation et de distribution de gros (BIOPHARM DISTRIBUTION SPA), de répartition aux officines (BIOPURE SPA), de logistique pour l'industrie pharmaceutique (BIOPHARM LOGISTIC) et de promotion et d'information médicale (HHI: Human Health Information). Le groupe BIOPHARM contrôle également une société, PROFAM qui est inactive. Toutes les filiales sont contrôlées à près de 100%.

La structure juridique du groupe se présente comme suit :

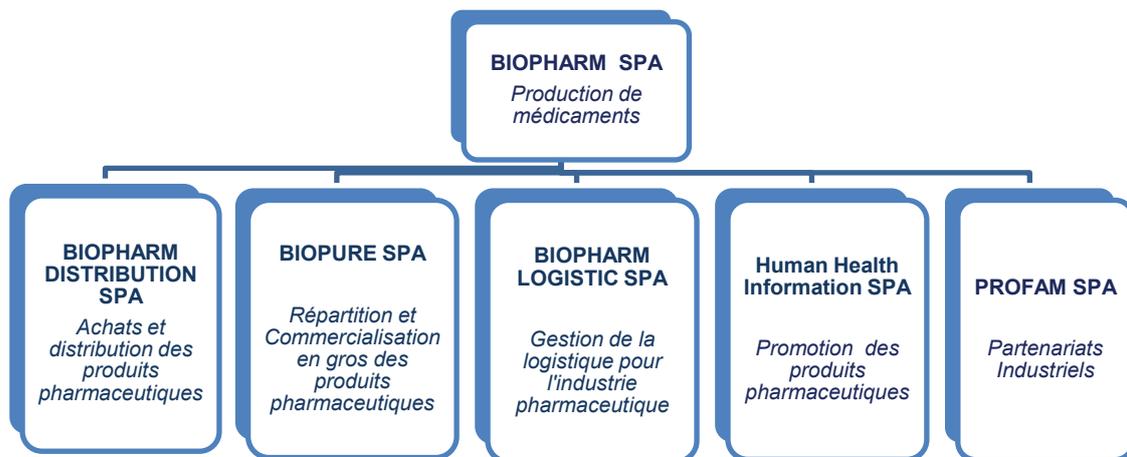


Figure 2 : Structure juridique du Groupe BIOPHARM SPA

3.1.1. Historique

BIOPHARM a débuté ses activités au début des années 1990. Le développement du groupe s'est fait en plusieurs étapes comme le montre la chronologie sommaire suivante :

1990 : Les études de faisabilité et d'ingénierie sur la production de médicaments génériques sont complétées et les premières versions de plans d'affaires de BIOPHARM sont développées.

1991 : BIOPHARM est agréée par le conseil de la monnaie et du crédit pour la production et la commercialisation des produits pharmaceutiques en Algérie.

1995 : BIOPHARM ouvre son premier centre de distribution de produits pharmaceutiques à Ouled-Yaich, Blida et participe ainsi à l'amélioration de la disponibilité des médicaments sur le marché algérien.

1997 : BIOPHARM ouvre un centre de distribution à Oran.

1999 : BIOPHARM ouvre un centre de distribution à Sétif.

2002 : BIOPHARM ouvre une nouvelle plateforme de distribution à Dar El Beida comprenant un centre de distribution destinée à remplacer celui d'Ouled-Yaich.

2002 : BIOPHARM inaugure son unité de formation et de conditionnement à Dar El Beida comme première étape de son activité industrielle.

2003 : BIOPHARM crée une société spécialisée dans la promotion et l'information médicale dénommée Human Health information (HHI) qui assure la promotion des produits de BIOPHARM ainsi que celle des produits de ses partenaires.

2005 : BIOPHARM inaugure son unité de production située dans la zone industrielle d'Oued-Smar à Alger, d'une capacité de 50 millions d'unités de vente par an. Cette unité conçue aux normes internationales de production pharmaceutique permet à BIOPHARM de fabriquer différentes formes galéniques (sèches, liquides, pâteuses) de sa gamme propre ou dans le cadre d'accords avec ses partenaires.

2006 : BIOPHARM lance une société de répartition aux officines dénommée BIOPURE implantée à Ouled-Yaich, Blida, avec pour objectif de développer un réseau de distribution aux officines couvrant le territoire algérien.

2008 : BIOPHARM certifie son réseau de distribution grossiste selon la norme ISO 9001 Version 2008.

2010 : La filiale BIOPURE ouvre un centre de répartition à Constantine et Ouargla.

2011 : La filiale BIOPURE ouvre un centre de répartition à Oran.

2012 : BIOPHARM ouvre un nouveau centre de distribution à Constantine pour ses activités de distribution en gros et de répartition (BIOPURE) destiné à remplacer le centre de Sétif.

2012 : La filiale BIOPURE ouvre un centre de répartition à Tizi-Ouzou.

2013 : La filiale BIOPHARM Distribution entre en activité dans le domaine de l'importation et la distribution en gros de produits pharmaceutiques. Elle reprend les activités qui étaient assurées par la société mère BIOPHARM Spa.

2013 : BIOPHARM ouvre son capital à hauteur de 49% à un consortium d'investisseurs internationaux (ADP Enterprises WLL).

2014 : BIOPHARM Distribution renouvelle pour la seconde fois la certification ISO 9001 version 2008.

2015 : BIOPHARM est le premier fabricant pharmaceutique algérien à obtenir le certificat de conformité aux Bonnes Pratiques de Fabrication d'une de ses lignes de production délivrée par l'Agence Française Nationale de Sécurité des Médicaments et des produits de santé (ANSM).

3.1.2. Organigramme

BIOPHARM a développé une organisation autour de ses différents métiers et comprenant les fonctions opérationnelles ainsi que les fonctions de support nécessaires à la conduite et au développement de ses activités. Elle dispose, en outre d'un système d'assurance qualité et d'audit en charge d'assister les différentes structures en termes de procédures et de reporting :

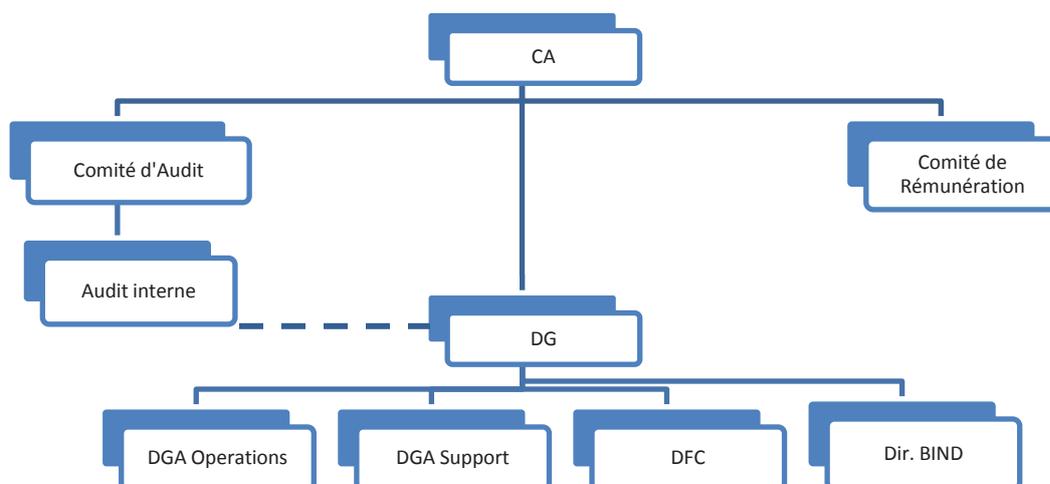


Figure 3 : Organigramme

BIOPHARM SPA, la société mère a développé une gamme de production de sa propre marque constituée de quarante et un (41) produits couvrant différentes classes thérapeutiques et formes galéniques.

BIOPHARM SPA fabrique également certains produits dans le cadre d'accords avec ses partenaires tels que Sanofi, Léo, Abbott, Cipla, Ferrer, et Astra Zeneca. En 2014, ces accords ont permis de produire plus de dix (10) millions d'unités de vente.

La filiale BIOPHARM Distribution entretient des relations avec plus de 50 laboratoires internationaux parmi les plus réputés : Astra Zeneca (Grande Bretagne), Bayer (Allemagne), BOEHRINGER INGELHEIM (Allemagne), BOUCHARA Recordati (Italie), CIPLA (Inde), IPSEN (France), FERRER (Espagne), MSD (USA), Pierre FABRE (France) et distribue à travers son réseau de distribution de gros constitué des grossistes répartiteurs et des hôpitaux et cliniques une gamme constituée de plus de 500 produits. BIOPHARM Distribution répartit également la gamme produite par BIOPHARM SPA.

La filiale BIOPURE propose à ses clients pharmaciens plus de 4 000 produits représentant l'ensemble de la nomenclature algérienne du médicament ainsi qu'une large gamme de produits parapharmaceutiques. Elle s'approvisionne auprès de plus de 90 fabricants et importateurs présents en Algérie.

La filiale BIOPHARM LOGISTIC offre des prestations logistiques à travers la mise à disposition d'infrastructures répondant aux règles des bonnes pratiques de distribution des produits pharmaceutiques et le transport et la livraison des médicaments.

La filiale HHI assure principalement la promotion des produits pharmaceutiques de la gamme BIOPHARM SPA mais aussi celles de certains partenaires dont BIOPHARM Distribution distribue les produits.

Depuis 2011, BIOPHARM est constituée en groupe au sens fiscal.

3.1.3. Réglementation

BIOPHARM est soumise à l'ensemble des textes de loi et règlements qui régissent les différents aspects de la conduite d'une société commerciale tels que la réglementation du travail, l'investissement, la réglementation bancaire, l'environnement et l'urbanisme.

De manière plus spécifique BIOPHARM est soumise aux règles du droit commercial et celle de la réglementation pharmaceutique s'agissant d'une activité touchant à la santé humaine :

3.1.3.1. La réglementation commerciale :

Elle est constituée principalement des textes suivants :

- L'ordonnance n° 75-59 du 26 septembre 1975 modifiée et complétée portant Code de commerce,
- La Loi n° 03-03 du 19 juillet 2003 modifiée et complétée relative à la concurrence,
- La loi n° 04-02 du 23 juin 2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales,
- Le décret exécutif n°98-44 du 01 février 1998 relatif aux marges plafonds applicables à la production, au conditionnement et à la distribution des médicaments à usage de la médecine humaine.

3.1.3.2. La réglementation pharmaceutique :

Elle est constituée principalement des textes suivants :

- La loi n°85-05 du 16 février 1985 relative à la protection et à la promotion de la Santé modifiée et complétée
- Le décret n°92-284 du 06 juillet 1992 relatif à l'enregistrement des produits pharmaceutiques à usage de la médecine humaine

- Le décret exécutif n° 92-285 du 06 juillet 1992 relatif à l'autorisation d'exploitation d'un établissement de production et/ou de distribution de produits pharmaceutiques modifié et complété,
- Le décret exécutif n°92-286 du 6 juillet 1992 relatif à l'information médicale et scientifique sur les produits pharmaceutiques à l'usage de la médecine humaine
- L'arrêté du 30 novembre 2008 fixant le cahier des conditions techniques à l'importation des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux destinés à la médecine humaine.

3.1.3.3. La réglementation sociale :

Elle est constituée principalement des textes suivants :

- La loi n° 83-11 du 2 juillet 1983 relative aux assurances sociales,
- L'arrêté ministériel du 06 mars 2008, modifié et complété, fixant la liste des médicaments remboursables par la sécurité sociale,
- L'arrêté ministériel du 06 mars 2008, modifié et complété, fixant les tarifs de référence servant de base au remboursement des médicaments et les modalités de leur mise en œuvre.

3.1.4. Caractéristiques essentielles de l'activité

L'activité de BIOPHARM consiste à produire, importer, distribuer et promouvoir des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux. Cette activité est réglementée par les autorités de santé à travers des processus qui visent pour l'essentiel à s'assurer de la qualité et l'accessibilité des produits que BIOPHARM SPA met à la disposition des patients et professionnels de santé. Les caractéristiques essentielles de l'activité peuvent être présentées comme suit :

L'activité pharmaceutique est soumise à autorisation des autorités de santé :

La création d'établissements pharmaceutiques et l'exercice des activités sont subordonnés à des autorisations d'exploitation délivrées par le Ministère de la Santé aussi bien pour les activités de production que d'importation, de distribution et d'information médicale. Des textes législatifs et réglementaires fixent les conditions et formalités de délivrance de ces autorisations. Des pharmaciens responsables sont proposés par les sociétés du groupe BIOPHARM et désignés par les services compétents du Ministère de la Santé.

Le produit pharmaceutique est soumis à enregistrement des autorités de santé :

Le produit pharmaceutique doit avant sa mise sur le marché être enregistré par les autorités de santé qui vérifient à travers ce processus que le service médical rendu par le produit répond aux critères de qualité, d'innocuité et d'accessibilité. Ce processus précis est réalisé selon des protocoles standards. Les enregistrements délivrés par le Ministère de la Santé sont soumis au renouvellement tous les 5 ans.

La qualité est une préoccupation au cœur de l'activité :

Le produit pharmaceutique étant destiné à la santé humaine, sa qualité est une préoccupation permanente durant tout le processus qui débute par sa fabrication jusqu'à sa consommation par le patient en passant par la période de son entreposage, de son transport et de sa commercialisation, Aussi, l'activité des établissements pharmaceutiques est placée sous la responsabilité de pharmaciens responsables techniques dont la mission est de s'assurer de la préservation de la qualité du produit.

Le remboursement est un levier significatif de l'activité :

Le médicament est remboursé par les caisses de sécurité sociale. Le remboursement touche plus de 4 900 marques. Le système de remboursement, basé sur le caractère essentiel du médicament et la nature des pathologies à traiter, a un impact direct sur la consommation. En outre, un système de tarif de référence définit un prix comme référence pour le remboursement d'une même molécule pharmaceutique.

Le prix du médicament est réglementé :

Le produit pharmaceutique ayant également une portée sociale, son prix est réglementé à deux niveaux: Le premier est régi par le Ministère de la Santé. Le prix fait partie du processus d'enregistrement à l'importation ou à la fabrication qui aboutit à l'approbation d'un prix FOB pour les produits importés et d'un prix public officinal pour les produits fabriqués localement. Le second est régi par le Ministère du Commerce à travers un dispositif réglementaire qui contrôle les marges plafonds à la production, au conditionnement et à la distribution des produits pharmaceutiques. Ce dispositif fait l'objet d'un décret exécutif n° 98/44 du 1er février 1998 cité ci-dessus.

Le processus de mise sur le marché du produit pharmaceutique est un cycle long :

Le produit pharmaceutique étant un produit destiné à la santé humaine, son processus de mise sur le marché est un processus long qui implique une planification rigoureuse et fait intervenir les autorités de santé pour la délivrance des enregistrements et des programmes nécessaires à l'importation des produits finis et des intrants. Le processus d'enregistrement d'un nouveau produit pharmaceutique peut durer selon les situations jusqu'à deux ans.

3.1.5. Débouchés et place sur le marché

3.1.5.1. Le marché pharmaceutique algérien

Selon BMI, membre du groupe Fitch qui publie régulièrement des rapports sectoriels, avec un volume annuel de 4,6 milliards de dollars américains, l'Algérie est le premier marché en Afrique devant celui de l'Afrique du Sud. (*Source BMI Q4 2015/ Algeria Pharmaceuticals & Healthcare report*).

Selon BMI, les ventes de produits pharmaceutiques ont représenté 116,3 dollars américains par habitant en 2014. Ceci représente près de 2,8 fois les ventes pharmaceutiques par habitant du Maroc qui s'établissaient en 2014 à 42,6 dollars américains par habitant. (*Source BMI Q4 2015/ Algeria Pharmaceuticals & Healthcare report*).

Les dépenses pharmaceutiques représentent actuellement 2,23% du PIB nominal de l'Algérie et 34,1% des dépenses de santé (*Source BMI Q4 2015/ Algeria Pharmaceuticals & Healthcare report*).

La production locale couvre actuellement à 40% environ de la demande intérieure en médicaments, l'importation continue donc à répondre au différentiel (*Source BMI Q4 2015/ Algeria Pharmaceuticals & Healthcare report*).

Le gouvernement a pris des mesures, à compter de 2009, visant à limiter, voire interdire l'importation de médicaments fabriqués localement dans le but de développer la production. La liste des produits interdits à l'importation a été portée à 357 produits pharmaceutiques suite à la publication en novembre 2015 de l'arrêté du Ministre de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière du 09 juillet 2015.

Tableau 13 : Le marché algérien du médicament

Marché algérien du médicament	2011	2012	2013	2014
Ventes de médicaments (milliards de dollars américains)	3,1	3,7	4,2	4,6
Ventes de médicaments (évolution en % des ventes en dollars américains)	20%	17%	14%	11%
Cours USD/DZD	72,99	77,82	79,65	80,58
Ventes de médicaments (milliards de dinars)	228	285	333	374
Ventes de médicaments (évolution en % des ventes en dinars)	19%	25%	17%	12%
Ventes de médicaments par habitant (dollars)	83	95	107	116
Ventes de médicaments (% PIB)	1,57%	1,77%	2,01%	2,23%
Ventes de médicaments (% des dépenses de santé)	31%	30%	34%	34%

(*Source BMI Q4 2015/ Algeria Pharmaceuticals & Healthcare report*)

3.1.5.2. Le marché officinal :

Selon BMI, les médicaments vendus en officine représentent l'essentiel des dépenses pharmaceutiques dans le pays (83%) avec une valeur de 3,9 milliards de dollars américains. Le solde représente principalement les ventes aux hôpitaux. (Source BMI Q4 2015/ Algeria Pharmaceuticals & Healthcare report).

Tableau 14 : Le marché officinal en Algérie

Marché officinal en Algérie	2011	2012	2013	2014
Ventes en officines (Milliards USD)	2,6	3,0	3,5	3,9
Ventes en officines (Evolution en % des ventes USD)	21%	17%	15%	11%
Ventes en officines (Milliards de dinars)	187	234	276	311
Ventes en officines (Evolution en % des ventes de dinars)	20%	25%	18%	12%
Ventes en officines (% des ventes totales)	82%	82%	83%	83%

(Source BMI Q4 2015/ Algeria Pharmaceuticals & Healthcare report)

3.1.5.3. Positionnement de BIOPHARM :

BIOPHARM, grâce à sa stratégie d'intégration verticale, est présent sur les différents métiers du marché pharmaceutique et sur toute la chaîne locale de valeur du médicament à savoir : la formulation, la production, l'importation, la distribution, la répartition aux officines, la promotion et l'information médicale.

Le chiffre d'affaires consolidé de BIOPHARM est de 48,9 milliards de dinars en 2014. Rapporté au marché du médicament en Algérie estimé par BMI à 374 milliards de dinars, le chiffre d'affaires consolidé de BIOPHARM représente 13,1% du marché en 2014.

Tableau 15 : La part de marché de BIOPHARM

Part de marché de BIOPHARM	2011	2012	2013	2014
Marché (millions de dinars)*	228 085	284 672	332 839	374 133
Chiffre d'affaires BIOPHARM (millions de dinars)**	29 902,7	35 255,4	41 368,3	48 943
	13,1%	12,4%	12,4%	13,1%

* (Source BMI Q4 2015/ Algeria Pharmaceuticals & Healthcare report)

** (Source Groupe BIOPHARM)

3.1.5.4. La production :

BIOPHARM fabrique 59 produits de différentes formes galéniques et classes thérapeutiques de sa propre gamme et de celle produite pour des tiers. 41 produits sont des produits de marque BIOPHARM. Les autres produits sont fabriqués sous entente contractuelle avec des laboratoires partenaires.

En 2014, BIOPHARM a produit 31 millions d'unités de vente en formes sèches, liquides et pâteuses, ce qui représente, en unité de vente (UV), 24% du total des UV vendues par le Groupe. La contribution des activités de production des biens et des services a été de 9% dans le chiffre d'affaires consolidé du groupe et de 21 % dans son résultat net

Tableau 16 : Les produits BIOPHARM

Formes galéniques	Nombre de produits	Quantités (millions unités de vente)
Sèches	22	10
Liquides	15	8
Pâteuses	22	13
Totaux	59	31

Le plan de développement prévoit le lancement de 25 nouveaux produits sur les trois prochaines années afin de renforcer la position de BIOPHARM sur ce segment d'activité.

BIOPHARM exporte depuis 2011 une quinzaine de ses produits vers le marché africain (Mauritanie, Mali, Niger).

L'agrément en 2015 de l'unité de production par l'Agence Nationale française de Sécurité du Médicament (ANSM,) ouvre, à terme, des possibilités d'exportation vers le marché européen.

3.1.5.5. L'importation et la distribution :

La filiale BIOPHARM DISTRIBUTION a su tisser, au cours de deux décennies, des rapports de confiance avec de nombreux fournisseurs parmi les plus réputés mondialement. Aujourd'hui BIOPHARM DISTRIBUTION distribue la gamme de plus de 50 laboratoires internationaux et met à la disposition des professionnels et des patients près de 500 produits de différentes classes thérapeutiques.

BIOPHARM DISTRIBUTION aussi distribue à titre exclusif la gamme de produits fabriqués par BIOPHARM SPA. Elle a aussi comme premier client la filiale du groupe en charge de la répartition aux officines, BIOPURE.

3.1.5.6. La répartition aux officines :

La filiale BIOPURE créée en 2006 a, durant une décennie, développé un réseau de répartition aux officines qui propose à plus de 3 000 clients pharmaciens plus de 4 000 produits. BIOPURE couvre l'ensemble du territoire algérien grâce à ses centres de répartition situés à Blida, Oran, Tizi-Ouzou, Ouargla et Constantine.

3.1.5.7. L'information et la promotion médicale

Grâce à ses 130 collaborateurs, dont 90 délégués médicaux la filiale HHI (Human Health Information) assure l'information et la promotion médicale auprès des médecins et praticiens pour la gamme fabriquée par BIOPHARM mais également pour celle de certains de ses partenaires.

3.1.5.8. La logistique pharmaceutique

La filiale BIOPHARM LOGISTIC, entrée en activité en 2014, assure des prestations de logistique comprenant la réalisation et l'exploitation d'infrastructures logistiques. Son premier objectif est d'offrir des prestations logistiques répondant aux standards de qualité internationaux de l'industrie pharmaceutique repris dans les bonnes pratiques de distribution des produits pharmaceutiques. BIOPHARM LOGISTIC œuvre également à mutualiser et optimiser les moyens de support des différents métiers présents dans le groupe BIOPHARM.

3.2. Principales installations

3.2.1. L'unité de production

L'unité de production est située à Oued-Smar, Alger, sur un terrain de 9 822 m². Elle comprend 3 bâtiments :

- Bâtiment de production : 5 800 m²
- Locaux techniques et sociaux : 1 100 m²
- Bâtiment administratif : 1 390 m²

L'usine est dotée d'un laboratoire de contrôle qualité (physico-chimique & microbiologique). Il est équipé de tous les moyens nécessaires à l'analyse des matières premières et des produits finis.

L'unité de fabrication répond aux exigences les plus strictes en matière de qualité, aux standards internationaux de Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) et aux règles de la qualité de

l'environnement directement lié au processus de fabrication (eau, air, équipements, locaux) qui ont été qualifiés selon les normes pharmaceutiques : QC, QI, QO et QP.

a) Qualification de Conception : (QC)

La qualification de conception vérifie la conformité qualitative et quantitative des spécifications documentées depuis l'expression des besoins jusqu'aux ordres de mise en œuvre, incluant les données d'entrée (DE), revue de conception, cahier des charges et ordre de mission. Les documents de sortie sont constitués de cahier des charges, analyse de risque et de criticité et les spécifications de mises en œuvre.

b) Qualification de l'Installation : (QI)

La qualification d'installation vérifie la conformité d'une installation physique d'un point de vue statique : hydraulique, électrique, pilotage, instrumentation et documentation, au regard des définitions de projet qualifiées dans le dossier technique, avec des modes opératoires et un personnel habilité. L'objectif est atteint en l'absence d'écarts ou réserves autorisant une exploitation maîtrisée. Les documents de sortie sont constitués des fiches de tests et de la synthèse incluant d'éventuelles réserves et leur traitement autorisant une exploitation maîtrisée.

c) Qualification Opérationnelle : (QO)

La qualification opérationnelle vérifie la conformité fonctionnelle de base d'une installation dans son environnement en détaillant les différentes fonctions et les matériels en mode normal et dégradé par rapport aux spécifications validées. Les documents de sortie sont constitués des fiches de tests avec relevé des paramètres et d'un rapport de synthèse incluant d'éventuelles réserves et leur traitement autorisant une exploitation maîtrisée.

d) Qualification de Performances : (QP)

La qualification de performances vérifie la conformité aux performances paramétrées traduisant l'adéquation homme - installation en prenant en compte des conditions réelles d'utilisation et les procédures établies (utilisation, maintenance) par rapport aux spécifications. Les documents de sortie sont constitués des fiches de tests avec relevé des paramètres, enregistrements et la synthèse incluant d'éventuelles réserves et leur traitement autorisant l'exploitation en routine.

Le système qualité mis en place par BIOPHARM est en conformité avec les référentiels et guides des bonnes pratiques de fabrication des médicaments BPF (national et européen). Ce système qualité est audité régulièrement aussi bien par les autorités nationales que par des laboratoires internationaux dans le cadre des activités de sous-traitance.

BIOPHARM a été en 2015, le premier fabricant pharmaceutique algérien à obtenir le certificat de conformité aux bonnes pratiques de fabrication de sa ligne de production de formes liquides délivré par l'Agence Française Nationale de Sécurité des Médicaments et des produits de santé (ANSM).

3.2.1.1. Le laboratoire de recherche et développement

Opérationnel depuis septembre 2007, il est un des rares laboratoires de recherche et développement en Algérie conforme aux Bonnes Pratiques de Fabrication permettant la conception de produits pharmaceutiques génériques innovants ainsi que leur transposition à l'échelle industrielle. Véritable usine à l'échelle de laboratoire, il comprend trois ateliers pilotes dont l'un est dédié aux formes sèches constituées de trois unités (granulation, compression et pelliculage) et les deux autres aux formes liquides et pâteuses. Il est doté d'équipements de contrôle qualité « in-process » et d'équipements de fabrication similaires à ceux de la production à échelle réduite (granulateur, tamiseurs, sécheurs, blistéreuse, comprimeuse, homogénéiseur à impulsion et remplisseuse de gélules, de flacons et tubes). Il assure actuellement : les missions suivantes :

- Le développement des médicaments génériques dans la gamme de produits essentiels ;
- La transposition à l'échelle industrielle des produits développés ;
- L'étude et l'intégration du développement de nouvelles formes pharmaceutiques, et nouveaux procédés technologiques ;

- La mise en œuvre des programmes de coopération scientifique avec des laboratoires universitaires, des centres de recherche et des experts nationaux et internationaux dans le cadre du programme de développement de BIOPHARM.

3.2.1.2. Le laboratoire de contrôle qualité

- Validé par le Laboratoire National de Contrôle des Produits Pharmaceutiques (LNCPP) relevant du Ministère chargé de la Santé et agréé par les partenaires de BIOPHARM, le laboratoire de contrôle qualité est doté d'équipements modernes notamment chromatographes en phase liquide et gazeuse, spectrophotomètre à infrarouge, polarimètre, viscosimètres, chambres de stabilité qui garantissent aux clients de BIOPHARM des produits de qualité.

3.2.1.3. La zone de production

Les locaux de production sont conformes aux normes pharmaceutiques (salles blanches). L'agencement de l'unité reprend l'ensemble des zones d'activité, l'implantation des équipements et les flux (matières, personnel, déchets), en conformité avec les bonnes pratiques de fabrication.

La zone de production est constituée des parties suivantes

Les magasins de stockage et un box de prélèvement des intrants de production :

- d'une capacité de 460 palettes réparties sur cinq niveaux : Surface 540 m² (réception intrants, stockage intrants et livraison PF)
- d'une capacité de 935 palettes : Surface (3000 m²) avec réception, stockage et livraison des intrants, prélèvement et contrôle qualité

Les centrales de pesée :

- Deux centrales de pesée sous hottes à flux laminaire qui sont composées de trois balances de précision de différentes portées.

Les lignes de fabrication de formes sèches, pâteuses et liquides

Les utilités

- Système de traitement d'eau
- Système de traitement d'air

3.2.1.4. La qualification

Le programme de qualification de l'ensemble de ces équipements a été effectué avec l'encadrement de consultants et d'experts de renom et dont les références sont connues à l'échelle Européenne. BIOPHARM a fait l'objet aussi d'audits de ses principaux partenaires dans le cadre d'accords de sous-traitance qui permettent une mise à niveau continue de l'unité.

3.2.1.5. La certification ANSM

L'unité de fabrication des formes liquides de BIOPHARM Industrie a été auditée en 2014 par les inspecteurs de l'ANSM et a obtenu le certificat de bonnes pratiques de fabrication.

3.2.1.6. La gamme de produits

BIOPHARM fabrique une gamme de produits issus de sa propre Recherche et Développement ainsi que des produits fabriqués dans le cadre d'accords pour des compagnies internationales telles que Sanofi Aventis, Eli Lilly, Pierre Fabre, Astra Zeneca, Léo, Ferrer, Abbott, Cipla, Unique etc.

CHAPITRE III - ACTIVITE

3.2.2. Le réseau logistique et de distribution :

BIOPHARM, dans le cadre de ses différentes activités industrielle, commerciale et logistique exploite des sites lui appartenant et d'autres sites pris en location repris ci-dessous :

Tableau 17 : Le réseau logistique et de distribution

Sites appartenant à BIOPHARM				
Localisation	Reghaïa	Blida (Ouled Yaich)	Constantine	Oran
Superficie totale en M ²	17 000	7 200	13 800	5 029
Superficie bâtie en M ²	8 000	1 070	3 200	2 900
Configuration du bâtiment administratif	Bâtiment administratif en R + 4	Bâtiment 1 en R+1	R + 1	R + 1
	Bâtiment annexe en R+1	Bâtiment 2 en R+2		
Equipements présents sur le site	Groupe d'eau glacée, groupe électrogène, poste transformateur, système contrôle d'accès et anti intrusion, télésurveillance	Roof top, groupe électrogène, chambre froide transpalettes, chariots, gerbeurs	Roof top, groupe électrogène, chambre froide transpalettes, chariots, gerbeurs	Roof top, groupe électrogène, chambre froide transpalettes, chariots, gerbeurs
Exploitant du site	BIOPHARM SPA, BIOPHARM Distribution, BIOPHARM Logistic	BIOPURE BIOPHARM Logistic	BIOPHARM Distribution, BIOPURE BIOPHARM Logistic	BIOPHARM Distribution, BIOPURE BIOPHARM Logistic
Sites en location				
Localisation	Ouargla	Tizi-Ouzou	Blida (Beni Tamou)	
Superficie totale en M ²	1 000	1 390	4 600	
Superficie bâtie en M ²	580	1 000	900	
Configuration du bâtiment administratif	R + 1	R + 2	R + 2	
Equipements présents sur le site	Groupe électrogène	Monte charges, transpalettes, chariots	Transpalettes, chariots, groupe électrogène, plafond	
Exploitant du site	BIOPURE, BIOPHARM Logistic	BIOPURE, BIOPHARM Logistic	BIOPHARM	

3.2.3. Personnel

Le groupe compte plus de 1700 collaborateurs répartis comme suit :

Tableau 18 : Les effectifs de BIOPHARM

N°	Intitulés	Distribution	Production	Biopure	HHI	Logistique	TOTAL
I.	Répartition du personnel par type de poste	158	433	366	129	632	1 718
	Soutien	49	116	68	6	183	422
	Opérationnel	109	317	298	123	449	1 296
II.	Répartition du personnel par sexe	158	433	366	129	632	1 718
	Masculin	74	299	223	73	566	1 235
	Féminin	84	134	143	56	66	483
III.	Répartition du personnel par catégorie socioprofessionnelle	158	433	366	129	632	1 718
	Cadre Direction	6	10	11	3	3	33
	Cadre	107	121	27	120	17	392
	Maitrise	33	185	241	6	236	701
	Exécution	12	117	87	0	376	592
IV	Répartition du personnel par ancienneté	158	433	366	129	632	1 718
	[0-4 ans]	93	305	263	121	494	1 276
	[5-10 ans]	41	113	103	5	85	347
	[11-15 ans]	11	12	0	3	34	60
	[> 15 ans]	13	3	0	0	19	35
V.	Formation						
	Effectifs formés	95	140	104	122	183	644

CHAPITRE III - ACTIVITE

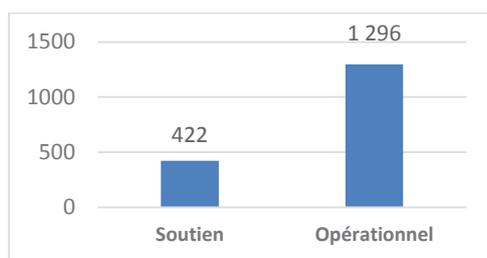


Figure 4 : Répartition par type de poste

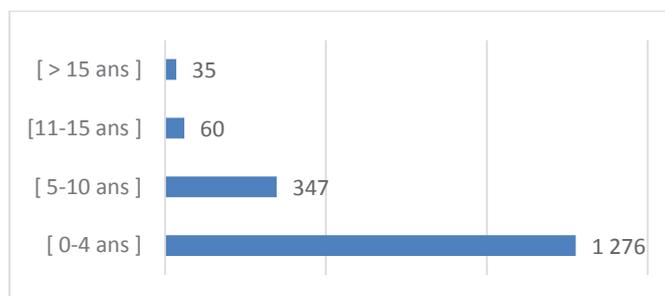


Figure 5 : Répartition par ancienneté

Globalement les effectifs ont évolué de 7% en moyenne par an passant de 1 512 collaborateurs en 2012 à 1 718 collaborateurs en 2014.

Tableau 19 : Evolution du nombre de salariés

Nombre de salariés	2012	2013	2014
Cadres	378	423	425
Maîtrise	553	656	701
Employés	581	585	592
Total	1 512	1 664	1 718

Le nombre de cadres a évolué de 6% en moyenne par an passant de 378 cadres en 2012 à 425 cadres en 2014, le nombre des agents de maîtrise a évolué de 13% en moyenne par an passant de 553 collaborateurs à 701 collaborateurs.

Tableau 20 : La structure du personnel par métier

Structure du personnel par métier	2012	2013	2014
Production	443	506	433
Distribution en Gros	369	365	158
Répartition aux Officines	605	663	366
Promotion	81	110	123
Fonctions supports	14	20	638
Total	1 512	1 664	1 718

3.2.4. Investissements

Les investissements de BIOPHARM sont directement liés aux métiers de BIOPHARM. Les terrains et bâtiments représentent les sites de production, distribution et soutien de l'entreprise. En production, les investissements sont constitués des bâtiments aux normes de l'industrie pharmaceutique et d'équipements de production.

En logistique et distribution, les investissements sont constitués d'installations d'entreposage adaptées aux normes de l'industrie pharmaceutique ainsi que de systèmes d'information permettant à BIOPHARM de développer une efficacité de performance logistique en cohérence avec ses objectifs stratégiques et son plan de développement. Les investissements sont repris dans les tableaux ci-dessous

CHAPITRE III - ACTIVITE

Tableau 21 : Les investissements

Désignation (en dinars)	2013		2014	
	Brut	Valeur nette comptable	Brut	Valeur nette comptable
Immobilisations incorporelles	231 681 554	21 682 334	236 088 907	22 238 787
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 532 487 550	1 532 487 550	1 532 487 550	1 532 487 550
Bâtiments	1 255 797 327	566 931 051	1 506 476 798	748 585 961
Autres immobilisations corporelles	2 085 638 697	526 597 099	2 530 528 578	1 003 671 642
Immobilisations encours	500 699 125	500 699 125	109 311 984	109 311 984
Total	5 606 304 253	3 148 397 158	5 914 893 817	3 416 295 297

Tableau 22 : Les autres immobilisations corporelles

Détail des autres immobilisations corporelles en valeur brute (en dinars)	2013	2014
Installations techniques, matériels et outillage industriel	936 321 827	1 155 363 592
Agencements et installations & autres matériels	384 004 076	459 529 475
Matériels informatiques	70 128 291	86 947 265
Matériels de transport & manutention	514 348 736	664 514 613
Equipements de bureau	169 460 728	157 380 468
Autres équipements	11 375 039	6 793 164
Total	2 085 638 697	2 530 528 578

Au cours des deux derniers exercices, le groupe a réalisé plus de 1,3 milliards de dinars d'investissements dont les principaux sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 23 : Principaux investissements réalisés du groupe au cours des deux derniers exercices (en dinars)

NATURE DE L'INVESTISSEMENT	ANNEE 2013	ANNEE 2014	TOTAL
AGENCEMENTS - CONSTRUCTIONS	337 311	107 557 324	107 894 635
AUTRE MOBILIER & ÉQUIP.SOCIAUX	10 481 198		10 481 198
CONSTRUCTIONS ADMINISTRATIVES		99 541 944	99 541 944
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES		143 843 623	143 843 623
INSTALLATIONS (EAU, ELEC, GAZ, CLIM, ...)	5 979 585	129 979 994	135 959 579
MATÉRIEL DE FABRICATION	76 833 100	90 323 594	167 156 694
MATERIEL DE TRANSPORT	205 334 495	181 524 904	386 859 399
MATERIEL DE VIGNETTAGE	8 051 643		8 051 643
MATERIEL ET OUTILLAGE	19 007 349	1 045 523	20 052 872
MATÉRIEL INDUSTRIELS	16 421 571	89 258 725	105 680 296
MATERIEL INFORMATIQUE	29 860 187	60 214 147	90 074 334
MOBILIER DE LABORATOIRE	3 606 108	9 088 994	12 695 102
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	2 004 366	3 561 995	5 566 361
OUTILLAGE INDUSTRIEL	5 413 579		5 413 579
RAYONNAGES	1 131 209		1 131 209
AMENAGEMENT BATIMENTS	1 825 990		1 825 990
INSTALLATIONS COMPLEXES	474 055	13 703 993	14 178 048
MATÉRIEL DE LEVAGE ET MANUTENTION	21 597 776	17 967 145	39 564 921
Total	408 359 522	947 611 904	1 355 971 426

3.2.5. Approvisionnements

BIOPHARM s’approvisionne principalement en Europe mais aussi en Asie et en Algérie.

Tableau 24 : Les approvisionnements

Type d’approvisionnement	Origine
Matières premières	Europe, Asie
Articles de conditionnement	Europe, Turquie, Liban, Asie
Equipements et accessoires	Europe, Algérie
Pièces de rechange	Europe, Asie
Consommables	Europe, Algérie
Réactifs du Laboratoire de contrôle de qualité	Europe, Algérie

3.2.6. Décisions d’enregistrement et marques appartenant à la société

BIOPHARM dispose de 80 marques enregistrées.

Par ailleurs, BIOPHARM détient des Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) dans le cadre de son activité d’exportation sur les pays suivants :

Tableau 25 : Les pays d’exportation

Pays	Nombre de produits enregistrés
Mali	3
Niger	15
Mauritanie	18
Libye	24
Tunisie	2

3.2.7. Marques commerciales et logos de la société

BIOPHARM dispose de 65 marques commerciales et logos en relation avec ses activités et produits.

3.3. Renseignements sur les filiales et participations

BIOPHARM développe une activité industrielle. Elle est constituée en groupe contrôlant intégralement quatre (4) filiales opérationnelles et une (1) inactive dont les principales informations sont reprises ci-dessous :

3.3.1.1. BIOPHARM Distribution SPA :

- Siège social : 18 Rue de la zone industrielle, route de la gare Haouch Mahieddine, ilot N°18 Réghaïa, Alger
- Activité : Importation et distribution en gros des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques
- Date de début d’activité : 2013
- N° de registre de commerce : 09 B 0983870-16/00
- Capital social : 500 000 000 dinars
- Actionnaires :
BIOPHARM SPA : 98,60%
Autres : 1,40%
- PDG : KERRAR Abdelouahed
- Chiffre d’affaires (2014) : 31 162 Millions de dinars
- Résultat net (2014) : 2 399 Millions de dinars

3.3.1.2. BIOPURE SPA :

- Siège social : Zone industrielle OuledYaich – Blida
- Activité : Commercialisation de produits pharmaceutiques
- Date de début d’activité : 2006

CHAPITRE III - ACTIVITE

- N° de registre de commerce : 06 B 0805619
- Capital social : 300 000 000 dinars
- Actionnaires :
BIOPHARM SPA : 99,92%
Autres : 0,08%
- PDG : KERRAR Abdelouahed
- Chiffre d'affaires (2014) : 23 077 Millions de dinars
- Résultat net (2014) : 797 Millions de dinars

3.3.1.3. BIOPHARM LOGISTIC SPA :

- Siège social : 18 Rue de la zone industrielle, route de la gare Haouch Mahieddine, ilot N°18, Réghaïa, Alger
- Activité : Stockage de produits, gestion de la logistique d'industrie pharmaceutique
- Date de début d'activité : 2000
- N° de registre de commerce : 00 B 16/00 - 0014298
- Capital social : 777 600 000 dinars
- Actionnaires :
BIOPHARM SPA : 99,84%
Autres : 0,16%
- PDG : AMEUR Kamal
- Chiffre d'affaires (2014) : 1 034 Millions de dinars
- Résultat net (2014) : 372 Millions de dinars

3.3.1.4. HHI SPA :

- Siège social : Cité Krim Belkacem, Coop. 19 n°06 – Dar El Beida - Alger
- Activité : La promotion de tous produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques
- Date de début d'activité : 26/04/2002
- N° de registre de commerce : 02 B 0019550
- Capital social : 16 800 000 dinars
- Associés :
BIOPHARM SPA : 97,66%
Autres : 2,34%
- PDG : KERRAR Abdelouahed
- Chiffre d'affaires (2014) : 509 Millions de dinars
- Résultat net (2014) : 21 Millions de dinars

3.3.1.5. PROFAM SPA :

- Siège social : Zone Industrielle Oued Smar, Alger
- Activité : société destinée à recevoir les JV et partenariats industriels
- Date de début d'activité : 2012
- N° de registre de commerce : 00B0014298
- Capital social : 302 400 000 dinars
- Actionnaires :
BIOPHARM SPA : 99,83%
Autres : 0,17%
- PDG : AMEUR Kamal
- Chiffre d'affaires (2014) : Néant
- Résultat net (2014) : - 0,4 Millions de dinars

CHAPITRE III - ACTIVITE

Tableau 26 : Filiales et participations (suivant la situation au 31/12/2014)

Renseignements Financiers Filiales	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Fraction du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus	Prêt et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et aval donnés par la société	Chiffres d'affaires hors-taxes de l'exercice écoulé	Résultat net dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observation
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations (1)										
Filiales (+50% du capital détenu par la société)										
BIOPURE SPA	300 000 000	2 156 528 996,33	99,92%	231 990 000,00	-	-	23 076 818 174,19	796 765 438,85	-	
BIOPHARM DISTRIBUTION SPA	500 000 000	3 432 562 701,83	99,80%	4 930 000,00	6 051 214 179,75	-	31 161 538 899,59	2 399 046 530,08	-	
BIOPHARM LOGISTIC SPA	777 600 000	261 516 493,55	99,84%	538 020 000,00	107 551 233,80	-	1 034 895 243,24	372 354 933,49	-	
Human Health Information (HHI) SPA	16 800 000	25 074 309,17	97,67%	9 182 918,68	-	-	509 199 417,00	21 836 141,08	-	
PROFARM SPA	302 400	- 3 345 183,02	99,84%	301 910 000,00	7 250 196,00	-	-	- 440 022,00	-	
Participation (inférieure ou égale à 50% du capital détenu par la société)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

3.4. Litiges

Les litiges de BIOPHARM SPA sont principalement des litiges du recouvrement de créances commerciales. Au 31 décembre 2014, le montant des recouvrements en litige était de 27 993 261 dinars. Le montant lié à ces litiges est provisionné au bilan de l'exercice 2014. La direction de la société n'a pas connaissance de litiges ou arbitrages susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière du groupe qui ne soit pas adéquatement provisionné dans les comptes de la société.

3.5. Contrats et engagements importants

Tableau 27 : Le nombre de contrats et engagements importants

Nature	Nombre
1-1 Contrats façonnage	3
1-2 Contrats de licence de Marque	2
1-3 Contrats de fabrication sous licence	6
1-4 Contrats portant acquisition des dossiers	5
1-5 Contrats de distribution	65
1-5 Conventions de ventes aux clients	86

Les contrats sont établis entre autres avec les partenaires suivants : ABBOTT, AIZANT DRUG, ALPHA FI & COSMOSOFT, AQVIDA, ASTRAZENECA, BOEHRINGER INGELHEIM, CADILA, COOPER, DAIICHI SANKYO, ELI LILLY, FERRER, JSC, LEO PHARMA, OPALIA, PIERRE FABRE MEDICAMENT, Rashmi Pharma PVT & Pharma Trade Chem, RPG Life sciences Ltd, SAIPH, SANOFI AVENTIS, S. KANT Healthcare LTD, THEA, UNIQUE JB CHEMICALS, YUNG SHIN, ZIM.

Tableau 28 : Crédits à Moyen Terme

Montant MILLIONS DE DINARS	Durée (ans/différé)
350	5+2
250	5+1
350	4+1

Tableau 29 : Les garanties et autres suretés données

N°	Emetteurs	Bénéficiaires	Objet
1	BIOPHARM SPA	BEA	Hypothèque sur site de Blida en garantie des crédits
2		Housing Bank	Hypothèque sur site de Constantine en garantie des crédits
3			Nantissement des DAT en garantie des crédits
4		BNP Paribas El Djazaïr	Nantissement des DAT en garantie des crédits
5		BNP Paribas El Djazaïr, Citi Bank, Natexis, Housing Bank, Crédit agricole	Cautions solidaire au profit des filiales du groupe en garantie des crédits accordés à ces filiales
6		Kerrar Madjid	Hypothèque sur site de production de Oued-Smar en garantie du compte courant actionnaires

3.6. Risques et politique d'assurance

3.6.1. Risques

Toute activité industrielle ou commerciale comporte des risques de natures diverses y compris des risques internes et des risques liés à l'environnement. Certains risques sont gérés avec l'assistance et les recommandations des compagnies d'assurances mais d'autres risques constituent les risques d'affaires de la société. Voici certains des risques inhérents aux activités de BIOPHARM ; ces risques se répartissent en trois grandes catégories.

3.6.1.1. Risques opérationnels

Cette catégorie se décompose elle-même en deux parties à savoir :

a) Les risques techniques :

Les risques techniques regroupent toutes les contingences indésirables reliées à l'outil de production. On peut citer par exemple les pannes subites et les accidents. Toutefois le management a pour objectif de minimiser cette catégorie de risques notamment par la conclusion de contrats de maintenance avec les fournisseurs et la mise en œuvre d'une gestion préventive.

b) Les risques technologiques :

Les risques technologiques sont plus difficiles à anticiper étant donné qu'ils s'inscrivent sur une échelle de temps assez longue. En effet, il s'agit essentiellement des évolutions de technologie sur les produits, l'outil de production ou le processus de production. Dans le secteur pharmaceutique, ce risque se matérialise par l'entrée dans le domaine public de certains brevets ou la découverte de nouvelles molécules. En rapport avec ce risque, BIOPHARM fait d'une part, du développement en collaboration avec des laboratoires étrangers sous des appellations commerciales qui lui appartiennent et d'autre part, produit et commercialise les produits les plus innovants des plus grands laboratoires.

c) Les risques commerciaux :

Le niveau important des créances client du Groupe BIOPHARM génère un risque de perte de créances. De même que le niveau important de stock génère un risque de péremption et de perte sur stock. Ces risques sont reflétés dans la politique de provisionnement des créances et stocks de la société.

d) Les risques liés aux ressources humaines :

Comme toute entreprise en Algérie BIOPHARM fait face au risque de perte de compétences importantes au sein de ses ressources humaines.

3.6.1.2. Risques de marché

Les risques de marché sont les risques de perte qui peuvent résulter de facteurs externes à la société sur lesquelles cette dernière n'a pas de prise. Néanmoins, ces risques peuvent être réduits grâce à l'anticipation et une lecture adéquate du marché et de ses fluctuations, comme c'est déjà le cas au

sein de l'entreprise qui dispose de processus de veille. Parmi les risques du marché on peut citer : la fluctuation des coûts, les nouveaux entrants sur le marché, la disponibilité des approvisionnements.

Il y a aussi certains risques de marché qui ne peuvent être toujours couverts, notamment le risque de change lié à la fluctuation du dinar.

Les hypothèses utilisées pour l'élaboration des prévisions financières sont, entre autres, basées sur la commercialisation d'un certain nombre de nouveaux produits dans différentes classes thérapeutiques existantes et nouvelles. Ces prévisions ont été établies par le management sur la base des informations dont il dispose au moment de l'établissement des prévisions et sont naturellement susceptibles de subir des modifications et variations du fait de l'évolution de l'environnement de la société et du marché.

3.6.1.3. Risques réglementaires

L'activité de BIOPHARM étant strictement réglementée, il existe par conséquent des risques en matière d'évolution de la réglementation. Certains risques sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'activité et le patrimoine de la Société. En Algérie, la réglementation a été très abondante et évolutive dans le secteur de la santé. BIOPHARM a mis en place un dispositif de veille technique et technologique mais également légale et réglementaire pour permettre à la société d'être en permanence en conformité avec la réglementation. Jusqu'à présent, BIOPHARM a toujours su se mettre en conformité avec l'ensemble de la réglementation générale et particulière du secteur de la pharmacie.

Les éléments susceptibles d'impacter l'activité de la société sont décrits ci-après.

- La rapidité d'accès au marché pour de nouveaux produits dépend des délais d'obtention des autorisations réglementaires délivrées par les autorités compétentes en matière de mise sur le marché, de prix et de remboursement. Ces délais peuvent varier et leur possible évolution favorable est susceptible de permettre une augmentation plus rapide du portefeuille de la gamme de produits.
- Le produit pharmaceutique à usage humain est soumis à un contrôle rigoureux de la part des autorités de santé et un produit pharmaceutique est susceptible d'être impacté dans son marché par les évolutions scientifiques et un changement dans l'évaluation des risques sanitaires par les autorités de santé.

3.6.2. Politique d'assurances

BIOPHARM a contracté les assurances suivantes pour la couverture de son patrimoine et des activités qui sont décrites ci-dessous :

Tableau 30 : Les polices d'assurances

POLICES	RISQUES COUVERTS	PRINCIPALES CARACTERISTIQUES
Responsabilité Civile – Chefs d'entreprises	L'assureur prend en charge les dommages causés du fait et à l'occasion de l'activité assurée par : 1/ les personnes dont l'assuré est civilement responsable. 2/ les biens meubles et immeubles dont l'assuré a la garde et le pouvoir d'usage, de direction et de contrôle. 3/L'assureur prend en charge aussi les dommages causés au tiers. Cependant, le dommage subi doit être personnel, certain et licite.	Garantir les conséquences pécuniaires et quasi-pécuniaires que peut encourir l'assuré à raison des dommages corporels, matériels et pécuniaires causés au tiers de fait de l'activité assurée.
Responsabilité Civile – Dirigeants & Mandataires Sociaux	L'assureur prend en charge les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile des dirigeants sociaux pour les fautes professionnelles dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions au sein de la société contractante ou l'une de ses filiales. Cette garantie s'étend aux : 1/ Représentants légaux et ayant droits assurés dès qu'ils sont frappés d'incapacités juridiques et lorsqu'ils sont déclarés en faillites, ou on sollicitant un concordat ou un sursis de paiement. 2/ Assurés révoqués ou démissionnaires.	Garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile des dirigeants sociaux pour les fautes professionnelles commises dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions au sein de la société contractante ou l'une de ses filiales.

CHAPITRE III - ACTIVITE

POLICES	RISQUES COUVERTS	PRINCIPALES CARACTERISTIQUES
Responsabilité Civile – Produits livrés	<p>Les risques couverts par le contrat RC produit livré sont :</p> <p>1/dommages corporels causés aux acquéreurs et aux tiers.</p> <p>2/dommages matériels et pécuniaires indirects causés aux acquéreurs et aux tiers.</p> <p>3/frais engagés pour l'information, l'avertissement et la mise en garde des acquéreurs et des tiers ainsi que ceux engagés pour le retrait des produits viciés.</p> <p>4/le cout de revient des produits viciés ayant fait l'objet d'un retrait de marché en vue de leur destruction ainsi que les pertes subies en cours et à l'occasion de leur chargement, déchargement ou contrôle destructif.</p> <p>5/frais de procès en cas de sinistre garanti.</p>	L'assureur garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré en raison des dommages causés aux tiers et aux acquéreurs par les produits qu'il a livré.
Transport de Marchandises des trois facultés : terrestre, maritime et aérienne.	<p>Faculté terrestre : le contrat prévoit une garantie tous risques.</p> <p>Faculté maritime : le contrat prévoit une garantie tous risques, les dommages et pertes matériels ainsi que les pertes de poids et de quantités causés aux marchandises.</p> <p>Faculté aérienne : le contrat prévoit une garantie tous risques, les dommages et pertes matériels ainsi que les pertes de poids et de quantités causés aux marchandises.</p>	<p>Faculté terrestre : L'assureur garantit tous les dommages et risques qui peuvent survenir aux marchandises transportées à bord de leur véhicule ou à bord de véhicule de transport public sur tout le territoire national et à parti des dépôts centraux vers les dépôts régionaux.</p> <p>Faculté maritime : L'assureur garantit tous les dommages et risques qui peuvent survenir à la marchandise transportée à partir du port de l'embarquement jusqu'au site de stockage.</p> <p>Faculté aérienne : L'assureur garantit tous les risques qui peuvent affecter la marchandise transportée à partir de l'embarquement à bord de l'aéronef transporteur jusqu'au magasin de l'assuré.</p>
Multirisques Industriels	<p>Sites de Oued Smar, Reghaïa, Constantine, Oran, Sétif, villa et appartement à Dar El Beida, Logement Khroub.</p> <p>Risques assurés : Incendie et risques annexes, garantie de marchandise, dommages aux appareils électriques, garanties émeutes et mouvements populaires, garantie dégâts des eaux, Matériels, bris de glaces et bris de machines, vol, bris de machines, tous risques informatiques et bureautique, perte d'exploitation, etc.</p>	
Catastrophes Naturels	Sites d'Oued Smar, Reghaïa, Blida, Constantine, Oran, Sétif, villas et appartement à Dar El Beida.	
Automobile	<p>Parc Automobile du Groupe composé de véhicules lourds, de véhicules légers et d'engins.</p> <p>Le contrat prévoit une assurance tous risques.</p>	
Responsabilité Civile – Chiens de garde	La garantie des frais des visites vétérinaires à la suite des morsures et aux dégâts matériels causés par le chien.	Cette police garantie les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que l'assuré peut encourir, à raison des accidents corporels causés aux tiers par le chien de l'assuré y compris le cas de la rage.

3.6.3. Gouvernance

Les actionnaires, le conseil d'administration et la direction du Groupe BIOPHARM estiment qu'une saine gouvernance d'entreprise (Corporate Governance en anglais) constitue un facteur central d'efficacité dans l'exploitation et la réussite de la société. Afin de veiller à ce que les pratiques de gouvernance en usage soient constamment appropriées et à jour, le conseil d'administration et la direction examinent régulièrement les pratiques et procédures courantes de la société à la lumière des propositions de diverses autorités de réglementation et aux pratiques d'autres conseils.

Le fonctionnement de BIOPHARM obéit aux règles de bonne gouvernance d'entreprises qui préconisent la mise en place de comités émanant du conseil d'administration dont chacun est investi d'une mission spécifique. Ainsi le conseil d'administration a mis en place les comités suivants depuis le 03.04.2014 :

a) Un comité d'audit :

Il a pour mission d'étudier les rapports présentés au conseil d'administration concernant les comptes sociaux, le contrôle externe et l'analyse et la maîtrise des risques. Ce comité se réunit à raison de

CHAPITRE III - ACTIVITE

deux réunions par an et est composé des membres du conseil d'administration. Il est notamment chargé des missions suivantes :

- Suivi du processus d'élaboration des informations financières destinées aux actionnaires et aux tiers ;
- Suivi de l'audit interne ;
- Suivi des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- Suivi de l'audit externe et du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés, en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par les Commissaires aux Comptes (CAC)
- Examen et suivi de l'indépendance du CAC.

b) Un comité des rémunérations :

Il a pour mission d'étudier et proposer au conseil toutes recommandations en matière de politique de rémunération. Le comité se réunit deux fois par an à des dates se rapprochant des dates de tenue du conseil d'administration et est composé des membres du conseil d'administration.

Concernant la gestion des risques, la société se fait accompagner par le cabinet KPMG qui procède de manière périodique à des missions d'audit opérationnel visant à identifier les risques liés à une mauvaise application du manuel de procédures et de contrôle interne.

En termes d'audit interne, la fonction existe au sein de la société et les équipes d'audit interne veillent au bon respect des procédures de contrôle et sont également en charge de l'assurance qualité. Le Directeur du contrôle interne relève hiérarchiquement de la direction générale et fonctionnellement du Comité d'audit.

S'agissant de l'audit externe, les comptes de la société sont audités par un commissaire aux comptes indépendant.

Enfin, en termes de planification et de monitoring, la société procède à l'approbation de son budget annuel par le Conseil d'Administration et les écarts par rapport aux réalisations sont également discutés et analysés de manière formelle. Par ailleurs, la politique générale de la société est modélisée dans le cadre d'un business plan quinquennal.

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

4. CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

4.1. Bilan Consolidé

Tableau 31 : Les bilans consolidés- L'Actif

ACTIF (en millions de dinars)	2012	2013	2014
ACTIFS NON COURANTS			
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif			
Immobilisations incorporelles	29	22	22
Immobilisations corporelles			
Terrains	2 452	1 532	1 532
Bâtiments	716	567	749
Autres immobilisations corporelles	323	527	1 004
Immobilisations en concession	0		
Immobilisations encours	136	501	109
Immobilisations financières			
Titres mis en équivalence			
Autres participations et créances rattachées	0		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres actifs financiers non courants	112	224	233
Impôts différés actif	32	43	88
TOTAL ACTIF NON COURANT	3 800	3 416	3 737
ACTIF COURANT			
Stocks et encours	11 360	13 784	12 886
Créances et emplois assimilés			
Clients	7 666	11 348	12 695
Autres débiteurs	86	731	786
Impôts et assimilés	413	819	123
Autres créances et emplois assimilés			28
Disponibilités et assimilés			
Placements et autres actifs financiers courants	117		
Trésorerie	2 038	1 491	2 363
TOTAL ACTIF COURANT	21 680	28 172	28 880
TOTAL GENERAL ACTIF	25 480	31 588	32 617

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Tableau 32 : Les bilans consolidés- Le Passif

PASSIF (en millions de dinars)	2012	2013	2014
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	3 000	5 104	5 104
Capital non appelé			
Primes et réserves - Réserves consolidés	5 092	3 142	5 948
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Résultat net - Résultat net du groupe	2 615	3 395	3 854
Autres capitaux propres - Report à nouveau			
Part de la société consolidante			
Part des minoritaires			
TOTAL I	10 707	11 642	14 907
PASSIFS NON-COURANTS			
Emprunts et dettes financières	298	319	968
C/C associés non courants	1 692	1 850	1 480
Impôts (différés et provisionnés)	1	26	5
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance	570	414	212
TOTAL II	2 561	2 609	2 665
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	9 497	13 368	12 067
Impôts & Taxes exploitation	934	1 030	393
Autres dettes	901	1 489	1 337
Trésorerie passif	880	1 452	1 250
TOTAL III	12 212	17 338	15 046
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	25 480	31 588	32 617

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

4.2. Comptes de résultats consolidés

Tableau 33 : Les comptes de résultats consolidés

COMPTES DE RESULTATS (en millions de dinars)	2012	2013	2014
Ventes et produits annexes	35 255	41 368	48 943
Variation stocks produits finis et en cours	166	-1 029	-68
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE	35 421	40 339	48 875
Achats consommés	31 780	35 057	41 501
Services extérieurs et autres consommations	722	870	1 128
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	32 502	35 927	42 629
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)	2 919	4 412	6 247
Charges de personnel	1 655	1 846	2 095
Impôts, taxes et versements assimilés	679	882	964
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	585	1 684	3 188
Autres produits opérationnels	2 802	2 914	1 905
Autres charges opérationnelles	91	75	136
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	1 865	1 596	1 282
Reprise sur pertes de valeur et provisions	2 026	1 617	1 369
V- RESULTAT OPERATIONNEL	3 458	4 543	5 045
Produits financiers	244	195	181
Charges financières	240	391	337
VI-RESULTAT FINANCIER	4	-195	-156
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	3 462	4 348	4 889
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	862	939	1 101
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	-15	14	66
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	40 493	45 065	52 331
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	37 878	41 670	48 477
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	2 615	3 395	3 854
Eléments extraordinaires (produits)			
Eléments extraordinaires (charges)			
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 615	3 395	3 854
Dont part des minoritaires	0	23	35
Part du groupe	2 615	3 372	3 819

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

4.3. Variation des capitaux propres consolidés

Tableau 34 : La variation des capitaux propres

<i>Millions de dinars</i>	Capital Social	Prime d'émission	Ecart d'évaluation	Ecart de Réévaluation	Réserves et résultat
Situation au 31 décembre 2011	3 000	0	0	0	5 150
Changement méthode comptable 2012	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs significatives 2012	-	-	-	-	-
Réévaluation des immobilisations 2012	-	-	-	-	-
Prélèvement au profit du FNSS (1)	-	-	-	-	-57
Dividendes payés en 2012	-	-	-	-	-
Augmentation de capital 2012	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2012	-	-	-	-	2 615
Situation au 31 décembre 2012	3 000	0	0	0	7 707
Changement méthode comptable 2013	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs significatives 2013	-	-	-	-	-
Réévaluation des immobilisations 2013	-	-	-	-	-
Prélèvement au profit du FNSS (1)	-	-	-	-	-105
Dividendes payés en 2013	-	-	-	-	-1 392
Augmentation de capital en 2013 par incorporation de réserves	3 068	0,00	-	-	-3 068
Apport partiel d'actifs à une nouvelle société	-5 288				
Augmentation de capital en 2013 par Apport de Capitaux Etrangers	4 324				
Résultat net de l'exercice 2013	-	-	-	-	3 395
Situation au 31 décembre 2013	5 104	0	0	0	6 537
Changement méthode comptable 2014	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs significatives 2014	-	-	-	-	-
Réévaluation des immobilisations 2014	-	-	-	-	-
Prélèvement au profit du FNSS (1)	-	-	-	-	-89
Dividendes payés 2014	-	-	-	-	-500
Augmentation de capital 2014	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2014	-	-	-	-	3 854
Situation au 31 décembre 2014	5 104	0	0	0	9 802

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

4.4. Tableau consolidé des flux de trésorerie

Tableau 35 : Le tableau consolidé des flux de trésorerie

<i>Millions de dinars</i>	2012	2013	2014
I. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	-2 753	766	1 412
Résultat net de l'exercice	2 615	3 386	3 854
Dotations aux amortissements	248	227	275
Variation dotations aux provisions et pertes de valeurs	-437	-248	-363
Variation impôts différés	-15	-9	-65
Prélèvement au profit du FNSS exercice N-1	-57	-105	-89
Plus-value de cession	-4	-426	-48
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	-5 103	-2 060	-2 150
- Variation de l'actif courant	-5 333	-6 025	310
- Variation du passif courant	230	3 965	-2 460
II. Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	-226	-722	-494
-Variation des investissements	-226	-736	-494
*Acquisitions			
*Cessions	-	-	-
-Variation des placements (DAT)	-	14	-
*Souscription placements	-	-103	-
*Remboursement placements	-	117	-
III. Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	621	-268	-406
-Variation des dettes LMT termes	-14	21	648
*Nouvelles dettes LMT	85	152	716
*Remboursements dettes LMT	-99	-131	-68
-Variation Prêts et autres actifs financiers non courants	84	-	-
-Variation des effets escomptés non échus	547	324	-561
- Subvention d'équipement	-	-	15
- Variation prêts et autres actifs financiers non courants "CAUTION"	-	-	-9
- Variation autres participations et créances rattachées	4	-	-
-Augmentation de capital	-	4 324	-
-Dividendes payés	-	-1 093	-500
-Apport partiel d'actif à une nouvelle société	-	-3 844	-
Variation de trésorerie	-2358	-223	511
Trésorerie d'ouverture	3 493	1 135	911
Trésorerie de clôture	1 135	911	1 422

4.5. Annexe aux comptes consolidés - Exercice clos le 31 Décembre 2014

BIOPHARM SPA est une entreprise fondée en 1991 et spécialisée dans l'importation, la fabrication et la distribution de produits pharmaceutiques à usage humain. Son siège social est situé à la zone industrielle de Reghaïa.

Depuis le 22 mars 2013, le capital de BIOPHARM est détenu à hauteur de 49% par des investisseurs étrangers qui ont été intéressés par les performances financières du Groupe et par ses perspectives d'avenir.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ainsi que les notes annexes y afférents ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28 mai 2015. Les comptes furent approuvés par l'assemblée générale annuelle ordinaire des actionnaires en date du 25 Juin 2015.

Tous les montants sont exprimés en millions de dinars algériens, avec arrondi au million de dinar le plus proche, sauf indication contraire. Des écarts d'arrondi peuvent ainsi apparaître entre les différents états.

4.5.1. Faits significatifs des trois derniers exercices

Les principaux éléments significatifs ayant eu une incidence sur les comptes des trois derniers exercices sont les suivants.

Année 2013 :

- Entrée en activité de la filiale BIOPHARM Distribution SPA ;
- Augmentation de 3 068 millions de dinars du capital social de BIOPHARM SPA par incorporation de réserves ;
- Apport partiel de 5 288 millions de dinars d'actifs à une société nouvellement créée ;
- Entrée dans le capital de BIOPHARM SPA de nouveaux investisseurs étrangers par apport en numéraire.

Année 2014 :

- Entrée en activité de la filiale BIOPHARM LOGISTIC.

En date de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2014, il n'est survenu aucun événement postérieur à la date de clôture qui nécessitait un ajustement des comptes annuels au 31 décembre 2014. Toutefois, il y a lieu de noter que l'Agence Nationale française de Sécurité des Médicaments et des produits de santé (ANSM) a délivré au début 2015 un certificat de conformité aux bonnes pratiques de fabrication pour la ligne de production des formes liquides de BIOPHARM, située à la zone industrielle de Oued Smar. Cette usine devient ainsi le premier site algérien à être agréé par l'agence française ; ce qui lui ouvre de nouveaux horizons en tant que site alternatif de fabrication de certaines formes de médicaments pour le compte de laboratoires partenaires européens.

4.5.2. Principes comptables et d'élaboration des comptes consolidés

4.5.2.1. Méthodes et périmètre de consolidation

a) Déclaration de conformité

Les comptes du groupe BIOPHARM sont consolidés au 31 décembre 2014 dans le respect des principes comptables algériens et sont établis conformément aux dispositions de l'arrêté du 26 juillet 2008 fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes. Ils sont présentés comparativement avec les états arrêtés aux 31 décembre 2013 et 2012.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux exercices présentés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

b) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs corporels amortissables et non amortissables acquis ou créés avant 2007.

c) Méthode de consolidation

La société mère détient le contrôle exclusif de toutes ses filiales. Par conséquent, les états financiers sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale, conformément aux dispositions de l'arrêté susmentionné. La clôture des comptes de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation s'effectue le 31 décembre.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes généraux :

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

- Image fidèle ;
- Continuité d'exploitation ;
- Méthode de la comptabilité d'engagement ;
- Permanence de présentation ;
- Importance relative.

Les transactions significatives, soldes, produits et charges intra-groupe ont été entièrement éliminés lors de la consolidation.

Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont présentés séparément des capitaux propres du groupe.

Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec les méthodes utilisées par d'autres membres du Groupe. Pour éviter que de telles éventualités ne se produisent à l'avenir, un manuel comptable a été élaboré et est entré en vigueur à l'échelle de tout le groupe à partir du 02 janvier 2015.

d) Périmètre et critères de consolidation

Sur la base des méthodes indiquées ci-dessus, le tableau suivant présente le périmètre de consolidation du Groupe BIOPHARM au 31 décembre 2014.

Tableau 36 : Le périmètre de consolidation

Périmètre de Consolidation	% intérêt	% contrôle	Méthode
BIOPHARM SPA	Société tête du Groupe		
BIOPURE SPA	99,92%	99,92%	Intégration Globale
Human Health Information (HHI) SPA	97,67%	97,67%	Intégration Globale
BIOPHARM Distribution SPA	99,80%	99,80%	Intégration Globale
BIOPHARM LOGISTIC SPA	99,84%	99,84%	Intégration Globale
PROFAM SPA	99,84%	99,84%	Intégration Globale

A noter qu'au 31 décembre 2014, il n'existait pas de participations réciproques entre les filiales ; de même, ces dernières ne détenaient pas de participations dans d'autres sociétés.

Bien qu'entrant dans le périmètre de consolidation, la société PROFAM SPA, qui n'a pas débuté ses activités depuis sa création et dont la prise en compte n'ajouterait pratiquement rien à l'image économique du groupe, n'est pas intégrée fiscalement.

Enfin, le périmètre de consolidation n'a pas été modifié depuis l'exercice précédent.

4.5.2.2. Utilisation des estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction Générale, l'utilisation d'estimation et d'hypothèses, susceptibles d'avoir un impact sur la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et charges figurant dans les comptes ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'examen des états financiers. Ces estimations et appréciations sont faites sur la base de l'expérience passée ainsi que sur des facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces estimations. Les montants qui figureront dans les états financiers futurs sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, notamment en raison du contexte juridique, économique et financier.

Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles lors de la clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, portent principalement sur :

- les provisions pour dépréciation des stocks et des créances ;
- les provisions pour garantie donnée aux clients institutionnels ;
- les charges à payer.

4.5.2.3. Actif non courant

a) Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif identifiable, non monétaire et immatériel contrôlé et utilisé par le Groupe dans le cadre de ses activités ordinaires. Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de droits incorporels, tels que les licences et les marques enregistrées pour une valeur égale à la somme des dépenses externes et des frais accessoires engagés pour déposer les droits et octroyer une protection juridique au Groupe. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une période comprise entre 3 et 5 ans.

Les logiciels significatifs (de type ERP et logiciels de gestion), individualisés et clairement identifiés, sont immobilisés et amortis sur une durée de 5 ans maximum. Les dépenses pour les autres logiciels sont constatées en charges de l'exercice.

b) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles concernent essentiellement les fonds de commerce qui sont enregistrés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Ils ne sont pas amortis mais peuvent faire l'objet d'une dépréciation si un indice de perte de valeur est décelé au cours de l'exercice

Les dépenses liées aux activités de recherche et développement de nouveaux produits sont comptabilisées en charges selon leur nature dans la période au cours de laquelle elles sont engagées.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles qui sont détenues soit pour être utilisées dans la production ou la fourniture de biens et de services, soit à des fins administratives, sont comptabilisées au bilan à leur montant réévalué pour les investissements acquis antérieurement au 31/12/2007 ou bien à leur coût d'acquisition ou alors à leur coût de production pour les immobilisations corporelles acquises ou produites postérieurement à cette date, diminué du cumul des amortissements. Ce coût comprend les frais directement attribuables, incluant l'ensemble des coûts d'acquisition et de mise en place, les taxes payées non récupérées et autres charges directes liés au transfert de l'actif jusqu'au lieu de son implantation pour permettre son exploitation de la manière prévue par le Groupe. Les frais généraux, les frais administratifs et les frais de démarrage ne sont pas inclus dans ce coût.

Les coûts ultérieurs à la mise en service ne sont pas comptabilisés en tant qu'actif sauf s'il est possible que des avantages économiques futurs associés à ces dernières aillent au Groupe et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts de maintenance des immobilisations corporelles sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus. Les biens en cours de construction ou d'acquisition pour les besoins de l'exploitation sont comptabilisés à leur coût. L'amortissement de ces actifs, selon la même méthode que celle utilisée pour des biens similaires, commence lorsque l'actif est prêt pour son utilisation prévue. Les terrains acquis en toute propriété ne sont pas amortis.

Le coût ou l'évaluation des actifs, autres que les terrains en franche propriété et les biens en cours de construction, est amorti complètement sur la durée normale d'utilisation selon le mode linéaire.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- Bâtiments et constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 10 ans

Autres immobilisations corporelles :

- Agencements divers, aménagements : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobiliers : 3 à 10 ans

Les pertes et profits sur cession sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable et sont comptabilisés en résultat sous les rubriques autres charge ou produits opérationnels.

d) Immobilisations financières

Prêts et autres actifs financiers non courants :

Cette rubrique comprend les prêts sociaux accordés au personnel, les placements détenus à terme, les cautionnements versés ainsi que les impôts différés actifs.

Les prêts sociaux sont des actifs financiers à paiements déterminés sans intérêts destinés au personnel. Lorsque l'échéance est supérieure à douze mois, les prêts sont classés en prêts et avances à long terme sous la rubrique « prêts et autres actifs financiers non courants ».

Les placements détenus à terme (dépôts à terme), sont des actifs financiers assortis de remboursement et de rémunération déterminés et d'une échéance fixe que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les gains ou pertes de change latents sur les dépôts à terme en devises (euros et dollars) sont inscrits au compte de résultat sous les rubriques produits financiers ou charges financières.

Autres participations et créances rattachées :

Cette catégorie inclut les participations dans ses filiales ainsi que les créances sur ces sociétés. Ainsi, lorsque la société mère est en droit de recevoir un paiement en dividendes ce type de créance est enregistré dans le compte de résultat en produit financier.

4.5.2.4. Actif courant

a) Stocks

Les stocks de marchandises, de matières premières et fournitures sont évalués au coût d'achat. Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour cette évaluation.

Les stocks d'encours et produits finis sont valorisés sur la base du coût de production comprenant le coût des matières premières et les charges directes et indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des produits fabriqués, tout comme les intérêts sur emprunts.

A la fin de chaque période, un inventaire physique des stocks est effectué et contrôlé par rapport à l'inventaire permanent. Les stocks sont généralement évalués en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Dans le cas des produits finis ou marchandises, une comparaison est effectuée entre la valeur nette comptable et la valeur nette de réalisation ; si nécessaire, il est constitué une provision pour dépréciation. Dans le cas de matières premières et réactifs de laboratoire, une provision pour dépréciation est également comptabilisée lorsque les stocks inventoriés à la fin de l'exercice sont périmés ou risquent de l'être avant leur utilisation. Les marges sur stocks internes (au groupe) d'un montant significatif sont éliminées.

b) Créances

Les créances clients sont enregistrées à leur juste valeur qui correspond à la valeur nominale de facturation. Les créances libellées en devises (aux clients étrangers) sont actualisées à la date de clôture au taux en vigueur à cette date. Les créances clients font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. A chaque date de clôture, les entités du groupe apprécient s'il existe un quelconque indice montrant qu'une créance a pu perdre de la valeur. Si un tel indice est hautement probable (client non solvable, retard de règlement), la valeur recouvrable de cette créance est estimée.

La détermination de la provision pour créance douteuse est le résultat d'une analyse au cas par cas du risque de défaillance qu'encourt le groupe. Les créances classées douteuses sont provisionnées à 100% même s'il est connu que les entités du Groupe continueront d'exercer tous les voies et moyens

de droit pour recouvrer leur créance. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

c) Disponibilités et assimilés

Cette rubrique comprend les dépôts à court terme (inférieur à trois mois), les avoirs en banque et en comptes courants postaux ainsi que les montants en caisses et régies. Elle englobe également les accreditifs.

4.5.2.5. Provisions pour risques et charges

En application du principe de prudence, une provision pour risques et charges est constatée dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements passés, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques, seront nécessaires pour éteindre les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

C'est ainsi qu'à la date d'arrêté des comptes, le groupe évalue les provisions pour risque de retour de marchandises. Ces provisions concernent les contrats signés par le groupe avec les institutions publiques (Pharmacie Centrale des Hôpitaux et Hôpitaux Militaires), dans le cadre des avis d'appels d'offres de médicaments et de dispositifs médicaux. Les cahiers des charges de ces marchés stipulent en particulier que les produits non consommés et dont la date de péremption est proche de huit mois peuvent être retournés au Groupe.

A ce titre, des provisions sont calculées par la Direction Financière en concertation avec la structure chargée des relations avec les institutions publiques sur la base de la meilleure estimation, de l'expérience passée en matière de retour et, également, en tenant compte de facteurs tels que la date d'expiration des produits vendus et de leur taux de rotation. Dans chaque cas, les provisions pour garanties données aux clients font l'objet d'une revue périodique et d'une mise à jour en fonction de l'information la plus récente dont dispose la Direction.

4.5.2.6. Passifs courants

Ce poste du bilan regroupe principalement les dettes à court terme vis-à-vis des tiers, les dettes fiscales et sociales (salaires et organismes sociaux) ainsi que le passif de trésorerie.

Règles d'évaluation et d'enregistrement des dettes d'exploitation : Les dettes liées à l'activité ordinaire, certaines en montant et en échéance, sont inscrites au passif du bilan dès que le transfert de propriété du bien ou que le service, lorsqu'il s'agit d'une prestation, lui a été rendu en partie ou en totalité.

4.5.2.7. Transactions en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées à la contre-valeur en dinar déterminée par les services de douane algérienne au moment du dédouanement. Les dettes, créances, disponibilités en devises, figurent au bilan pour leur contre-valeur en dinar au cours de change en vigueur à la Banque d'Algérie au 31 décembre. Les différences de change résultant de la conversion des éléments monétaires en devises à ce dernier cours sont portées au résultat en produits financiers ou charges financières.

4.5.2.8. Revenus

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

a) Chiffre d'affaires

Les revenus résultant des ventes de produits ou de prestations de services sont présentés en chiffre d'affaires dans le compte de résultat. Le chiffre d'affaires comprend les revenus des ventes de produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques et dispositifs médicaux, nets des retours de

marchandises, nets des avantages et escomptes accordés aux clients, du façonnage pour le compte de laboratoires pharmaceutiques et enfin des revenus de prestations de services diverses.

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis : le transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété a eu lieu ; le Groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés, le montant de la transaction a été arrêté de façon claire et il est probable que les avantages associés à la transaction iront au Groupe.

Le Groupe accorde différents types de réduction sur les montants des produits vendus. En particulier pour les médicaments à date de péremption proche, des rabais sont accordés aux clients qui participent activement à écouler ces produits avant leur péremption. Certains distributeurs conventionnés bénéficient également de ristournes en fonction du volume d'affaires réalisé sur une période donnée par rapport à des objectifs préalablement fixés. Enfin, des escomptes de règlement peuvent être accordés en cas de règlement anticipé.

Les retours, rabais, remises et ristournes ci-dessus sont enregistrés sur la période de comptabilisation des ventes concernées et sont présentés en déduction du chiffre d'affaires.

b) Autres produits opérationnels

Cette rubrique inclut les revenus de rétrocession reçus sur les opérations faites en collaboration avec des partenaires que ce soit des laboratoires pharmaceutiques étrangers ou des laboratoires locaux, au titre d'accords portant sur la commercialisation de produits. Cette rubrique enregistre également les revenus générés dans le cadre de certains accords de co-promotion. Les paiements dont l'étalement est fonction de l'atteinte de certains objectifs sont évalués au cas par cas et enregistrés dans le compte de résultat lorsque ces objectifs sont réalisés. Les indemnités des compagnies d'assurance ainsi que les plus-values de cession ou scission sont également inscrites sous cette rubrique du compte de résultat.

4.5.2.9. Résultat financier

Les produits financiers comprennent les intérêts créditeurs perçus sur les dépôts à terme, les dividendes reçus et enfin les gains de change réalisés ou latents sur les opérations de commerce extérieur. Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à en percevoir le paiement est établi. Les rémunérations des dépôts à terme sont comptabilisés sur une période donnée selon le montant du capital et au taux d'intérêt effectif applicable.

Les charges financières comprennent essentiellement les intérêts payés relatifs au financement du Groupe, les pertes de change, réalisées ou latentes, sur les opérations d'achat libellées en devises.

4.5.2.10. Impôts sur le résultat

La charge d'impôt de l'exercice représente la somme de l'impôt exigible à payer et de la charge d'impôt différé.

a) Impôt exigible

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du bénéfice comptable dans le compte de résultat consolidé, car il exclut les éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices, de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt exigible sur le résultat du Groupe est calculé par catégorie de chiffre d'affaires. A partir de 2014, le taux d'impôt sur le résultat a été uniformisé à 23% pour toutes les activités.

b) Impôts différés

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable. Les impôts différés actifs et les impôts différés passifs sont constatés lorsqu'il existe des différences temporelles réelles déductibles ou imposables ou des déficits reportables. Ils sont calculés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs connus en

fin d'exercice qui s'appliqueront au moment où les différences temporaires seront effectivement taxées.

Les positions fiscales prises par le Groupe résultent de ses interprétations de la réglementation fiscale. Certaines d'entre elles peuvent avoir un caractère incertain. Le Groupe procède alors à l'évaluation d'un passif d'impôt à comptabiliser en tenant compte de la position de l'administration fiscale faisant suite aux demandes de rescrits fiscaux qui lui sont adressées.

4.5.2.11. Subventions publiques

Les subventions d'investissement correspondent à des transferts de ressources publiques destinées à compenser totalement ou en partie des coûts supportés ou à supporter par l'entité bénéficiaire de la subvention.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées en produit au même rythme que les coûts auxquels elles sont rattachées et qu'elles compensent. Ces coûts correspondent au montant de la dotation aux amortissements de l'exercice.

4.5.2.12. Tableau de Flux de Trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte et présente de manière distincte les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement.

Les activités opérationnelles correspondent aux principales activités génératrices de trésorerie et toutes les autres activités qui ne remplissent pas les critères d'investissement et de financement. Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont calculés en ajustant le résultat net des variations du besoin en fonds de roulement et des éléments sans effet de trésorerie tels que les amortissements et dépréciations.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement correspondent aux flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations, nettes des dettes fournisseurs d'investissements et des cessions d'immobilisations.

Les activités de financement sont les opérations qui résultent des changements dans l'importance du capital apporté et des emprunts. Les augmentations/diminutions de capital, obtentions ou remboursements d'emprunts sont classés dans cette catégorie. La diminution de la dette financière liée aux crédits-baux est incluse dans le remboursement d'emprunts de la période. La Direction financière du Groupe a également choisi de classer dans cette catégorie les subventions reçues.

4.5.3. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles, d'une valeur brute de 236 millions de dinars, sont constituées :

- Des licences et droits sur les marques pour une valeur de 210,1 millions de dinars ;
- Des fonds de commerce SODHYPAX (Tizi-Ouzou) pour 9 millions de dinars et ALSUD PHARM (Ouargla) pour 3 millions de dinars et ;
- Des progiciels de gestion d'une valeur de 13,9 millions de dinars.

La valeur nette comptable de ces immobilisations incorporelles est de 22,2 millions de dinars.

4.5.4. Immobilisations Corporelles

Sur les trois derniers exercices, le groupe a poursuivi sa politique de renouvellement et de modernisation de son outil de production tout en renforçant ses capacités logistiques. BIOPHARM entend en effet maintenir un haut niveau de technicité dans ses lignes de production et sa chaîne logistique pour répondre aux contraintes de qualité, de bonnes pratiques de laboratoire, de bonnes pratiques de fabrication et de bonnes pratiques de distribution auxquelles elle est soumise. Les acquisitions et les créations de la période s'élèvent à 1 918 millions de dinars comme le montre le tableau ci-après.

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Tableau 37 : Les immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en millions de dinars)	Terrains	Constructions & Aménagements	Matériel & Outillage	Autres Immobilisations	Immobilisations en Cours	Total reporté au bilan
Valeurs Brutes au 01/01/2012	2 388	1 530	779	737	349	5 782
Acquisitions	2,4	3,8	81,1	62,5		150,1
Ecart d'acquisition	61,6					61,6
Création		230,1		0,8		230,9
Cessions				-8,9		-8,9
Sortie - Mise Hors d'état de Service				-0,2		-0,2
Valeurs Brutes au 31/12/2012	2 452	1 764	860	791	136	6 003
Acquisitions		10,0	103,5	476,2		589,8
Création		3,1				3,1
Cessions				-3,4		-3,3
Variation de périmètre (Apport Partiel d'Actif)	-919,3	-521,6	-6,1	-7,9		-1455,1
Transferts vers d'autres filiales				-126,1		-126,1
Sortie - Mise Hors d'état de Service				-1,2		-1,2
Valeurs Brutes au 31/12/2013	1 532	1 256	957	1 129	501	5 375
Acquisitions		6,1	201,8	491,9		699,8
Création		244,5				244,5
Cessions				-165,7		-165,7
Sortie - Mise Hors d'état de Service			-0,3	-82,7		-83,1
Valeurs Brutes au 31/12/2014	1 532	1 506	1 159	1 372	109	5 679
Amortissements Cumulés au 01/01/12		952,1	695,0	497,5		2145,6
Dotation		96,5	71,4	71,2		239,2
Cessions				-8,6		-8,9
Sortie - Mise Hors d'état de Service				-0,4		-0,4
Amortissements Cumulés au 31/12/12		1048,0	767,0	560,0	0,0	2376,0
Dotation		67,2	66,5	304,7		438,5
Transferts vers d'autres filiales				-126,1		-126,1
Sorties		-426,6	-6,1	-7,3		-440,1
Amortissements Cumulés au 31/12/13		689,0	828,0	731,0	0,0	2248,0
Dotation		69,0	66,2	137,1		272,4
Cessions				-161,7		-161,7
Sortie - Mise Hors d'état de Service			-0,2	-73,5		-73,7
Amortissements Cumulés au 31/12/14		757,8	893,8	632,9		2284,7
Valeurs nettes Comptables au 31/12/12	2 452	716	92	231	136	3 627
Valeurs nettes Comptables au 31/12/13	1 532	567	129	397	501	3 127
Valeurs nettes Comptables au 31/12/14	1 532	749	265	739	109	3 394

Les commandes fermes d'immobilisations au 31/12/2014 s'élèvent à 117,3 millions de dinars, dont près de 81 millions pour des équipements de laboratoire et du matériel de fabrication de médicaments.

4.5.5. Immobilisations Financières

Les immobilisations financières sont constituées de prêts sociaux accordés au personnel, de dépôts et cautionnements versés aux compagnies maritimes et à certaines institutions et enfin de dépôts à termes en devises. Le tableau suivant présente la composition des immobilisations financières au cours des trois derniers exercices.

Tableau 38 : Les immobilisations financières

En millions de dinars	2012	2013	2014
Prêts Sociaux Accordés au Personnel	2	1	1
Dépôts & Cautionnements Versés	7	11	12
Placements à Terme en Devises	103	212	220
Total	112	224	233

4.5.6. Stocks

Le mouvement des stocks au cours de l'exercice écoulé se décompose de la manière suivante.

Tableau 39 : Les stocks

En Millions de dinars	Solde de début de l'exercice	Mouvement de la période		Solde Cumulé de fin de l'exercice
		Débit	Crédit	
Stocks de marchandises	8 941	53 578	53 120	9 399
Matières et fournitures	232	1 503	1 306	429
Autres approvisionnements	266	656	612	310
Encours de production	73	34	105	2
Stocks de produits finis	19	2 352	2 209	162
Stocks à l'extérieur	4 737	8 834	10 607	2 964
Total	14 268	66 957	67 959	13 267

Le tableau suivant présente la composition des stocks pour les trois derniers exercices.

Tableau 40 : L'évolution des stocks

En millions de dinars	2012	2013	2014
Stocks de marchandises	8 105	8 941	9 399
Matières et fournitures	601	232	429
Autres approvisionnements	261	266	310
Encours de production	46	73	2
Stocks de produits finis	588	19	162
Stocks à l'extérieur	2 008	4 737	2 964
Valeur Brute des Stocks	11 610	14 268	13 267
Provision pour dépréciation des stocks	-250	-484	-381
Valeur Nette des Stocks	11 360	13 784	12 886
Stocks nets / Production globale (en jours)	117	125	96

La baisse de ces stocks en 2014 s'explique par la volonté de la Direction Générale de mettre en adéquation le programme de production avec les prévisions de ventes tout en maintenant un niveau de stock adéquat, correspondant à trois mois de ventes.

4.5.7. Créances et emplois assimilés

4.5.7.1. Clients

Les créances clients s'analysent comme suit :

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Tableau 41 : Les créances sur clients

En millions de DA	2012	2013	2014
Créances Clients	8 463	11 819	13 124
Total Provisions sur clients	-797	-471	-429
Total Clients (net)	7 666	11 348	12 695
Clients nets/Production globale (en jours)	79	103	95

Les créances échues à plus de 120 jours non dépréciées s'élèvent à 160 millions de dinars. Elles correspondent principalement à des organismes publics.

L'incidence des pertes de valeur sur créances clients et des reprises représente un produit net de 42 millions de dinars en 2014 contre un produit net de 326 millions de dinars en 2013 et une charge nette de 48 millions de dinars en 2012.

4.5.7.2. Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice 2014

Tableau 42 : Echéances des créances de l'exercice 2014

(en millions de dinars)	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total
Clients	13 124			13 124
Impôts	123			123
Autres débiteurs	814			814
TOTAL	14 060			14 060

4.5.8. Capitaux propres consolidés

4.5.8.1. Capital social

Au 31 décembre 2014, le capital social, entièrement libéré, s'élève à 5 104 millions de dinars. Il est constitué de 25 521 875 actions de 200 dinars de valeur nominale chacune (1000 dinars de valeur nominale avant le 21 mars 2013). Les variations du capital social de BIOPHARM Spa, en nombre et en valeur, au cours des trois derniers exercices sont les suivantes.

Tableau 43 : Capital social

	Nombre d'actions	En millions de dinars
Au 01/01/2012	3 000 000	3 000
Au 31/12/2012	3 000 000	3 000
Au 21/03/2013		
Augmentation du capital par incorporation de réserves		3 068
Apport partiel d'actif à une nouvelle société		- 5 288
Augmentation du capital / apport de capitaux étrangers		4 324
Au 31/12/2013	25 521 875	5 104
Au 31/12/2014	25 521 875	5 104

4.5.8.2. Capitaux propres

La société mère détient plus de 97% des actions de ses filiales. Les actionnaires minoritaires étaient des personnes physiques jusqu'à la clôture de l'exercice 2014. En 2015, ces parts minoritaires ont été cédées à des sociétés du Groupe. A la clôture des trois derniers exercices, les capitaux propres consolidés se répartissaient entre le Groupe et les parts attribuables aux minoritaires comme suit :

Tableau 44 : Capitaux propres

En millions de dinars	2012	2013	2014
Part de la Société Consolidante	10 705	11 616	14 847
Part des Minoritaires	3	26	60
Capitaux Propres	10 707	11 642	14 907

4.5.9. Subvention d'équipement

La Société BIOPHARM SPA a été retenue pour bénéficier des aides financières accordées par l'Etat à travers le Fonds de Promotion de la Compétitivité Industrielle pour la mise en œuvre des actions qui concourent à la promotion de la compétitivité industrielle de la société et tendant à la mettre à niveau. Dans ce cadre, une convention a été signée entre le Ministère du Développement Industriel et de la Promotion de l'Investissement et BIOPHARM. Cette convention prévoit l'acquisition par la société de 57 millions de dinars d'investissements immatériels et de 53 millions de dinars d'investissements matériels et une aide financière d'environ 51 millions de dinars à accorder par l'Etat. A ce titre, une avance de 15 millions de dinars a déjà été débloquée.

4.5.10. Provision pour risques

Au cours de l'exercice 2014, les soldes des provisions pour risques ont évolué de la façon suivante :

Tableau 45 : Les provisions pour risques

PROVISIONS POUR RISQUES (en millions de dinars)	Provisions cumulées en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	Provisions cumulées en fin d'exercice
Provisions pour litiges	29	36	29	36
Provisions pour Garanties données aux Clients institutionnels	385	176	385	176
TOTAL	414	197	414	212

Les provisions pour garanties données aux clients institutionnels se rapportent à des clauses contractuelles prévues dans les cahiers de charge des marchés publics qui imposent aux fournisseurs de reprendre les produits non consommés qui arrivent à huit mois de leur date de péremption.

4.5.11. Emprunts, Dette Financière, Trésorerie

La situation financière du Groupe a évolué comme suit :

Tableau 46 : Emprunts, dette financière & Trésorerie

En millions de dinars	2012	2013	2014
Emprunts à Moyen & Long terme, partie à plus d'un an (LMT)	198	318	759
Emprunts à Court terme et partie à moins d'un an des Emprunts LMT	100	1	209
Total Dette Financière	298	319	968
Trésorerie & Equivalent de Trésorerie	1 276	39	1 112
Trésorerie Nette (Dette Nette)	978	-280	145

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les comptes courants bancaires et les dépôts à terme de moins de trois mois, déduction faite de la trésorerie passive (découvert bancaire en cours, y compris les effets escomptés non échus).

Le total, trésorerie nette ou dette nette de trésorerie et équivalent de trésorerie, est un indicateur financier que la Direction du Groupe utilise pour mesurer la situation financière du groupe.

Principales opérations de financement de l'exercice 2014 :

Dans le cadre du dispositif de soutien de l'Etat à l'investissement productif, un premier tirage de 140 millions de dinars sur un emprunt de 250 millions de dinars a été effectué en décembre 2014 en faveur de BIOPHARM pour l'acquisition de matériel de laboratoire. La convention de crédit prévoit entre autre :

- Une bonification du taux d'intérêt de 2% à la charge du Trésor Public,
- La prise en charge des intérêts intercalaires durant la période d'utilisation et de différé par le Trésor Public,
- Une période de différé de douze (12) mois,
- Une période de remboursement de soixante (60) mois.

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Par ailleurs, la filiale BIOPHARM LOGISTIC a obtenu durant l'exercice écoulé deux prêts d'un montant global avoisinant les 576 millions de dinars pour lui permettre de renouveler le matériel roulant du Groupe. Ces deux financements bénéficient des mêmes dispositifs de bonification que le premier emprunt cité ci-dessus.

4.5.12. Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 2014

Tableau 47 : Echéances des dettes de l'exercice 2014

RUBRIQUES & POSTES (millions de dinars)	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total
Emprunts	209	712	47	968
Autres dettes	1 707	1 110		2 817
Fournisseurs	12 067			12 067
Impôts	393			393
TOTAL	14 374	1 822	47	16 243

Le poste « autres dettes » comprend notamment une dette envers le fondateur du Groupe BIOPHARM d'un montant de 1 480 millions de dinars.

4.5.13. Fournisseurs et comptes rattachés

Le total des dettes fournisseurs à la clôture des trois derniers exercices se répartissait comme suit :

Tableau 48 : Fournisseurs & comptes rattachés

En millions de dinars	2012	2013	2014
Fournisseurs Etrangers	5 864	8 729	6 649
Fournisseurs Locaux	3 633	4 639	5 418
Fournisseurs & Comptes Rattachés	9 497	13 368	12 067

Le délai moyen accordé par les fournisseurs est de 100 jours.

4.5.14. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est constitué de la production vendue, des revenus du façonnage pour compte de laboratoires tiers, de la vente aux grossistes et institutions publiques et de la répartition aux officines. Les prestations de promotion médicales et de services partagés sont réalisées en interne.

Le chiffre d'affaires a connu une croissance annuelle de 17% à 18% sur les trois derniers exercices.

Tableau 49 : La progression du chiffre d'affaires

En millions de dinars	2012	2013	2014
Chiffre d'affaires consolidé	35 255	41 368	48 943
Progression	18%	17%	18%

4.5.15. Consommations

Les consommations de l'exercice comprennent les achats consommés et les prestations reçues.

4.5.15.1. Achats consommés

Les consommations par catégorie de stocks se répartissent de la façon suivante :

Tableau 50 : Les achats consommés

En millions de dinars	2012	2013	2014
Achats de marchandises vendues	29 889	33 891	43 287
Matières premières	1 752	1 998	1 306
Autres approvisionnements	430	517	608
Autres consommations	108	83	65
Rabais, remises et ristournes obtenues	-399	-1 433	-3 765
Achats consommés	31 780	35 057	41 501

4.5.15.2. Prestations reçues

Tableau 51 : Les prestations reçues

En millions de dinar	2012	2013	2014
Services extérieurs	554	638	769
Autres services	169	232	359
Prestations reçues	723	870	1 128

4.5.16. Frais de personnel

Le montant total des frais de personnel se décompose comme suit :

Tableau 52 : Les frais de personnel

En millions de dinars	2012	2013	2014
Rémunérations et avantages divers	1 377	1 496	1 711
Charges sociales	278	349	384
Frais de personnel	1 655	1 846	2 095

Les effectifs étaient de 1718 collaborateurs au 31/12/2014 contre 1664 collaborateurs au 31/12/2013 et 1512 collaborateurs au 31/12/2012 comme le montre la répartition ci-dessous par catégorie socioprofessionnelle :

Tableau 53 : L'évolution des effectifs

Nombre de salariés	2012	2013	2014
Cadres	378	423	419
Maîtrise	553	656	704
Employés	581	585	595
Total	1 512	1 664	1 718

Par fonction, les effectifs se répartissent de la façon suivante au 31 décembre de chaque année :

Tableau 54 : Les effectifs par fonction

Nombre de salariés	2012	2013	2014
Production	443	506	433
Distribution en Gros	369	365	158
Répartition aux Officines	605	663	366
Promotion	81	110	123
Fonctions supports	14	20	638
Total	1 512	1 664	1 718

4.5.17. Impôts, taxes et versements assimilés

Tableau 55 : Les impôts, taxes et versements assimilés

En millions de dinars	2012	2013	2014
Impôts & taxes sur rémunérations	3	4	9
Impôts & taxes sur chiffre d'affaires	299	775	905
Autres Impôts & taxes hors IBS	377	103	51
Impôts, taxes & versements assimilés	679	882	964

4.5.18. Autres charges et produits opérationnels

Les autres charges opérationnelles cumulées durant les trois derniers exercices sont détaillées comme suit :

Tableau 56 : Autres charges opérationnelles

En millions de dinars	2012	2013	2014
Redevances	29	37	40
Moins-values sur cessions d'actifs immobilisés non financiers	0	1	4
Jetons de présence	2	-	1
Pertes sur créances irrécouvrables	1	6	19
Amendes et pénalités, dons et libéralités	3	4	3
Charges exceptionnelles de gestion courante	11	11	26
Autres charges de gestion courante	44	17	43
Autres charges opérationnelles	91	75	136

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Les autres produits opérationnels comptabilisés durant les périodes considérées sont ventilés de la façon suivante :

Tableau 57 : Les autres produits opérationnels

En millions de dinars	2012	2013	2014
Plus-value sur sortie d'actifs Immobilisés non financiers	4	429	53
Rentrées sur créances amorties	-	-	0
Produits exceptionnels de gestion courante	35	27	18
Autres produits de gestion courante	2 762	2 458	1 835
Autres produits opérationnels	2 802	2 914	1 905

4.5.19. Résultat financier

Les charges financières et les produits financiers s'analysent comme suit :

Tableau 58 : Résultat financier

En millions de dinars	2012	2013	2014
Intérêts Crédeurs	4	10	4
Intérêts Débiteurs	-35	-42	-44
Résultat de Financement	-32	-33	-40
Gains de change	240	182	177
Pertes de change	-205	-349	-292
Effets de Change	36	-166	-116
Autres Produits (Charges) Financiers	0	4	0
RESULTAT FINANCIER	4	-195	-156

Les effets de change (pertes de change nettes pour deux des trois derniers exercices) constituent la partie la plus substantielle du résultat financier.

4.5.20. Charge d'impôt

Le Groupe a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis 2011. BIOPHARM SPA est la société mère, tête de Groupe du périmètre d'intégration fiscale. Chaque société intégrée fiscalement est remplacée dans la situation qui aurait été si elle avait été imposée séparément. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre la totalité des impôts due par chacune des filiales intégrées et l'impôt calculé sur la base du résultat d'ensemble est enregistrée par la société mère. A la clôture des trois derniers exercices, la charge d'impôt se présentait comme suit :

Tableau 59 : La charge d'impôt

En millions de dinars	2012	2013	2014
Impôts courants	-862	-939	-1 101
Impôts différés	15	-14	66
Total	-846	-953	-1 035

4.5.21. Résultat net par action

Le résultat net par action est le suivant pour les trois derniers exercices.

Tableau 60 : Le résultat net par action

Rubriques	2012	2013	2014
Résultat Net Consolidé (en millions de dinars)	2 615	3 395	3 854
Nombre d'actions de valeur nominale 1 000 dinars	3 000 000		
Nombre d'actions de valeur nominale 200 dinars (<i>ajustement pour fractionnement</i>)	15 000 000	25 521 875	25 521 875
Résultat Net Par Action (en dinars)	174	133	151

Le Résultat net par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice par le nombre harmonisé d'actions pour tenir compte du fractionnement des actions (5 actions de valeur nominale de 200 dinars pour une action de valeur nominale de 1000 dinars) opéré en 2013.

D'autre part, en 2013, l'entrée au capital d'investisseurs étrangers par augmentation de capital a eu pour effet de diluer le résultat net par action.

La loi de finances pour 2010 a imposé un prélèvement de 5% des bénéfices nets réalisés sur les médicaments importés au profit du « fonds national de sécurité sociale ». Sur les trois derniers exercices, ces prélèvements se sont chiffrés à :

Tableau 61 : Le prélèvement FNSS

En Millions de dinars	2012	2013	2014
Prélèvement au profit du FNSS	105	89	108

4.6. Analyse financière des Etats financiers consolidés de BIOPHARM SPA

La présente analyse financière est présentée à la demande de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse. Il ne s'agit pas d'une analyse financière indépendante, ni exhaustive ; et les choix de méthodes d'analyse, de calcul de ratios, et interprétations n'ont aucun caractère absolu. Les données utilisées pour les calculs et commentaires sont toutes issues des états financiers présentés dans la présente Notice d'information. Elle est présentée à titre indicatif et le lecteur doit se baser sur ses propres calculs et analyses ou rechercher du conseil professionnel pour se fonder une opinion.

Tableau 62 : Les comptes sociaux

BILAN - ACTIF (millions de dinars)	2012	2013	2014
Actifs non courants nets	3 821	3 416	3 751
Stocks nets	11 360	13 784	12 886
Créances nettes	8 282	12 897	13 631
Trésorerie	2 017	1 491	2 349
Total ACTIF	25 480	31 588	32 617

Tableau 63 : La structure de l'actif

Structure de l'Actif	2012	2013	2014
Actifs non courants nets	15%	11%	12%
Stocks nets	45%	44%	40%
Créances nettes	33%	41%	42%
Trésorerie	8%	5%	7%
Actifs	100%	100%	100%

Les actifs de la société sont constitués à 82% de stocks et créances sur les clients ; le niveau des stocks permet d'assurer une plus grande disponibilité de médicaments. Cette structure des actifs est typique dans le secteur pharmaceutique et est conforme à l'activité de BIOPHARM.

La société maintient un niveau de trésorerie de l'ordre de 1,5 à 3,6 milliards de dinars.

Tableau 64 : L'évolution de l'actif

Bilan	2012	2013	2014
Actifs non courants nets	-2%	-11%	10%
Stocks nets	22%	21%	-7%
Créances nettes	58%	58%	6%
Trésorerie	-42%	-30%	58%
Evolution de l'Actif	16%	24%	3%

Le total Bilan augmente de manière importante durant la période 2011/2013, sur la période 2013/2014 le total Bilan augmente de 3% environ. En 2014, le poste Stocks est le seul à enregistrer une baisse de 6,5% environ.

Tableau 65 : Le Bilan - Passif

BILAN - PASSIF (en millions de dinars)	2012	2013	2014
Capitaux propres	10 707	11 642	14 907
Passifs non-courants	2 561	2 609	2 665
Passifs courants	12 212	17 338	15 046
Total PASSIF	25 480	31 588	32 617

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Tableau 66 : La structure du passif

Bilan	2012	2013	2014
Capitaux propres	42%	37%	46%
Passifs non-courants	10%	8%	8%
Passifs courants	48%	55%	46%
Total	100%	100%	100%

Le poste dominant dans la structure du Passif est le poste Passifs courants qui représente environ la moitié des passifs. Les passifs courants sont principalement constitués des comptes fournisseurs.

Tableau 67 : Structure des capitaux permanents (en millions de dinars)

Capitaux permanents	2012	2013	2014
Capital émis	3 000	5 104	5 104
Primes et réserves	5 092	3 142	5 948
Résultat net	2 615	3 395	3 854
Fonds propres	10 707	11 642	14 907
Emprunts et dettes financières	298	319	968
C/C associés	1 692	1 850	1 480
Autres dettes non courantes	571	440	217
Dettes à moyen et long terme	2 561	2 609	2 665
Capitaux permanents	13 268	14 251	17 571

Dans la structure des Capitaux permanents, les fonds propres ont évolué de 76% en 2011 à 85% en 2014. BIOPHARM SPA est une entreprise fortement capitalisée : Les fonds propres représentent près de la moitié de l'actif.

Elle a une dette faible par rapport à sa capacité d'endettement

Tableau 68 : Les soldes de gestion (en millions de dinars)

Exercices	2012	2013	2014
PRODUCTION DE L'EXERCICE	35 421	40 339	48 875
CONSOMMATION DE L'EXERCICE	32 502	35 927	42 627
VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION	2 919	4 412	6 248
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 615	3 395	3 854

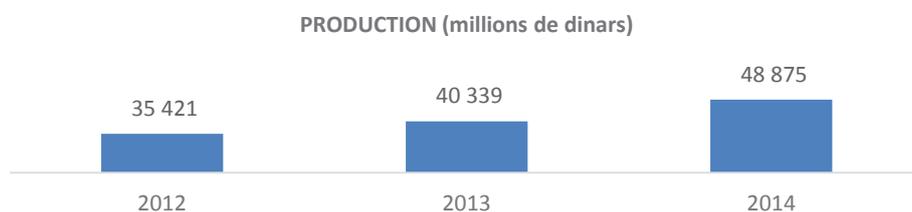


Figure 6 : Production

La production globale augmente régulièrement; en 2013, l'augmentation est moins forte à 14%. En 2014, la production renoue avec le taux des années 2012 et antérieures.

La valeur ajoutée est en hausse permanente; en 2014, la hausse a été un peu moins élevée qu'en 2013.

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

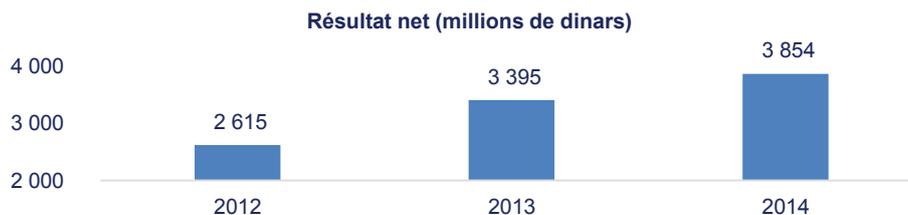


Figure 7 : Résultat net

Le résultat net est en constante augmentation. La marge de résultat se stabilise aux alentours de 8% attestant d'une profitabilité solide et reflétant le fait que le secteur est un secteur à prix et marges règlementés.

Tableau 69 : Les soldes de gestion vs Ventes

Exercices	2012	2013	2014
PRODUCTION DE L'EXERCICE	35 421	40 339	48 875
CONSOMMATION DE L'EXERCICE	92%	89%	87%
VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION	8%	11%	13%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7%	8%	8%

Tableau 70 : La décomposition de la rentabilité des fonds propres

Exercices	Rentabilité des fonds propres	Taux de profit	Rotation de l'Actif	Effet de levier
2011	16%	4%	1,4 x	2,7 x
2012	24%	7%	1,4 x	2,4 x
2013	29%	8%	1,3 x	2,7 x
2014	26%	8%	1,5 x	2,2 x

La rentabilité relativement stable des fonds propres s'explique par un taux de profit en ligne avec l'industrie pharmaceutique combiné à une rotation de l'actif de près d'une fois et demie et un effet de levier favorable de plus de 2.

4.6.1. Analyse de la structure financière :

La structure financière est équilibrée : Le Fonds de roulement net est positif durant toute la période et il couvre largement le BFR.

Le FRN est en hausse permanente avec un taux de croissance annuel moyen de 26% environ. Cette croissance est le fait essentiellement de la hausse des fonds propres. Ceci reflète la stabilité de la profitabilité de l'entreprise et sa tendance historique à réinvestir une part substantielle de ses bénéfices. L'augmentation du FRN est moins élevée en 2013 mais repart en 2014 à un niveau plus élevé.

Tableau 71 : Evolution du fond de roulement net

FRN (Millions de dinars)	2011	2012	2013	2014
Fonds propres	8 192	10 707	11 642	14 907
+ DLT & DMT	2 592	2 561	2 609	2 665
= Cap. Permanents	10 784	13 268	14 251	17 571
- Immo. Nets	3 897	3 821	3 416	3 751
=FRN	6 887	9 447	10 835	13 820
Var. FRN		2 560	1 388	2 986

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Tableau 72 : Evolution du besoin en fond de roulement

BFR (Millions de dinars)	2011	2012	2013	2014
Stocks	9 278	11 360	13 784	12 886
Créances	5 173	8 165	12 897	13 631
Dettes courantes	11 096	11 333	15 886	13 796
BFR	3 355	8 192	10 796	12 722
Var. BFR		4837	2604	1926

4.6.2. Variation de la structure financière :

Tableau 73 : Variation de la structure financière

FRN							
Emplois	2011/2012	2012/2013	2013/2014	Ressources	2011/2012	2012/2013	2013/2014
Baisse Fonds propres				Augmentation Fonds propres	2 516	934	3 265
Baisse emprunts	31			Augmentation emprunts		48	56
Augmentation immo			335	Baisse immo	76	405	
Total	31		335	Total	2 592	1 388	3 321
Solde : Variation du FRN					2 560	1 388	2 986

Le FRN augmente sur la période du fait essentiellement de l'augmentation des fonds propres et d'une baisse des immobilisations en 2013.

BFR							
Emplois	2011/2012	2012/2013	2013/2014	Ressources	2011/2012	2012/2013	2013/2014
Augmentation stocks	2 082	2 424		Diminution stocks			898
Augmentation clients	2 872	3 682	1 347	Diminution clients			
Augmentation autres actifs à CT	119	1 051		Diminution autres actifs à CT			613
Diminution fournisseurs & assimilés			2 090	Augmentation fournisseurs & assimilés	237	4 553	
Total	5 074	7 157	3 437	Total	237	4 553	1 511
Solde : Variation du BFR					4 837	2 604	1 926

Le BFR augmente sur toute la période du fait d'une augmentation des emplois (stocks et clients) plus importante que les ressources. L'augmentation est cependant de moins en moins élevée alors que l'activité croît à un taux annuel moyen de 18,7% sur la période 2011/2014.

Le crédit aux clients s'est allongé en moyenne de 2 mois à près de 3 mois alors que le crédit-fournisseur s'est réduit en moyenne de 4 mois à 3 mois. Le niveau des stocks demeure quasiment stable, et ce autour de 3 mois de ventes.

Tableau 74 : Ratios de gestion

Ratios de gestion	2011	2012	2013	2014
Crédit-clients				
(Créances clients/Ventes TTC) x 360 jours	57	74	88	81
Crédit fournisseurs				
(Dettes fournisseurs/Achats TTC) x 360 jours	116	90	114	87
Rotation des stocks				
(Stocks/Ventes TTC) x 360 jours	103	101	106	85

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

4.7. Tableau des affectations de résultats pour chacun des 5 derniers exercices

L'affectation du résultat est présentée en la forme consolidée à partir de 2012 car BIOPHARM s'est constituée en groupe (au sens fiscal du terme) à partir de 2012.

Tableau 75 : Les affectations de résultats 2010 & 2011

Rubriques	2010			2011			
	BIOPHARM	BIOPURE	HHI	BIOPHARM	BIOPURE	HHI	PROFAM
Report à nouveau de l'exercice N-1	0	0	0	3 299 947 051	8 880 080	9 284 114	8 141 858
Résultat de l'exercice N-1	921 326 272	8 850 694	3 159 261	1 125 793 791	46 305 311	2 403 415	277 588
Prélèvements sur réserves	446 100 000	18 000 000	4 516 307	-31 213 505	-1 852 212	0	0
TOTAL	1 367 426 272	26 850 694	7 675 568	4 394 527 337	53 333 179	11 687 529	8 419 446
Réserves	921 326 272	8 850 694	3 159 261	56 289 689	2 315 265	120 171	13 879
Augmentation du capital		18 000 000		0	50 000 000	11 567 358	0
Taxe 5% sur bénéfice importation				0	0	0	0
Dividendes	446 100 000		4 516 307	1 095 000 000	0	0	0
Report à nouveau				3 243 234 648	1 017 914	0	8 405 567
TOTAL	1 367 426 272	26 850 694	7 675 568	4 394 524 337	53 333 179	11 687 529	8 419 446

Tableau 76 : Les affectations de résultats 2012, 2013 & 2014

Rubriques	2012	2013	2014
	Groupe BIOPHARM	Groupe BIOPHARM	Groupe BIOPHARM
Report à nouveau de l'exercice N-1	-3 481	0	0
Résultat de l'exercice N-1	1 349 271 387	2 615 117 396	3 395 314 136
Prélèvements sur réserves	0	5 092 187 531	3 141 973 576
TOTAL	1 349 267 906	7 707 304 927	6 537 287 712
Réserves	1 326 691 943	3 141 973 576	5 947 828 461
Augmentation du capital	0	3 068 000 000	0
Taxe 5% sur bénéfice importation	0	0	89 459 251
Dividendes	57 354 977	1 497 331 351	500 000 000
Report à nouveau	-34 779 014	0	0
TOTAL	1 349 267 906	7 707 304 927	6 537 287 712

4.8. Marché et rendement des titres

Aucun titre de capital ou de créance n'a été coté sur un marché organisé à ce jour par la Société BIOPHARM.

5. CHAPITRES V - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, ET DE SURVEILLANCE

5.1. Administrateurs et dirigeants

5.1.1. Organes d'administration ou de surveillance

Le Conseil d'Administration de BIOPHARM est composé de six (6) administrateurs élus par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 25 juin 2015 pour une durée de 6 ans. Le Conseil d'Administration a élu parmi ses membres Monsieur Madjid KERRAR en qualité de président lors de sa réunion tenue le même jour.

La composition actuelle du Conseil d'administration est la suivante :

Tableau 77 : La composition du Conseil d'administration

Nom & prénoms	Fonction	Mandats
KERRAR Madjid	Président	à partir du 25 Juin 2015 et devant expirer à l'occasion de l'AGO statuant sur les comptes de 2020.
ADP ENTERPRISES WLL représentée par Sofiane LAHMAR	Administrateur	à partir du 25 Juin 2015 et devant expirer à l'occasion de l'AGO statuant sur les comptes de 2020
Sofiane Lahmar	Administrateur	à partir du 25 Juin 2015 et devant expirer à l'occasion de l'AGO statuant sur les comptes de 2020
Gilles de Clerck	Administrateur	à partir du 25 Juin 2015 et devant expirer à l'occasion de l'AGO statuant sur les comptes de 2020
Lars Zimmerman	Administrateur	à partir du 25 juin 2015 et devant expirer à l'occasion de l'AGO statuant sur les comptes de 2020
Jade Del Lero Moreau	Administrateur	à partir du 25 juin 2015 et devant expirer à l'occasion de l'AGO statuant sur les comptes de 2020

Note : Gilles de Clerck, Lars Zimmerman et Jade Del Lero Moreau ont été désignés conformément à l'article 619 du commerce et sont en voie d'acquisition d'une action de garantie conformément audit article.

Présentation des membres du conseil d'administration :

KERRAR Madjid : Président du Conseil d'Administration

Madjid Kerrar est un industriel algérien, jouissant d'une expérience des affaires tant sur le plan international que local. Il est le fondateur de BIOPHARM SPA, aujourd'hui leader des laboratoires pharmaceutiques en Algérie. Ayant eu très tôt une vision internationale des affaires, M. Kerrar a développé, à la fin des années 60, des partenariats industriels et commerciaux avec les pays d'Asie du Sud-Est. Au début des années 60, il a créé la SACI (Société Africaine pour le Commerce International) et a développé des activités commerciales dans le négoce international principalement avec la Chine et avec d'autres pays d'Asie du Sud-Est. Madjid Kerrar est aussi Président du Conseil d'Administration de Med Investment Holdings et SAEG. L'intéressé n'exerce actuellement pas d'autres mandats d'administrateur en Algérie.

En 1964, et dans un contexte où le choix d'une économie socialiste pour le pays a limité le champ des activités l'entreprise privée, M. Kerrar a créé la CINCAP (Compagnie Industrielle des Caoutchoucs et Plastiques). La CINCAP était une unité industrielle de 100 employés, qui fabriquait des produits en plastique et caoutchouc.

En 1969, le Groupe Industriel Kerrar a poursuivi son développement et a créé la SAEG, une entreprise industrielle de 500 salariés active dans la fabrication et le traitement d'article en email et le traitement de surface des métaux avec Ting Fung Iron Work (Chine).

ADP ENTERPRISES WLL (représentée par Sofiane LAHMAR) : Administrateur

Consortium d'investisseurs institutionnels dont le capital est détenu par :

Tableau 78 : Les actionnaires de ADP Enterprises WLL

Actionnaires de ADP Enterprises WLL	% du Capital
ADP I Holding LP	59,00%
DEG - Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft	23,30%
FMC COFARES FZ LLC	17,70%

a) ADP I

ADP I Holdings LP est une filiale d'African Development Partners I, LLC and ADP I L.P. (ensemble "ADP I"). ADP I est un fonds d'investissement spécialisé sur le continent africain et conseillé par Development Partners International LLP ("DPI"), une société de gestion de fonds de Private Equity basée à Londres. DPI gère des fonds de Private Equity d'un montant total de plus de 1.1 milliard de dollars américains à travers deux fonds de Private Equity, ADP I et ADP II.

ADP I a pour vocation d'acquérir des participations dans des entreprises implantées en Afrique et leaders sur leurs marchés. Les principaux objectifs du fonds ADP I sont (i) la promotion des investissements dans les secteurs à fort potentiel de croissance avec un focus sur les secteurs bénéficiant de l'émergence des classes moyennes en Afrique (comme l'industrie pharmaceutique par exemple), (ii) le développement du secteur privé en Afrique et l'accompagnement d'entreprises africaines en expansion ainsi que (iii) l'accompagnement des sociétés étrangères dans leur entrée et intégration dans les marchés africains.

Basée à Londres, DPI est un des leaders de l'industrie du Private Equity en Afrique et se spécialise exclusivement dans l'identification, la réalisation, et la gestion d'investissements en Private Equity à travers l'Afrique notamment grâce à une très bonne connaissance du continent africain ainsi que d'excellents contacts et des capacités linguistiques. Le capital de DPI est détenu à 100% par ses associés qui sont, ainsi que le personnel de la société, issus très majoritairement de diverses parties de l'Afrique dont l'Algérie.

b) DEG

DEG - Deutsche Investitions - und Entwicklungsgesellschaft mbH, une filiale de la KfW (la KfW Bankengruppe ou KfW est une institution de droit public allemande qui fait partie des quinze premières banques d'Allemagne), est l'une des plus grandes institutions européennes de développement et de financement de projets à long terme et de financement des entreprises. Depuis 50 ans, DEG a œuvré dans le financement et la structuration des investissements des entreprises privées dans les pays en développement et/ou en transition.

DEG investit dans des projets rentables qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs de l'économie, de l'agriculture aux infrastructures et aux services de fabrication. L'entreprise se concentre également sur les investissements dans le secteur financier en vue de faciliter un accès fiable aux capitaux locaux.

À ce jour, DEG a travaillé avec plus de 1 600 entreprises et son portefeuille actuel, qui se compose de plus de 5,6 milliards d'euros de participations, a contribué à générer un volume d'investissement global de 39 milliards d'euros.

L'objectif principal de DEG est d'établir et de développer les structures d'entreprises privées dans les pays en développement et en transition, et de créer ainsi la base pour une croissance durable et une amélioration durable des conditions de vie de la population locale. Cela se fait à travers du financement à long terme ainsi que des conseils pour les entreprises privées qui investissent dans ces pays.

Depuis sa fondation en 1962, le siège social de la DEG se trouve à Cologne, en Allemagne. DEG est présente dans différentes parties du globe, avec plusieurs bureaux de représentation au Brésil, en Chine, au Ghana, Inde, Indonésie, Kenya, Mexique, Pérou, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Thaïlande et Turquie. En tant que membre de la KfW, DEG est en outre en mesure de profiter d'un réseau de bureaux dans plus de 70 pays.

Sofiane Lahmar : Administrateur

Sofiane Lahmar est Associé chez Development Partners International (DPI), l'un des leaders du Private Equity en Afrique. Il a rejoint DPI en Avril 2010.

Son expérience professionnelle couvre les métiers de l'investissement et du private equity, du conseil en fusions/acquisitions, et du trading d'options. Avant de rejoindre DPI, il était Associé et "Co-Chief Investment Officer" chez Kingdom Zephyr Africa Management (KZAM), une société d'investissement pan-africaine détenue en majorité par Kingdom Holding Company, le véhicule d'investissement de SAR le Prince Alwaleed bin Talal bin Abdulaziz Al Saud, membre de la famille royale saoudienne et investisseur international.

Avant de rejoindre KZAM en 2005, Sofiane était Vice-Président dans le département Fusions et Acquisitions de la banque d'affaires JPMorgan à New York où il a conseillé et travaillé sur des transactions de fusions et acquisitions d'un montant global de plus de US\$ 25 milliards. Sofiane a commencé sa carrière professionnelle sur le desk de trading d'options de change de FleetBoston à Boston.

Sofiane a été et est administrateur et membre des comités, et des conseils d'administrations des sociétés dans lesquelles il a investi. Il a été nommé comme un des "Financial News 100 Rising Stars" à Londres en 2008, comme un des "Managers de Private Equity de l'Année en Afrique" en 2010 par Jeune Afrique, et comme un des "Leaders de Demain en Afrique" par Jeune Afrique en 2013.

Sofiane détient un Masters en Finance et Economie Internationale de la International Business School de Brandeis University à Boston et une Maîtrise des Sciences de Gestion de l'Université Paris-Dauphine.

L'intéressé n'exerce actuellement pas d'autres mandats d'administrateur en Algérie.

Gilles de Clerck : Administrateur

Gilles de Clerck est Associé-Fondateur chez Euro Mena Funds (Capital Trust Group), l'un des leaders du Private Equity sur la région MENA. Il a rejoint EuroMena en Septembre 2004.

Son expérience professionnelle couvre les métiers de l'investissement et du private equity, et du conseil en stratégie et management. Avant de fonder EuroMena, il était Senior Manager chez Vertone (2002-2004) et Booz Allen & Hamilton au Moyen-Orient (1995-2000).

Gilles est aussi investisseur et fondateur de Webraska Mobile Technologies, société dans le secteur des technologies dans la région Benelux & Scandinavie.

Gilles est diplômé de l'ESSEC, une Grande Ecole de Management (Paris).

L'intéressé n'exerce actuellement pas d'autres mandats d'administrateur en Algérie.

Lars Zimmerman : Administrateur

Lars Zimmerman est Senior Investment Manager chez DEG Deutsche und Entwicklungsgesellschaft mbH Investitions, fonds de développement allemand filial de la KfW. Il a rejoint DEG en juin 2009.

Son expérience professionnelle couvre les métiers de l'investissement et du private equity, et du conseil en finance d'entreprise. Avant de rejoindre DEG, il était Senior Analyst LBO chez IKB (2007-2009) et Analyst Corporate Finance, LBO chez KreisSParkasse Köln (Banque d'épargne allemande) (2001-2007).

Lars est diplômé de l'université Abitur, de la Copenhagen Business School (Master) et de l'Universität zu Köln Diplomkaufmann (Université de Cologne).

L'intéressé n'exerce actuellement pas d'autres mandats d'administrateur en Algérie.

Jade del Lero Moreau : Administrateur

Jade Del Lero Moreau est Investment Professional chez Development Partners International (DPI), l'un des leaders du Private Equity en Afrique. Il a rejoint DPI en Janvier 2014.

Son expérience professionnelle couvre les métiers de l'investissement et du private equity, du conseil en fusions/acquisitions, et la recherche d'actions.

Avant DPI, Jade Del Lero Moreau était Vice-Président dans le département Fusions et Acquisitions de la banque Société Générale, il a été basé à Paris couvrant les secteurs industrie lourde et biens de consommation (2007-2009 et 2012), et à Madrid couvrant le secteur des infrastructures (2010-2011). Avant cela, Jade Del Lero Moreau a commencé sa carrière au département Equity Research de Goldman Sachs à Londres.

Jade est titulaire d'un double diplôme d'ingénieur de l'École Nationale Supérieure de Techniques Avancées (Paris) et de l'Escuela Técnica Superior de Ingenieros Industriales UPM (Madrid) (2005), un master de l'ESCP Europe (2006) et d'un MBA de l'INSEAD (2013).

L'intéressé n'exerce actuellement pas d'autres mandats d'administrateur en Algérie.

5.1.2. Direction

Les fonctions de direction générale de la SPA BIOPHARM sont assumées par deux Directeurs généraux adjoints :

KERRAR Abdelouahed Directeur Général Adjoint :

Docteur en médecine, Titulaire d'un diplôme d'étude médicale spécialisé en Chirurgie générale. A exercé en qualité d'assistant en Chirurgie générale avant de rejoindre le groupe en 1994 où il a occupé successivement les fonctions de Responsable de la Division marketing, Directeur de l'unité centrale des ventes, Directeur Général de la filiale Biopure. Depuis juillet 2015 il assure la fonction de Directeur Général Adjoint Opérations.

AMEUR Kamal : Directeur Général Adjoint :

Diplômé en droit Il a exercé différentes fonctions dans l'administration pendant dix ans avant de rejoindre le groupe BIOPHARM en 2001 où il a assuré successivement les fonctions d'attaché de direction à la Direction générale du groupe, de Directeur de l'administration Générale et de Directeur Juridique. Depuis juillet 2015, il assure la fonction de Directeur Général Adjoint Support.

Les autres principaux managers de la SPA BIOPHARM sont :

GERMAIN Eric : Directeur Financier et Comptabilité du Groupe :

Titulaire du DECS, il est Directeur Financier du Groupe. Son expérience professionnelle couvre les métiers de la finance, de la comptabilité et de l'audit. Il travaille en Algérie depuis 1999 et vit à plein temps avec sa famille depuis 2008 à Alger. Avant de rejoindre BIOPHARM, il était Directeur Finances et Comptabilité chez les Laboratoires FRATER-RAZES (2010 – 2015) et auditeur chez Deloitte & Touche (2008-2010). Il a rejoint BIOPHARM le 1^{er} juin 2015.

BENCHEIKH EL HOCINE née BENKOBBI Thoriya : Site Manager de l'unité de Production

Docteur en pharmacie, elle a exercé dans un laboratoire pharmaceutique algérien durant 2 années avant de rejoindre le groupe BIOPHARM en 2001 où elle a exercé successivement les fonctions de Directrice de l'Unité de Formation et de Conditionnement, de pharmacien Directrice technique du Site de production. Elle assure depuis 2009 la fonction de Site Manager et de pharmacien directrice technique au niveau du site de production.

5.1.3. Politique d'information

Pour assurer l'information aux investisseurs, la société a mis en place une structure sous l'autorité du Conseil d'administration. Le responsable actuel de cette structure est Monsieur Kamal Ameer.

La structure responsable de l'information aux investisseurs peut être jointe aux coordonnées suivantes :

- E-mail : relations.investisseurs@biopharmdz.com
- Tel : +213. (0) 23. 85.10.10
- Fax : +213. (0) 23. 85.10.27

Les investisseurs trouveront l'information relative à la société :

- Sur le site web de BIOPHARM : www.biopharmdz.com
- Sur les sites de la COSOB et/ou de la SGBV pour certaines informations
- Sur le Bulletin Officiel des Annonces Légales pour les informations susceptibles de s'y trouver règlementairement.

5.2. Intérêts des dirigeants dans la société

Avant l'opération de cession d'actions, certains cadres détiennent des actions de BIOPHARM SPA mais ne détiennent pas d'actions dans le capital d'une société actionnaire de BIOPHARM SPA. Aucun cadre ne détient des actions dans les filiales de BIOPHARM SPA.

Les rémunérations attribuées au conseil d'administration au titre du dernier exercice clos sont d'un jeton de présence de 250 000 dinars par administrateur et par réunion du conseil d'administration.

Aucune opération ni transaction n'a été conclue entre les membres du conseil d'administration et la société au cours du dernier exercice.

5.3. Contrôle externe de la société

Le contrôle externe de BIOPHARM SPA est exercé par deux commissaires aux comptes nommés par l'assemblée générale.

- M. Droua Aissa a été nommé par l'Assemblée Général Mixte du 26 Juin 2015, pour une durée de trois ans qui couvre les exercices sociaux de 2015, 2016 et 2017, prenant fin le jour de la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.
- M. Guerza Rafik a été nommé par l'Assemblée Général Ordinaire du 10 septembre 2013, pour une durée des trois exercices sociaux à savoir : 2013, 2014 et 2015 prenant fin au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

5.4. Conseils

BIOPHARM SPA fait appel à un certain nombre de conseils spécialisés pour les besoins de son activité courante ou pour les besoins de cette opération d'appel public à l'épargne incluant Nomad Capital en tant que conseil financier et AFC Grant Thornton comme évaluateur reconnu par la COSOB.

6. CHAPITRE VI - EVOLUTION RECENTE, BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR**6.1. Evolution récente de la société au cours du premier semestre 2015 : états financiers consolidés semestriels non audités****Tableau 79 : Les comptes de résultats consolidés au 30 juin 2015 Non audités**

COMPTES DE RESULTATS (en millions de dinars)	30/06/2015	30/06/2014
Ventes et produits annexes	26 711	24 931
Variation stocks produits finis et en cours	196	804
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE	26 907	25 735
Achats consommés	-22 648	-21 959
Services extérieurs et autres consommations	-474	-495
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	-23 122	-22 454
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)	3 784	3 281
Charges de personnel	-1 064	-1 006
Impôts, taxes et versements assimilés	-500	-509
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 221	1 766
Autres produits opérationnels	553	922
Autres charges opérationnelles	-13	-38
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	-1 128	-1 501
Reprise sur pertes de valeur et provisions	1 006	1 359
V- RESULTAT OPERATIONNEL	2 639	2 507
Produits financiers	184	53
Charges financières	-237	-92
VI-RESULTAT FINANCIER	-53	-40
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	2 586	2 467
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-557	-581
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	-52	-17
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	28 649	28 068
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-26 672	-26 199
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 977	1 869
Eléments extraordinaires (produits)		
Eléments extraordinaires (charges)		
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE		
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 977	1 869
Dont part des minoritaires	8	6
Part du groupe	1 969	1 863
BENEFICE NET PAR ACTION (6 mois)	77,15	73,00

CHAPITRE VI - EVOLUTION RECENTE, BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Tableau 80 : Les bilans consolidés au 30 juin Non audités

ACTIF (en Millions de dinars)	30/06/2015	30/06/2014
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif		
Immobilisations incorporelles	23	20
Immobilisations corporelles		
Terrains	1 532	1 532
Bâtiments	751	538
Autres immobilisations corporelles	1 120	649
Immobilisations en concession		
Immobilisations encours	70	494
Immobilisations financières		
Titres mis en équivalence		
Autres participations et créances rattachées		
Autres titres immobilisés		
Prêts et autres actifs financiers non courants	275	229
Impôts différés actif	38	0
TOTAL ACTIF NON COURANT	3 809	3 463
ACTIF COURANT		
Stocks et encours	11 753	12 639
Créances et emplois assimilés		
Clients	13 177	12 562
Autres débiteurs	128	609
Impôts et assimilés	386	358
Autres créances et emplois assimilés		
Disponibilités et assimilés		
Placements et autres actifs financiers courants		
Trésorerie	4 786	1 884
TOTAL ACTIF COURANT	30 230	28 053
TOTAL GENERAL ACTIF	34 039	31 516

Tableau 81 : Les bilans consolidés au 30 juin Non audités

PASSIF (en millions de dinars)	30/06/2015	30/06/2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	5 104	5 104
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidés	6 396	6 448
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Résultat net - Résultat net du groupe	1 977	1 869
Autres capitaux propres - Report à nouveau	3 298	-
Part de la société consolidante	16 707	13 378
Part des minoritaires	69	43
TOTAL I	16 776	13 421
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières	887	562
C/C associés	1 110	1 480
Impôts (différés et provisionnés)	7	-
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance	176	414
TOTAL II	2 180	2 456
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 759	12 606
Impôts & Taxes exploitation	265	404
Autres dettes	779	913
Trésorerie passif	2 280	1 715
TOTAL III	15 083	15 639
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	34 039	31 516

6.1.1. L'activité

Les ventes du 1^{er} semestre 2015 progressent de 7,14%, tandis que la production de la période affiche une progression de 4,6%, compte tenu de la baisse des stocks de produits finis :

Tableau 82 : L'évolution de la production de l'exercice

LIBELLE (en millions de dinars)	1^{er} Semestre 2014	1^{er} Semestre 2015	Evolution %
Ventes et produits annexes	24 931	26 711	7,14%
Variation stocks produits finis et en cours	804	196	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	25 735	26 907	4,55%

Les faits principaux de la période concernent :

Au niveau de la production, 4 nouveaux produits ont été mis sur le marché, dont un en spécialité neurologique, deux en spécialité psychiatrique et un en spécialité dermatologique.

CHAPITRE VI - EVOLUTION RECENTE, BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Au niveau de la distribution, deux nouvelles plateformes de distribution ont été ouvertes, l'une à Biskra, l'autre à Annaba. De même le développement du portefeuille pharmacie chez BIOPURE se poursuit avec le recrutement de 1 034 nouvelles pharmacies.

Par comparaison aux montants annuels prévisionnels présenté à la section 6.2 de la Notice d'information, la production des six premiers mois de l'année représente 56% de la production prévisionnelle pour 2015 ; le résultat opérationnel 55% et le résultat net 50%.

Tableau 83 : L'évolution des principaux agrégats de gestion

LIBELLE (en millions de dinars)	Prévisionnel 2015	1 ^{er} Semestre 2015	% réalisation
PRODUCTION DE L'EXERCICE	48 355	26 907	55,64%
RESULTAT OPERATIONNEL	4 835	2 639	54,58%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 934	1 977	50,25%

Pour rappel, en règle générale, les premiers mois de l'année sont affectés par le calendrier des formalités administratives auprès du Ministère de la Santé pour l'approbation des programmes annuels qui ne sont accomplis que vers la fin du 1^{er} trimestre.

6.1.2. Les investissements

Au premier semestre 2015, sur 605 millions de dinars d'investissements prévisionnels pour l'année 2015, 352 millions de dinars d'investissements ont été réalisés. Les investissements les plus importants en montant ont été réalisés dans les activités de production et de logistique.

Dans le cadre des activités de production, les principaux investissements se sont matérialisés par l'acquisition d'une nouvelle ligne de granulation, l'acquisition de matériel de contrôle qualité (HPLC) et la réalisation d'une station de filtrage des eaux usées, afin d'améliorer la performance environnementale de l'entreprise.

Dans le cadre des activités logistiques, BIOPHARM a investi dans du matériel de transport de marchandises et de manutention (gerbeurs).

Les investissements pour l'année 2015 ont été financés par deux modes : un crédit à moyen terme pour un montant de 250 millions de dinars et le reste par autofinancement.

6.2. But de l'émission - Perspectives d'avenir

6.2.1. But de l'opération

Le but de l'opération est de poursuivre l'action de restructuration de l'actionnariat et du management de la société engagée en 2013 par l'ouverture de capital à des investisseurs internationaux, afin d'assurer le développement durable du groupe.

L'opération objet de cette notice vise l'ouverture du capital de la société aux investisseurs nationaux par la cession d'une partie des actions des actionnaires historiques, par appel public à l'épargne.

6.2.2. Perspectives du marché

Le rapport sur marché pharmaceutique algérien publié par BMI, du groupe Fitch, en juillet 2015, affiche les perspectives suivantes :

Tableau 84 : Le marché du médicament en Algérie

Marché (Source BMI)	2015	2016	2017	2018	2019
Perspectives du marché pharmaceutique (Millions de dinars)	411 621	451 960	494 897	541 419	587 380
Consommation de produits pharmaceutiques Per Capita (USD)	106	113	123	132	142
Croissance du marché	10%	10%	10%	9%	8%

(Source BMI Q4 2015/ Algeria Pharmaceuticals & Healthcare report)

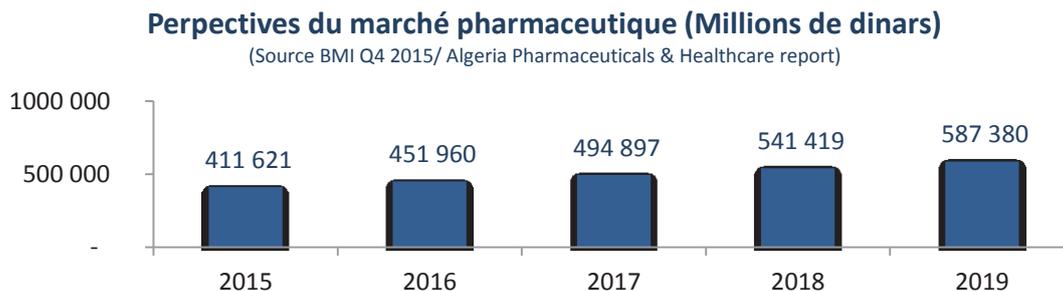


Figure 8 : Perspectives du marché pharmaceutique

Les perspectives publiées par BMI prévoient que le marché pharmaceutique algérien estimé à 374 milliards de dinars en 2014 croîtra pour atteindre 587 milliards de dinars en 2019. En 2015, selon ces prévisions, la croissance serait de 10%. Le marché, croîtrait à ce même taux annuel en 2016 et 2017 et à des taux respectivement de 9% et 8% en 2018 et 2019.

Le rapport publié par BMI indique qu'à long terme, le pays importera moins de médicaments avec le développement de l'industrie locale. Le rapport indique aussi que les entreprises s'engageant dans de la production locale et des joints-ventures de production locale seront en mesure d'augmenter leurs parts de marché dans un marché important et en forte croissance.

6.2.3. Perspectives de BIOPHARM

Biopharm est positionnée adéquatement pour bénéficier des opportunités de croissance de son marché et a bâti au cours des deux dernières décennies les atouts fondamentaux permettant d'escompter un développement durable :

- 1 700 collaborateurs ayant évolué dans une culture d'entreprise axée sur la performance ;
- Des processus de développement et de production axés sur la qualité permettant de bénéficier de la mutation du marché vers plus de production locale et de se positionner adéquatement en termes de parts de marché ;
- Une présence sur toute la chaîne de valeur du marché pharmaceutique : développement, production, distribution et répartition aux officines ;
- Une situation financière solide et des pratiques de gestion à la fois dynamiques en termes de développement et conservatrices en termes de gestion financière.

L'entreprise aborde les défis de sa croissance future en étant fortement capitalisée et en ayant une faible dette financière, lui donnant ainsi la capacité de considérer des nouveaux investissements et opportunités de croissance.

Le positionnement stratégique de BIOPHARM s'inscrit en parfaite cohérence avec la structure et la dynamique de son marché naturel, l'Algérie, tout en identifiant suffisamment en amont toutes les mutations du marché à l'échelle de la région à même de constituer des leviers de croissance. Ainsi, la vision stratégique de BIOPHARM s'articule autour des quatre axes majeurs suivants :

- Identifier et produire des médicaments essentiels pour les marchés algérien et maghrébin ;
- Offrir un mix produit concurrentiel et profitable pour le groupe ;
- Consolider et développer des alliances stratégiques à l'échelle locale et régionale ;
- Capter toutes les opportunités offertes par la stratégie d'intégration verticale adoptée par BIOPHARM.

6.2.3.1. Production

Production sous licence/façonnage pour tiers

BIOPHARM est bien positionnée afin de faire croître l'activité de production pour les laboratoires internationaux au cours des prochaines années. La récente obtention de l'accréditation de son site de fabrication par l'ANSM française (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de

Santé) permet de mettre en valeur la qualité des ressources humaines, des installations et des processus de production de BIOPHARM. Cela renforce la capacité de l'entreprise à développer de nouvelles ententes de production sous licence et de façonnage pour tiers.

Production de la gamme BIOPHARM

BIOPHARM est adéquatement positionnée pour étoffer la gamme de son portefeuille de production. L'entreprise a effectué des investissements permettant de doubler sa capacité de développement. Ainsi, BIOPHARM travaille à doubler sa gamme de production propre avec de nouvelles molécules et de nouveaux dosages. Sur certaines de ces molécules, BIOPHARM est aujourd'hui positionnée pour être parmi les premiers génériques locaux, permettant d'escompter une pénétration de marché plus rapide.

6.2.3.2. Distribution et logistique

BIOPHARM Distribution fait partie des acteurs les plus importants sur ce segment d'activité et a construit les fondamentaux pour se développer de manière avantageuse sur ce segment : envergure de son activité ; investissements réalisés dans les processus de qualité ; investissements en infrastructures logistiques et systèmes d'information. L'entreprise est ainsi adéquatement positionnée pour pouvoir renforcer et diversifier l'offre de produits sur le marché en continuant le développement des partenariats avec des compagnies internationales.

6.2.3.3. La répartition aux officines

BIOPURE est un des plus importants acteurs de la répartition aux officines sur le territoire algérien et son développement fait partie d'un des axes stratégiques de l'entreprise qui est d'être présent de façon performante sur toute la chaîne de valeur du marché pharmaceutique. Sa position lui permet de consolider et étendre ses parts de marché notamment par une extension de son réseau géographique et l'optimisation de ses capacités logistiques lui permettant d'assurer un service de proximité à ses clients pharmaciens. BIOPURE compte développer son niveau de performance pour servir ses clients, les officines pharmaceutiques et leur permettre ainsi, par l'optimisation des systèmes et processus de prise et de préparation des commandes, de mieux gérer leurs inventaires et mieux servir le client final : le patient.

6.2.4. Hypothèses utilisées pour l'élaboration des prévisions financières présentées

Avertissement : De par leur nature même, les projections financières comportent de nombreux facteurs et hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui entraînent la possibilité que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Les risques inhérents à l'activité de la société sont décrits à la partie 3.5.1 de la présente Notice. L'attention des investisseurs est ainsi attirée sur le fait que les prévisions présentées dans la présente Notice sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

Nonobstant le positionnement actuel de BIOPHARM lui permettant de se développer de façon plus rapide que le marché, les hypothèses utilisées pour la construction des prévisions aboutissent à une croissance en deçà des perspectives de croissance du marché publiées par BMI, du groupe Fitch.

Le graphique compare les chiffres d'affaires historiques et prévisionnels de BIOPHARM avec les données historiques et prévisionnelles du marché pharmaceutique tel que publiées par BMI, du groupe Fitch. Ceci fournit au lecteur quelques éléments d'appréciation sur le niveau de conservatisme/optimismo des prévisions financières.

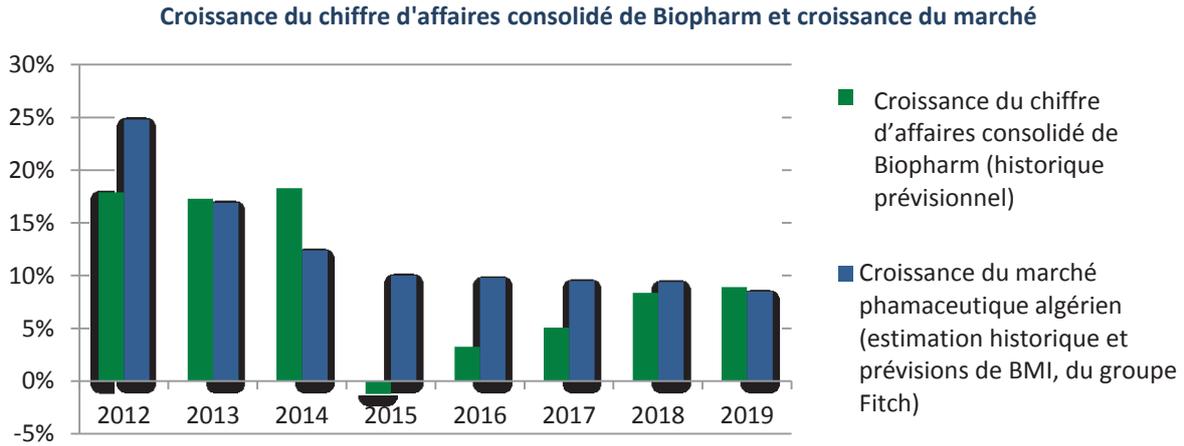


Figure 9 : Croissance du chiffre d'affaires consolidé de BIOPHARM et croissance du marché

Au cours des 4 derniers exercices, le chiffre d'affaires consolidé réalisé a connu une croissance équivalente à celle du marché tel qu'estimé par BMI, du groupe Fitch.

Les prévisions financières présentées pour les années 2015 à 2019 du chiffre d'affaires consolidé résultent en une croissance inférieure de près de la moitié de celle du marché estimée par BMI, du Groupe Fitch.

D'autre part, BIOPHARM a conclu récemment un accord définitif avec l'entreprise CIPLA pour la production en partenariat de certains médicaments. Les revenus qui pourraient être issus de cet accord ainsi que ceux qui pourraient provenir de discussions actuelles ou à venir avec d'autres partenaires ne sont pas intégrés dans les hypothèses de ces prévisions financières.

Hypothèses liées au volume d'affaires

Les prévisions financières intègrent des hypothèses de développement d'un certain nombre de produits en vue de leur production en gamme propre BIOPHARM. Les hypothèses intègrent aussi une réduction de l'activité de façonnage pour tiers compte tenu de l'arrivée à terme de certains contrats de façonnage. Il n'est néanmoins pas intégré dans les hypothèses que les contrats puissent être renouvelés ou que de nouveaux accords puissent être conclus, et la société n'exclut pas cette possibilité. Les prévisions financières n'intègrent pas de croissance significative pour l'activité de distribution.

Les prévisions financières intègrent des hypothèses de croissance de l'activité de distribution accompagnées d'investissements dans de nouvelles plateformes commerciales régionales comme le montre le graphe ci-dessous :

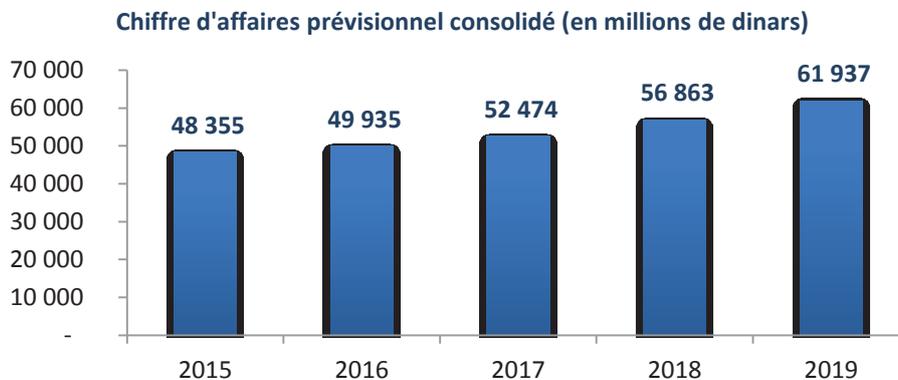


Figure 10 : Chiffre d'affaires consolidé (en millions de dinars)

Hypothèses liées aux charges : consommations de matières & marchandises, services et frais de personnel

Les prévisions financières sont basées sur des hypothèses de consommation identiques en proportion aux charges historiques.

Hypothèses liées aux impôts et taxes

Les impôts et taxes se rapportant principalement aux taxes sur le chiffre d'affaires et aux rémunérations, les prévisions intègrent des proportions équivalentes aux impôts et taxes historiques.

Hypothèses liées aux frais financiers et à l'endettement

Les hypothèses liées aux frais financiers sont basées sur les volumes d'affaires pour ceux correspondant aux frais bancaires et aux coûts liés à l'approvisionnement.

Les hypothèses utilisées n'incluent pas de nouvel endettement significatif.

Les projections bâties avec ces hypothèses montrent que l'entreprise aura assez de trésorerie actuelle ou générée par les opérations prévisionnelles pour réaliser les investissements et financer la croissance reflétée dans les projections financières. Sa trésorerie excédentaire prévisionnelle et sa capacité d'endettement lui permettrait de considérer de nouvelles opportunités de croissance ou de développement.

Hypothèses d'investissements de développement et de mise à niveau

Les hypothèses liées aux investissements intègrent des investissements de 400 à 600 millions de dinars annuellement. Ces montants comprennent des investissements de développement dans les capacités de production ainsi que dans les infrastructures et systèmes d'information de logistique et de distribution. En sus des investissements de développement les prévisions intègrent annuellement des investissements de maintenance et mise à niveau de 3% des immobilisations.

Tableau 85 : Les investissements de développement et de mise à niveau (en millions de dinars)

Investissements	2015	2016	2017	2018	2019
Immobilisations incorporelles	30				
Bâtiments	55	47	48	50	51
Installations complexes	14	112	115	119	122
Matériel & outillage	18	123	127	130	134
Matériel de transport	270	130	134	138	142
Emballages récupérables	27	1	1	1	1
Equipements sociaux	1				
Autres immobilisations corporelles	191	27	28	29	30
Total	605	439	453	466	480

Hypothèses liées au Besoins de fonds de roulement

Les hypothèses de besoins de fonds de roulement ont été inspirées des proportions observées dans l'historique de chacune des activités et adaptées aux perspectives de développement des affaires de chacune d'elles. Compte tenu de ces hypothèses et de l'évolution de chacune des activités, les différents composants du besoin de fonds de roulement évolueraient de manière suivante :

Tableau 86 : Les besoins prévisionnels en fonds de roulement

Besoins en fonds de roulement (BFR) en millions de dinars	2015	2016	2017	2018	2019
Stocks	12 411	12 302	12 761	13 392	14 181
Jours de vente	94	90	89	86	84
Créances exploitation	17 173	18 218	19 548	21 259	23 258
Jours de vente	130	133	136	136	137
Fournisseurs & autres dettes exploitation	15 629	15 991	16 784	17 813	19 070
Jours de vente	118	117	117	114	112
Total BFR	13 954	14 529	15 525	16 838	18 369
Jours de vente	105	106	108	108	108

Hypothèses de distribution de dividendes

Pour le besoin d'élaboration des prévisions financières, il a été retenu une hypothèse de distribution de 25% du bénéfice net consolidé. Cette hypothèse ne constitue pas un engagement de la société, de ses actionnaires ou des dirigeants. La décision de distribution de dividendes est, conformément au Code du Commerce, une prérogative exclusive des assemblées générales annuelles des actionnaires.

Hypothèses d'amortissement

Les amortissements ont été déterminés compte tenu du plan d'amortissement prévisionnel de la société. Ils tiennent compte de l'amortissement des investissements qui figurent actuellement dans les actifs immobilisés de la société ainsi que celui des nouveaux amortissements induits par le programme d'investissement prévisionnel.

Méthodologie de présentation des prévisions financières

Les états financiers prévisionnels consolidés sont réalisés à partir de paramètres portant sur chacune des activités du groupe. D'autres paramètres sont estimés sur une base consolidée.

Le groupe BIOPHARM est composé de BIOPHARM SPA, société mère exerçant une activité de production pharmaceutique et de ses filiales :

- BIOPHARM Distribution : Société d'importation/distribution de gros
- BIOPURE : Société de répartition aux officines
- BIOPHARM LOGISTIC : Société de gestion logistique
- HHI : Société de promotion/information médicale
- PROFAM : Société destinée à développer des projets en partenariat dans l'industrie du médicament

Le périmètre de consolidation et le pourcentage de contrôle du capital est le suivant :

- | | |
|---------------------------|--------|
| - BIOPHARM Distribution : | 99,06% |
| - BIOPURE : | 99,92% |
| - BIOPHARM LOGISTIC : | 99,80% |
| - HHI : | 99,66% |
| - PROFAM : | 99,08% |

Les filiales du groupe étant contrôlées à près de 100% par la SPA BIOPHARM, la consolidation est faite selon la méthode de l'intégration globale, c'est-à-dire :

- Les sociétés du groupe utilisent les mêmes méthodes de comptabilisation et de présentation ;
- La consolidation est faite ligne par ligne pour les éléments de même nature à l'actif, au passif, dans les comptes de fonds propres et dans les comptes de charges et produits ;
- La suppression du montant de la participation de la société mère dans chacune des filiales ;
- L'élimination des opérations intra-groupes.

6.2.5. Etats financiers consolidés prévisionnels de BIOPHARM

Tableau 87 : Les comptes de résultats consolidés prévisionnels

COMPTE DE RESULTATS (en millions de dinars)	2015	2016	2017	2018	2019
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE	48 355	49 935	52 474	56 863	61 937
Achats consommés	37 542	36 942	37 896	40 937	43 308
Matières & fournitures consommées	2 542	3 242	3 900	4 558	5 547
Services extérieurs et autres consommations	1 466	1 472	1 676	1 834	2 094
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	41 549	41 656	43 473	47 330	50 948
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)	6 806	8 279	9 001	9 533	10 988
Charges de personnel	2 321	2 467	2 619	2 726	3 224
Impôts, taxes et versements assimilés	990	1 081	1 171	1 211	1 291
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 494	4 730	5 212	5 596	6 473
Autres produits opérationnels	1 805	1 212	1 235	1 580	1 645
Autres charges opérationnelles	97	217	241	269	302
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	301	303	542	519	575
V- RESULTAT OPERATIONNEL	4 901	5 423	5 664	6 387	7 241
Produits financiers	66	66	66	66	66
Charges financières	168	170	181	193	209
VI-RESULTAT FINANCIER	-102	-104	-114	-127	-142
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	4 800	5 319	5 549	6 261	7 099
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	1 235	1 011	1 051	1 452	1 790
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires					
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	50 227	51 214	53 775	58 509	63 648
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	46 662	46 906	49 277	53 700	58 339
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	3 564	4 308	4 498	4 809	5 309
Eléments extraordinaires (produits)					
Eléments extraordinaires (charges)					
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE					
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 564	4 308	4 498	4 809	5 309
BENEFICE PAR ACTION (en dinars)	139,64	168,80	176,24	188,43	208,02

CHAPITRE VI - EVOLUTION RECENTE, BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Tableau 88 : Les Bilans consolidés prévisionnels (en millions de dinars)

BILAN - ACTIF	2015	2016	2017	2018	2019
ACTIFS NON COURANTS					
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif					
Immobilisations incorporelles	261	261	261	261	261
Immobilisations corporelles					
Terrains	1 532	1 532	1 532	1 532	1 532
Bâtiments	1 556	1 602	1 650	1 700	1 751
Installations complexes	402	514	629	748	870
Matériel & outillage	765	888	1 015	1 145	1 280
Matériel transport	990	1120	1253	1391	1 533
Emballages récupérables	27	28	28	29	30
Equipements sociaux	7	8	8	8	8
Autres immobilisations corporelles	903	930	958	986	1 016
Immobilisations en concession					
Immobilisations encours	24	24	24	24	24
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants	243	243	243	243	243
Impôts différés actif	31	31	31	31	31
Amortissements & provisions	2 947	3 408	3 876	4 288	4 731
TOTAL ACTIF NON COURANTS	3 794	3 773	3 757	3 811	3 849
ACTIF COURANT					
Stocks marchandises	11 917	11 668	11 988	12 487	13 078
Stocks matières	433	554	669	780	950
Stocks produits finis	61	80	104	126	153
Provisions pour dépréciation	244	248	262	279	301
Créances et emplois assimilés					
Clients	14 749	15 713	16 909	18 431	20 183
Autres débiteurs	912	904	924	960	1 006
Impôts et assimilés	580	641	713	800	922
Autres créances et emplois assimilés	932	959	1 001	1 067	1 146
Provisions pour dépréciation	461	266	291	323	363
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie	5 996	6 919	8 976	10 982	13 802
TOTAL ACTIF COURANT	34 876	36 925	40 733	45 031	50 578
TOTAL GENERAL ACTIF	38 670	40 697	44 490	48 843	54 427

CHAPITRE VI - EVOLUTION RECENTE, BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Tableau 89 : Les Bilans consolidés prévisionnels (en millions de dinars)

BILAN - PASSIF	2015	2016	2017	2018	2019
CAPITAUX PROPRES					
Capital émis	5 104	5 104	5 104	5 104	5 104
Capital non appelé					
Primes et réserves - Réserves consolidés	5 952	5 681	5 585	5 585	5 585
Ecart de réévaluation					
Ecart d'équivalence					
Résultat net - Résultat net du groupe	3 564	4 308	4 498	4 809	5 309
Autres capitaux propres - Report à nouveau	3 854	6 799	10 126	13 500	17 107
Part de la société consolidante					
Part des minoritaires					
TOTAL I	18 475	21 892	25 314	28 998	33 105
PASSIFS NON-COURANTS					
Emprunts et dettes financières	619	405	186	27	
C/C associés	1 110	740	370		
Impôts (différés et provisionnés)					
Autres dettes non courantes					
Provisions et produits constatés d'avance	170	203	238	295	366
TOTAL II	1 898	1 348	793	322	366
PASSIFS COURANTS					
Fournisseurs et comptes rattachés	13 620	13 844	14 470	15 235	16 174
Impôts & Taxes exploitation	641	675	717	791	881
Autres dettes	1 369	1 472	1 598	1 787	2 014
Trésorerie passif	2 667	1 467	1 599	1 710	1 886
TOTAL III	18 296	17 458	18 383	19 523	20 956
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	38 670	40 697	44 490	48 843	54 427

Tableau 90 : Tableau des flux de trésorerie consolidés prévisionnels (en millions de dinars)

Tableaux de flux de trésorerie prévisionnels	2015	2016	2017	2018	2019
Résultat avant impôt et amortiss./dépréciation	5 101	5 622	6 091	6 779	7 674
IBS	-1 235	-1 011	-1 051	-1 452	-1 790
Variation du BFR	-439	-575	-996	-1 313	-1 531
Flux d'exploitation	3 426	4 036	4 045	4 015	4 354
Investissements	-490	-439	-453	-466	-480
Désinvestissements					
Flux d'investissement	-490	-439	-453	-466	-480
Dividendes		-891	-1 077	-1 125	-1 202
Placements					
Capital social					
Dettes actionnaires	-370	-370	-370	-370	
Dettes financières	-349	-214	-219	-159	-27
Concours bancaires	1 416	-1 199	131	111	176
Flux des opérations financières	698	-2 674	-1 535	-1 542	-1 053
Flux de trésorerie de la période	3 634	923	2 057	2 006	2 820
Trésorerie de début de période	2 348	5 982	6 905	8 962	10 968
Trésorerie de fin de période	5 982	6 905	8 962	10 968	13 788

7. Chapitre VIII - ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION

7.1. Signature et fonction des personnes qui assument la responsabilité de la notice d'information

M. Madjid KERRAR

Président du Conseil d'Administration

Le 01 décembre 2015

Signature M. KERRAR



" A notre connaissance, les données de la présente notice d'informations sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux souscripteurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ".

7.2. Signature des commissaires aux comptes

M. Aissa DROUA

Commissaire aux comptes

Le 01 décembre 2015

Signature M. DROUA



M. Rafik GUERZA

Commissaire aux comptes

Le 01 décembre 2015

Signature M. GUERZA



" Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables fournies dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ".

Visa de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse n°2015/03 du 02/12/2015.

Par application des articles 41 et 42 du décret législatif n° 93-10 du 23 Mai 1993, modifié et complété, relatif à la bourse des valeurs mobilières, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse a apposé sur la présente notice le visa n°2015/03 en date du 02 Décembre 2015.

Annexe 1 : Etats financiers prévisionnels de BIOPHARM SPA (NON CONSOLIDES)**Tableau 91 : Les comptes de résultats prévisionnels de BIOPHARM SPA NON CONSOLIDES (en millions de dinars)**

COMPTES DE RESULTATS	2015	2016	2017	2018	2019
Ventes et produits annexes					
Production vendue	4 806	5 921	7 182	8 712	10 568
Variation stocks produits finis et en cours	-11	19	23	22	27
Intercompany					
Prestations de services					
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE	4 796	5 940	7 206	8 734	10 595
Achats consommés					
Matières & fournitures consommées	2 443	3 103	3 705	4 356	5 284
Services extérieurs et autres consommations	1 200	1 178	1 357	1 647	1 997
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	3 644	4 282	5 063	6 003	7 281
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)	1 152	1 659	2 143	2 732	3 313
Charges de personnel	697	746	798	610	740
Impôts, taxes et versements assimilés	14	18	14	17	21
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	440	895	1 330	2 104	2 553
Autres produits opérationnels	10	12	14	17	21
Autres charges opérationnelles	34	41	50	61	74
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	140	177	182	213	215
V- RESULTAT OPERATIONNEL	275	688	1 112	1 848	2 285
Produits financiers	545	600	655	1 051	1 159
Charges financières	16	14	17	21	25
VI-RESULTAT FINANCIER	529	585	637	1 030	1 134
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	805	1 273	1 750	2 878	3 419
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	185	293	402	662	786
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires					
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	5 350	6 552	7 875	9 802	11 775
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	4 730	5 572	6 528	7 586	9 142
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	620	980	1 347	2 216	2 632
Eléments extraordinaires (produits)					
Eléments extraordinaires (charges)					
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE					
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	620	980	1 347	2 216	2 632

Tableau 92 : Bilans prévisionnels BIOPHARM SPA NON CONSOLIDES (Actif)

BILAN - ACTIF (en millions de dinars)	2015	2016	2017	2018	2019
ACTIFS NON COURANTS					
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif					
Immobilisations incorporelles	219	219	219	219	219
Immobilisations corporelles					
Terrains	738	738	738	738	738
Bâtiments	833	858	883	910	937
Installations complexes	387	499	614	732	854
Matériel & outillage	705	776	849	925	1 002
Matériel transport	79	81	83	86	88
Emballages récupérables					
Equipements sociaux	7	7	7	7	8
Autres immobilisations corporelles	287	295	304	313	323
Immobilisations en concession					
Immobilisations encours					
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées	1 086	1 086	1 086	1 086	1 086
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants	241	241	241	241	241
Impôts différés actif	21	21	21	21	21
AMORTISSEMENTS	2 169	2 293	2 416	2 558	2 686
TOTAL ACTIF NON COURANTS	2 433	2 527	2 630	2 720	2 831
ACTIF COURANT					
Stocks marchandises					
Stocks matières	407	517	618	726	881
Stocks produits finis	61	80	104	126	153
PROVISION POUR DEPRECIATION	26	33	40	47	57
Créances et emplois assimilés					
Clients	2 003	2 467	2 993	3 630	4 403
Autres débiteurs	48	60	72	85	103
Impôts et assimilés	177	218	258	305	368
Autres créances et emplois assimilés	134	164	200	242	294
PROVISION POUR DEPRECIATION	90	111	135	163	198
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie	6 234	5 319	4 590	4 589	5 135
TOTAL ACTIF COURANT	8 947	8 683	8 658	9 492	11 080
TOTAL GENERAL ACTIF	11 380	11 210	11 289	12 213	13 912

Tableau 93 : Bilans prévisionnels BIOPHARM SPA NON CONSOLIDES (Passif)

BILAN - PASSIF (en millions de dinars)	2015	2016	2017	2018	2019
CAPITAUX PROPRES					
Capital émis	5 104	5 104	5 104	5 104	5 104
Capital non appelé					
Primes et réserves - Réserves consolidées	3 282	3 010	2 914	2 914	2 914
Ecart de réévaluation					
Ecart d'équivalence					
Résultat net - Résultat net du groupe	620	980	1 347	2 216	2 632
Autres capitaux propres - Report à nouveau	493	493	493	716	1 730
Part de la société consolidante					
Part des minoritaires					
TOTAL I	9 499	9 588	9 859	10 950	12 380
PASSIFS NON-COURANTS					
Emprunts et dettes financières					
C/C associés	1 110	740	370		
Impôts (différés et provisionnés)					
Autres dettes non courantes					
Provisions et produits constatés d'avance	109	134	163	198	240
TOTAL II	1 219	874	533	198	240
PASSIFS COURANTS					
Fournisseurs et comptes rattachés	271	345	412	484	587
Impôts & Taxes exploitation	67	82	100	121	147
Autres dettes	120	148	180	218	264
Trésorerie passif	204	172	206	242	294
TOTAL III	662	747	897	1 065	1 292
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	11 380	11 210	11 289	12 213	13 912

Annexe 2 : Glossaire

Mots-clés	Définitions
Algérie Clearing	Dépositaire central, chargé d'assurer la conservation des titres et d'organiser, avec la banque centrale, les opérations de dénouement des transactions boursières.
COSOB	La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse, est l'autorité publique chargée d'organiser le marché et de le surveiller.
EBITDA	Earning Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization : résultat avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions.
Goodwill	L'excédent de la capacité bénéficiaire par rapport à la rémunération théorique du capital employé.
P/B	Price to book (cours sur actif net) est le rapport entre la capitalisation de l'entreprise et sa valeur nette comparable.
PCH	Pharmacie Centrale des Hôpitaux.
PER (Price/Earnings)	Price Earning Ratio (coefficient de capitalisation des bénéfices) est le rapport de la valeur d'une action au bénéfice par action d'une entreprise. Ce bénéfice par action traduit l'enrichissement théorique d'un actionnaire.
Price/Sales	Rapport de la valeur de l'action aux ventes.
SGBV	La Société de Gestion de la Bourse des Valeurs est une bourse chargée d'organiser les transactions et de diffuser les cours.
TCC	Teneur de Compte Conservateur : activité qui consiste d'une part à inscrire en compte les titres au nom de leur titulaire, c'est-à-dire à reconnaître au titulaire ses droits sur lesdits titres, et d'autre part à conserver les avoirs correspondants, selon des modalités propres à chaque émission de titres.
Yield	Rendement du dividende, est le dividende distribué exprimé en pourcentage du cours d'une action. Il mesure la rentabilité d'une action faisant abstraction de la plus-value potentielle associée au cours de l'action.